colorchecker CLASSIC

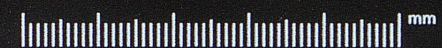








x·rite



Notes

prises à l'École normale

à la conférence Thurot

Grammaire
Khmèr.

1A

De la proposition et des parties du discours.

Le langage est l'expression de la pensée au moyen de sons articulés.

La proposition grammaticale est l'expression d'une pensée complète, c'est-à-dire qui fait connaître ce dont on parle et ce qu'on en dit.

L'expression de ce dont on parle est le sujet.

L'expression de ce qu'on en dit est l'attribut.

Le sujet et l'attribut sont simples quand ils n'expriment qu'une seule idée.
il court.

composés quand ils expriment plusieurs idées indép. les unes des autres.
La générosité et l'avarice sont incompatibles.

incomplexes quand ils sont exprimés par un seul mot.
Populus intelligit.

complexes, quand ils se composent de plusieurs mots exprimant une seule idée
Populus romanus rem intelligit.

Les 2 termes d'un sujet ou d'un attribut complexe sont unis :

1° par un rapport de qualification. - Populus romanus.

2° par un rapport de détermination. - Rem intelligit.

On appelle rapports grammaticaux les trois rapports d'énonciation, de qualification, de détermination.

Un mot est construit avec un autre quand il est employé avec cet autre pour exprimer les termes d'un rapport grammatical.

Les idées expriment une de ces 3 choses : 1° des objets : 2° des qualités ou manières d'être : 3° des actions.

Les Grecs et les Romains distinguaient huit parties du discours.

Au 18e siècle on a commencé à en compter 10.

On appelle parties du discours les différentes classes entre lesquelles les mots peuvent être distribués, d'après leur manière de signifier.

Le substantif, l'adjectif, le verbe et l'adverbe sont les quatre parties principales du discours.

On appelle catégories grammaticales, les idées accessoires qui constituent la manière de signifier d'un mot : genre, nombre, voix, temps etc.

On appelle formes grammaticales les formes que prend un mot suivant les différentes catégories grammaticales.

Certains linguistes, considérant l'étymologie, ramènent toutes les parties à deux, le nom, le verbe.

Pour la forme on peut distinguer les mots variables, les mots invariables.

La fonction est la manière dont la partie du discours est employée pour signifier les rapports grammaticaux.

1 B

Aperçu général de l'histoire de la grammaire.

Les Grecs et les Indiens sont les seuls qui aient réfléchi d'eux-mêmes sur leurs langues.

Grecs.

Chez les Grecs la grammaire a commencé sous la double influence de la philosophie et de l'interprétation du texte d'Homère.

Platon : Cratyle et Sophiste. – Aristote, 20e chapitre de la Poétique, de interpretatione.

Aristarque. vers 167. av. J.C.

Denys le Thrace, du temps de Pompée. – τεχνη γραμματικη.

Apollonius Dyscole vers 150 ap.

Hérodien, Phrynichus, Moeris. – recherches sur le dialecte attique.

Denys le Thrace : Γραμματικη εστιν εμπειρια των παρα ποιηταις τε και συγγραφευσιν ως επι το πολυ λεγομενων.

Latins.

Chez les Latins la grammaire comprend recte loquendi scientiam et poetarum enarrationem.

Marcus Terentius Varron (116 – 27) – De lingua latina.

Verrius Flaccus, abrégé par Festus. – De verborum significatione.

Probus. (t. de Néron) – Règles des déclinaisons et des conjugaisons.

Donat, précepteur de S. Jérôme. – Ars minor. – Ars grammatica.

Charisius et Diomède.

Priscien, vers 512 ; Institutiones grammaticae, 18 livres.

Tous ces grammairiens s'occupaient surtout des formes des mots, peu de la syntaxe.

Édités par Putsch 17e siècle et par Keil. 19e.

Moy. âge.

Donat et Priscien ont de la vogue au moyen-âge. – Pierre Élie commente Priscien – 12e s.

Alexandre de Villedieu (fin du 12e s.) – Doctrinale en vers hexam. – 3 parties.

Orthographia.
Etymologia.
Prosodia.

A partir du 12e siècle on argumente a priori.

Renaiss.

Au milieu du 15e siècle, on enseigne la grammaire en vue de préparer à écrire et à parler correctement.

Laurent Valla – Elegantiae linguae latinae 1471

Sanchez (Sanctius) – Minerva sive de causis linguae latinae – 1585.

Temps modernes.

Arnaud et Lancelot. – Grammaire générale et raisonnée. (1660) – Principes de gramm. générale.

Dumarsais. – Tropes. 1730 – Articles dans l'Encyclopédie

Harris. – Hermès 1752.

Beauzée. – Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage pour servir d'introduction à toutes les langues – 1767.

Condillac. – Grammaire générale (1775) – Art d'écrire.

Leibnitz trace un programme de grammaire comparée.

Turgot. – Court de Gébelin. – Hervas. – Catherine II

Frédéric Schlegel et Bopp. – Étude du sanscrit. –

Jacob Grimm. – Grammaire historique (1819 – 1837.)

Guillaume de Humboldt – Introduction à la langue cavi. (1838).

Godefroy Hermann. – Buttmann.

Raynouard – Éléments de la grammaire romane (1816)

Diez. – Grammaire des langues romanes. (1836 – 1842)

Quintilien.

Chapitre 1.

id est homini naturale. – imité de la métaphysique d'Aristote.

hebetes et indociles, deux défauts opposés aux deux qualités indiquées plus haut.

homines. Var. hominis. les deux se défendent.

fuerit. Var. fuerint, fuerunt.

ut plus = ita ut – – [illegible] du plus au moins.

Chrysippus.

percepimus Var. percipimus.

nunc quando, interrogation qui paraît dure et superflue. On propose nam quando mauvais, et nunquam.

verum, pourrait être supprimé, vient peut-être de la fin du mot précédent.

Corneliam matrem,

Laeli filia, – fille de Lélius Sapiens, femme de Quintus Mucius Scaevola et belle-mère de Crassus.

elegantiam, vaut mieux que la variante eloquentiam parce qu'il se trouve dans un passage de Cicéron auquel Quintilien semble faire allusion, parce qu'eloquendo précède.

Hortensii filia. Freinshemius a refait ce discours d'après Appien. - Hortensia parlait contre un impôt sur les femmes fixé par Octave, Antoine et Lépide.

in sexus honorem, il fait honneur à son sexe et ne ferait pas moins au nôtre.

cætera -

pueris signifie ici esclaves, jeunes esclaves.

pædagogis, ceux qui conduisaient et accompagnaient les enfants; c'étaient le plus souvent des affranchis.

primam le plus important, en première ligne.

interim pour interdum sens qu'il a souvent chez les écrivains de cette époque.

Leonides,

Diogène de Babylone - philosophe stoïcien qui vint à Rome avec Carnéade et Critolaus. Il avait écrit un livre περὶ διαλεκτικῆς τέχνης. - Un auteur du IXe siècle, Hincmar, archevêque de Reims parle de Leonidem, citatis moribus et incomposito incessu notabilem: quae puer quasi lac adulterinum sugens, ab eo sumpsit.

rationi defuerit. (Var defuerint) - gravari souffrir avec peine. - Si l'on s'en effraie ce sera la faute des maîtres, non de ma méthode.

2v

velim... afiduus... Var. velim habere pueros, nutrices, pueros, paedagogos, etc.

perhibet, fournir. – Var. se perhibet, se praebebet, se praebet, se donne

græcæ figuræ, des tours grecs. – des hellénismes.

hæreant. Var. hæserint.

posset préférable à la V. possit à cause de putaverunt.
V. pati non possit.

Aristophane.

ὑποθήκας, præcepta

Eratosthène. – bibliothécaire d'Alexandrie, sous Ptolémée
Evergète. . . .
. . .

parvum Var. parum.

perceptam, vaut mieux que la variante præceptam.

nunquam non scisse – Var. nonnunquam fecisse se.

recte faceret. – Var. fecerit qui vaut mieux.

credidisset peut être admis aussi bien que credidissent.

saltem employé souvent pour quidem.

ductus, le tracé.

antecedentem, sens difficile. – leur mémoire qui va plus
vite que leurs yeux. – Ils s'en fient seulement à ce que
leur mémoire a retenu?

3v

potuerit egredi; Lemaire ne comprend pas ce que ce nouveau membre de phrase ajoute au précédent.

formabit. V. firmabit.

honestis, les gens en place? les gens bien nés.

syllabis, peut-être les ligatures,

nominibus, les mots. V. omnibus.

continuandam - prononcer d'affilée, sans scander les syllabes.

Dum lentior donec. - On lisait autrefois lentius ordo donec

rationis, l'art et la méthode. - usus la pratique.

γλωσσας.

ad mores profuerit; - On a proposé mortem.

juvari cura V. juvare curam.

Durantur. V. durentur qui peut s'expliquer - (tales) quae tamen - -

Chapitre II.

publicis V. publicatis. - Velut, parce que le mot n'était peut-être pas encore en usage.

videtur, l'indicatif, parce que c'est l'avis de Quintilien - plus haut consulant au subj. - style indirect.

etiamsi posset. - V. potest

Afuunt. V. et sunt.

nec lutior = et (repet) non.

modestos, qui a de la retenue.

coccum, espèce de corbeille qui donne une teinture écarlate. V. coquum.

os, l'organe. — V. quam mores.

Alexandrinis deliciis, les agres d'Alexandrie (moqueurs).

nescio quem a ici une nuance d'admiration comme dans Nescio quid majus nascitur Iliade.

theatra, c'est l'auditoire, est pris pour θεατάς. C'est ainsi que dans Ovide le theatrum d'Orphée ce sont les oiseaux, les serpents. — qui l'écoutent.

At fere. — V. at vero.

praecunte, lisant le premier, en donnant la prononciation.

\+ partitionibus, ce sont nos matières divisées par paragraphes, ou plutôt διαιρέσεις. —

declamationibus, les discours prononcés par le rhéteur pour servir de modèles.

exponat = narret

quaestiones, ce sont les points douteux de quibus grammatici certant.

enarret = interpretetur.

ipsi quidem rei = ipse.

si refutaverimus. = puisque.

pallescere. — Perse: Nocturnis impallescere chartis. — Ovide: Palleat omnis amans: hic est color aptus amanti. — Dans le dictum: Pallet aut amat, aut studet.

sensum communem signifie dans Cicéron τας κοινας εννοιας, plus tard le sens commun.

ambitio, signifie dans Cicéron la recherche de la faveur populaire pour arriver aux honneurs.

judicia praebebantur = judicia fiebant.

semel = in perpetuum.

faces = stimulos.

Sous Auguste Verrius Flaccus (cf Suétone) avait imaginé de véritables concours: il proposait des prix pour le vainqueur; c'était quelque livre ancien beau ou rare.

Sed sicut firmiores - cette comparaison n'est pas très claire.

+ elementa ? elementaria. - On propose aussi emolumenta dans le sens de progrès.

inflexibiles. Rq. l'emploi du pluriel après un singulier.

+ organis - instruments de musique - ou leviers.

Chapitre III.

successum V. ingressum.

pervenit V. pervenerit.

illic. b. de V. - qq. illico.

subest vera vis - peut-être imitation de Virgile: Quippe solo natura subest.

annis = cum annis.

prospiciat V. perspiciat.

extundit. propr. forger, fabriquer

retendantur. V. p. retineantur, détendre, relacher.

neque illum. V. neque ullum.

possum. V. possim

cujusque = cujuscumque.

+ modo.

Virgilianum, - Georg. II 272 en parlant des arbustes.

Caedi. Plutarque fait la même défense: de liberis educandis.

certe retranché par q.q.

quum V. cur.

facias V. facies.

vapulare, recevoir des coups.

Chapitre IV.

Recte = correctement.

veteres grammatici, les grammairiens d'Alexandrie. Cf. à ce sujet Villoison, Wolf.

censoria virgula, le mot propre paraît avoir été obelus et on le trouve dans Ausone à propos du censor Aristarchus. Cicéron en parlant des censeurs dit censorium stylum.

in ordinem redegerint. d'après Rollin faire rentrer dans les rangs, mettre parmi les médiocres. - plutôt donner des rangs, classer.

confusion de l'i et de l'e. – C. le tombeau des Scipions. AIDILES (pour aediles) DEDET, TEMPESTATEBUS, MERETU.

Dans la langue populaire on préférait l'e à l'i. – Orelli: pugnabet. Les paysans disaient vea (via) speca (spica) semul (simul) menesterium (métier) – Il faut écrire genetrix, genetivus, intellegere, neglegere

On décida (Aetius?) qu'il fallait employer k devant l'a. q devant u et c ailleurs. On écrivait karissimus, sequutus, loquutus.

Empédocle.

Varron.

Lucrèce.

oratoris futuri. V. oratori futuro. — si elle n'a pas été la base fondamentale de l'instruction de l'orateur.

habeat vaut mieux que la V. habet.

auris — V. artis.

sonos. les diverses valeurs? — Chaque voyelle suivant Priscien a dix tons.

nervorum — les cordes.

duas mutuamur. l'y et le z. — aussi le φ — ph.

digamma. — l'empereur Claude chercha à l'introduire.

here paraît avoir été un archaïsme. — Cette similitude de prononciation devait exister pour rure et ruri de là Horace nec rure futurum.

illam, cet h.

ut K. vaut mieux que la V. et K.

koppa.

qua tamen — D'après Doff. Va on peut conjecturer quam tam carere potuimus quam psi non quaerimus.

+ jam tam.

+ Quaeret etiam — Il recherchera comment deux voyelles semblables ont la propriété de s'unir et de se confondre, tandis qu'aucune consonne ne peut s'unir à sa pareille sans que l'une affaiblisse l'autre.

declinatio comprend la déclinaison et la conjugaison.

Lavanda lotus p. être lateus.

S.

f. répondant au W. allem.

posset, non possit, parce que c'est Quintilien qui parle

stlocum Cf. Festus.

Aristote — de interpretatione. — ονομα, ρημα, συνδεσμος.

convinctiones, conjunctiones,

Stoici. ils en admettaient f.

appellatio, — Nomen: Jupiter, Cato — Appellatio; homo, vir, taurus

spargunter. obscur.

9v

Aristarchus.

Palæmon.

species. on ne comprend guère ce nominatif.

asseverationem. affirmation
athetationem - aggrégation.

ambitiosa festinatione, précipitation fastueuse.

mille V. ille.

Rufus. roux

Sulla, gras de la jambe - ou blond

Burrhi. roux πυρρος

Galba gras. (en gaulois)
Planci pied-plat
Pansa qui a les jambes arquées
Scauri. pied-bot.
Agrippa, en présentant les pieds.
Opiter, celui dont le père est mort du vivant de l'aïeul.
Cordus. né après terme
Vopiscus. né viable, en parlant d'un des 2 jumeaux dont l'autre est mort.
Cotta, du grec κοτος - côté irasible (?) emprunt ancien. dans le sens de caput.
Sipimes baton.
Lænates læna, manteau d'hiver.
Serani ab agro serendo dictus.

10 v

l'u de puer disparaissait facilement : dans Térence puer ne forme qu'une brève.

Quintilien (suite)

Marcipor est pour Marci puer, dit Priscien.

genera. le genre (actif, passif, neutre, déponent)?

qualitates, les modes.

quae declinationibus — qui ne montrent pas par leur flexion à quelle classe ils appartiennent.

faudator, nutritor, impératifs.

initium, première personne.

ut, difficile à comprendre.

participialia, Probus le premier se sert du mot supin et Diomède de gerundia.

Chapitre V.

apte. la convenance.
regulam V. regula.
exigitur = perficitur.
translata. métaphoriques.
ficta, nouveaux.
promisso — V. promissor.
in gente, de localité.
canthus - bande de fer qui entoure les roues.
ploximum. le corps d'une sorte de voiture à deux roues, couverte de cuir.
casnar, cité déjà par Varron - qui l'attribue aux Osques.
apectator, séducteur amoureux.

11c

mastruca, mot probabl. phénicien. — C. les provinces cumulaires. Cicéron s'est servi dans le discours pour Scaurus.

+ Tinca Placentinus.
precula, pergula, balcon.

+ Metius Fufetius.

+ Compitarum. Ce mot ne se trouve pas dans Cicéron.

Sisenna.

pexus, bien peigné.

Messala, ancien partisan de Brutus, puis favori d'Auguste.

+ scala,

scopa — scope, brindilles, balais.

+ hordea —

+ mulsa.

gladia. — était neutre et masculin dans la vieille langue. Varron blame déjà le premier.

divisio = dièrèse.

complexionem = complexion, union.

P. Varronem. — P. Terentius Varron Narbonensis, vivait en même temps que M. Terentius Varron. On cite de lui une traduction en vers hexamètres des Argonautiques d'Apollonius de Rhodes.

Italiam. — I devrait être bref comme dans italis.
Poritaque Italis in finibus urbis V.

12d

Unius. — Cf. Naribus infandum amissis unius ob iram.

H.

cujus a pour antécédent aspirationem.

Catulli.

Chommoda dicebat si quando commoda vellet
~~Dic~~ Dicere et hinsidias Arrius insidias.

Tragœdiarum scriptores. Livius Andronicus, Nevius, Ennius, Pacuvius, Accius.

Apice. « Nota a sinistra in dextram partem æqualiter ducta. (Priscien).

tradita, quæ solita sunt a magistris tradi.

†eruditos,

Mihi videtur .... Ce qui me paraît changer la règle c'est que dans l'exemple cité plus haut les mots sont pour ainsi dire liés entre eux.

13b

13c

13d

~~14~~: Et illa per sonos. – Cit. Erasme: Dialogus de pronunciatione.

ἰσχνότητας,

πλατειασμούς.

χειλοστομίαν.

reprehendimus. – Burmann conjecture deprehendimus.

complexu orationis. la contexture de la période.

quum . . . sic reddit. – On comprendrait mieux le subjonctif, ou bien quoniam ou dum à la place de quum.

Ne hoc fecit. – On cite des passages de Quintil. où ne est employé sans quidem, aussi de Cicéron: mais le text est douteux.

Igitur. – 20 fois dans le Cabelsia igitur commence la phrase; on le trouve aussi dans Tite-Live, Cicéron, Quintilien.

cadant, subjonctif à cause du style indirect. – prétendant que si ces figures ont l'apparence de solécismes on en peut dire autant de l'hyperbate.

+ genera.

octo, outre les 5 connus: permissivum, interrogativum, optativum, promissivum. – Diomède n'en reconnaît que cinq.

14b

13 bis 2

Distinction du radical et de la racine.

La racine est la partie du mot qui reste après la suppression de tout ce qui sert soit à la dérivation, soit à la ~~composition~~ flexion (c'est-à-dire, principalement des suffixes et des désinences), et après qu'on a effacé toutes les altérations qu'une racine peut subir pour passer à l'état de mot. Par exemple, pour trouver la racine de λαμβάνω, je prends, nous supprimons: 1° la désinence de conjugaison ω; 2° le suffixe verbal αν. Cette suppression faite il nous reste λαμβ où nous avons encore à faire disparaître une autre altération qui consiste dans l'insertion d'une nasale (μ) devant la dernière consonne de la racine. Le μ retranché, nous avons la véritable racine λαβ, que nous trouvons, sous sa forme simple et primitive, dans l'aoriste second ~~et~~ ἔ-λαβ-ον.

Le radical est la partie du mot qui reste après la suppression de tout ce qui sert à la flexion du mot, c'est-à-dire des désinences de déclinaison ou de conjugaison, des augments, des redoublements.

Ainsi dans λυτικός la racine est λυ, le radical λυτικο, dans ἐλελύκειν λυ est à la fois ~~radical~~ racine et radical.

Dans les noms il faut chercher le radical au génitif singulier parce qu'au nominatif la fin du radical se trouve souvent altérée d'une manière plus ou moins sensible. Ainsi le radical de μέλας, noir, génitif μέλαν-ος est μελαν; le radical d'ἐλπίς espérance, génitif ἐλπίδ-ος est ἐλπιδ.

Parmi les verbes les uns ont un seul et même radical pour tous les temps, ainsi le verbe λύω; d'autres en

contraire ont deux ou trois radicaux différents. Ainsi λαμβάνω en a trois : l'un pour l'aoriste second qui est λαβ (ἔ-λαβ-ον) ; un autre pour le présent et l'imparfait qui est λαμβαν (λαμβάν-ω, ἐλάμβαν-ον) ; un troisième pour le futur et le parfait ληβ (~~ληβ-σομαι~~ λήψομαι est pour ληβ-σομαι et εἴληφα est pour εἴληβκα)

La racine au contraire est la même pour tous les temps du verbe. Les formes ἔλαβον, λαμβάνω, λήψομαι ont toutes trois pour racine λαβ.

De la formation, de la dérivation et de la composition des mots dans la langue grecque.

1.- Eléments constitutifs des mots.

Tout mot se compose au moins de deux éléments :
1° la racine.
2°. la terminaison.

La racine est une syllabe qui exprime une idée quelconque d'une manière abstraite et absolue.

Dans les mots

λύ-ω, délier,
λύ-σις, action de délier,
λυ-τός, délié,
λυ-τικός, qui a la vertu de délier,
λύ-τρον, moyen de délier, rançon,

la syllabe λυ est la racine et elle exprime d'une manière abstraite et absolue l'idée de délier.

La terminaison se compose en général de divers éléments.

Un petit nombre de mots sont formés simplement d'une racine et d'une désinence ou flexion. On appelle désinence ou flexion la lettre ou la syllabe qui forme les paradigmes de la déclinaison ou de la conjugaison et qui marque le rôle que l'idée exprimée par la racine joue dans la proposition.

Dans ὀπ-ός génitif de ὄψ (ὄπ-ς) vue
λύ-ω, je délie
φη-μί, je dis,
les désinences ou flexions sont ος, ω, μι.

Dans le plus grand nombre des mots la terminaison contient outre les désinences certaines lettres ou syllabes formatives qu'on appelle *suffixes*,* et qui ajoutent à l'idée fondamentale, exprimée par la racine, des idées accessoires comme celles *d'action*, *d'aptitude*, *de moyen*.

Dans λύ-σι-ς, λυ-τικό-ς, λύ-τρο-ν, les syllabes σι, τικο, τρο sont des suffixes qui ajoutent à l'idée principale de délier contenue dans la racine λυ, les idées accessoires d'action, d'aptitude et de moyen; les lettres ς, ν sont des désinences qui indiquent les cas.

Outre les racines et les terminaisons on compte encore comme éléments constitutifs des mots les *préfixes* et dans les verbes les *augments*, les *redoublements* et les *lettres caractéristiques* des modes.

On appelle *préfixes* des lettres ou syllabes qui se mettent devant la racine. L'explication des mots *augments*, *redoublements* et *lettres caractéristiques* se trouve dans la grammaire grecque. Dans ἀναφέρω (porter en haut) ἀνα est préfixe. Dans ἐλελύκειν j'avais délié ε est augment, λε est redoublement, κ est la lettre caractéristique du parfait et du plus-que-parfait.

---

* De *suffixus*, *suffixa*, *suffixum*, participe du verbe latin *suffigere* (*sub-figere*) qui signifie *attacher sous*, *à la suite de* ou *à la fin de*.

Conjugaison des verbes grecs.

Il faut distinguer dans les conjugaisons le radical et la désinence.

Les désinences, sous leur forme la moins altérée, qui est surtout apparente dans les verbes en μι, sont les suivantes:

Actif

		Temps principaux		Temps secondaires
Sing.	1re pers.	μι		ν
	2e —	σι		ς
	3e —	τι		—
Plur.	1e —		μεν	
	2e —		τε	
	3e —	ντι		ν ou σαν
Duel	1e —		—	
	2e —		τον	
	3e —	τον		την

Moyen

		Temps principaux.		Temps secondaires.
Sing.	1re pers.	μαι		μην
	2e —	σαι		σο
	3e —	ται		το
Plur.	1e —		μεθα	
	2e. —		σθε	
	3e. —	νται		ντο
Duel.	1e —		μεθον	
	2e. —		σθον	
	3e. —	σθον		σθην.

Passif.

Les désinences des deux seuls temps propres au passif, le futur et l'aoriste, sont : 1° pour le futur, semblables à celles des temps principaux du moyen, 2° pour l'aoriste 1 et 2, semblables à celles des temps secondaires de l'actif.

Remarque. Les désinences des trois premières personnes du singulier ne sont pas autre chose que les pronoms personnels qui sont venus s'ajouter au radical. Il n'est pas difficile de reconnaître με dans μι, σε dans σι, et dans τι l'article το faisant fonction de pronom de la 3e personne. On suppose que les désinences du moyen et du passif, aux temps principaux, sont un redoublement de celles de l'actif (μαι serait pour μαμι, σαι pour σασι, ται pour τατι) ; le pronom y servait deux fois comme sujet et comme complément.

Tous les verbes peuvent se ranger dans deux conjugaisons, la conjugaison en ω et la conjugaison en μι.

La conjugaison en μι est la plus ancienne et a cela de particulier qu'elle unit les désinences personnelles au radical verbal sans voyelle de liaison : Ex.

εἰμί (p. ἐσ-μί), τίθη-μι, ἔθη-ν.

La conjugaison en ω, qui est la plus fréquente, unit par le moyen de la voyelle ο (devenue ω pour ομι, ομ, à la 1re personne de l'indicatif présent) les désinences personnelles au radical verbal. ~~Ex.~~ A certaines personnes il y a ~~λαμβανομεν~~ apophonie ou changement de l'ο en ε.

λαμβανω, pour λαμβανομι
λαμβανεις, pour λαμβανοσι
λαμβανει pour λαμβανοτι
λαμβανομεν
λαμβανετε pour λαμβανοτε
λαμβανουσι pour λαμβανοντι

Pour les désinences des temps secondaires il y a, dans l'une comme dans l'autre conjugaison, à remarquer:

1° que le ν de la première personne représente un ancien μ (pour μι) qui se trouvant à la fin du mot a dû se changer en ν, ou disparaître, comme il fait à l'aoriste, ἔλυσα pour ἔλυσαμ.

2° qu'à la deuxième personne ς est pour σι.

3° qu'à la 3e personne il y avait d'abord un τ (pour τι) et que ce τ est tombé d'après les habitudes du grec.

4° que la 3e personne du pluriel ν ou σαν étaient primitivement suivies de τ

ἔλεγον pour ἔλεγοντ. ἦσαν pour ἦσαντ

5° que les 2e personnes du singulier en ου sont pour εσο, en ῃ pour εσαι ou ησαι, en σω pour σασω.

Temps.

Il y a au parfait, au futur antérieur et quelquefois au présent, un redoublement.

Le redoublement du parfait et du futur antérieur consiste dans la réitération de la consonne initiale, accompagnée d'un ε. Ex.

λέ-λυ-κα, λε-λύ-σομαι.

Celui du présent consiste dans la réitération de la consonne initiale, accompagnée d'un ι. Ex.

τί-θη-μι, δί-δω-μι, γι-γνώσκω, μι-μνήσκω.

Le redoublement se conserve à tous les modes.

Les temps secondaires ont un augment, c'est-à-dire mettent un ε devant le radical.

Quand le radical commence par une consonne,

16 v

l'addition de cet ε forme ce qu'on appelle l'augment syllabique. Ex : ἔλυον.

Quand le radical commence par une voyelle, l'ε se contracte avec la voyelle et produit ce qu'on appelle l'augment temporel, ainsi nommé parce que la voyelle longue dure plus dans la prononciation. Ex ἦρχον pour ἔαρχον.

Les verbes commençant par une voyelle remplacent le redoublement du parfait par l'augment temporel.

Toutes les formes des temps dérivent soit de la racine, soit d'une forme plus ou moins analogue à la racine et qu'on peut appeler radical verbal. Le radical verbal se confond quelquefois avec la racine, par exemple dans les verbes λυω, τιω etc. et dans les verbes en μι ; mais il s'en distingue souvent soit par le fait d'un renforcement, comme dans φευγω (rac. ΦΥΓ) λειπω (rac. ΛΙΠ) πειθω (rac. ΠΙΘ), soit quand le verbe est dérivé d'un substantif et admet un suffixe nominal. Ex. τιμάω (de τιμή, rac. ΤΙ) φιλέω (de φιλος rac ΦΙΛ.) etc.

Les temps qui se forment directement de la racine pure sont l'aoriste 2 actif, moyen et passif (ἔ-φυγον, ἐ-λιπ-όμην, ἐ-βλάβ-ην et le parf 2 ἕ-στα-α. Tous les autres se forment du radical verbal.

Des verbes. (Suite)

Formation des temps.

Le présent, dans la conjugaison en ω, admet différentes modifications du radical verbal et de la racine, à savoir

1° l'addition de la lettre ο entre le radical et la désinence, ex: λυ-ο-μεν.

2° l'insertion de nasales au corps de la racine, et l'adjonction de lettres ou syllabes qui donnent lieu à des classes distinctes de verbes.

L'insertion d'une nasale dans la racine coïncide en général avec l'addition de la syllabe αν. Ex.

R. ΛΑΒ aor. 2 ἔλαβον prés. λαμβ-άν-ω

R. ΛΑΧ aor. 2 ἔλαχον prés. λαγχ-άν-ω.

R. ΛΑΘ aor. 2 ἔλαθον prés. λανθ-άν-ω.

Le présent ajoute souvent encore au radical verbal d'autres lettres ou syllabes. Ainsi:

1° La lettre ν ou les syllabes να, νε, νη, νυ. Ex.

R. ΔΑΚ aor 2. ἔδακον prés. δάκνω

R. ΔΑΜ. aor 2 ἐδάμην prés. δαμ-να-ω.

2° Les lettres σκ, caractéristiques des verbes inchoatifs, lesquels ont en général de plus un renforcement de la racine et un redoublement de la consonne initiale: Ex.

R. ΜΝΑ μι-μνή-σκω.

R. ΓΝΟ γι-γνώ-σκω.

R. ΤΟΡ τι-τρώ-σκ-ω.

R. ΒΟΡ βι-βρω-σκ-ω.

3. La lettre τ ou la syllabe τε

R. ΒΛΑΒ, aor 2. pass. ἐβλάβην prés βλάπ-τ-ω.

R ΤΥΠ aor 2 pass. ἐ-τύπ-ην prés. τύπ-τω.

R ΔΑ — δα-τέ-ομαι.

Souvent enfin ~~la~~ entre la racine et la terminaison ω il y a la trace d'un ι (ancien j) qui a modifié le radical verbal de différentes manières. De là les verbes en λω, νω, ρω, ζω et σσω. Ex.

ἅλλομαι pour ἁλ-ί-ομαι (ἅλ-μα)
βάλλω pour βαλ-ί-ω (ἔ-βαλ-ον)
σημαίνω pour σημαν-ι-ω (σημαν-τικός)
σπείρω pour σπερ-ιω, (σπερ-μα)

Toutes ces lettres et syllabes additionnelles se suppriment aux autres temps excepté à l'imparfait. Ex.

πιπρασκω (pour πιπερα-σκω f. περασω.
γιγνωσκω, f. γνωσομαι.
μιμνησκω f. μνησω.

Imparfait. L'imparfait se forme du présent auquel il ajoute un augment et dont il diffère à quelques personnes.
Futur. – Le futur actif et moyen ajoute entre le radical verbal et les désinences la syllabe σο qui est pour ϵσο. Ex.

λύ-σο-μεν, λυ-σό-μεθα, φεύξομεν (p. φεύγ-σο-μεν.)

On distingue un futur avec sigma et un futur sans sigma.
1° Le futur avec sigma ou futur 1er est commun à tous les verbes dont les radicaux sont terminés par des muettes, les muettes en se combinant avec le σ ~~donnent~~ amènent différentes ~~combinais~~ terminaison.
Le sigma se rencontre aussi au futur après les voyelles υ et ι, et après les voyelles α et ε qui se renforcent en η, et ο qui se renforce en ω. Ex.

λυ-σω, τιμή-σω, φιλή-σω, δηλώ-σω.

(Quelques verbes, comme αἰνέω, τελέω, ἀρκέω, ἀρόω, ὀμόω ne renforcent pas la voyelle devant le sigma).

2 Il y a un autre futur (futur sans sigma, futur contracté ou futur 2) dont la formation est primitivement la même. Mais tandis que le futur 1. a perdu l'ε de εσω, le futur second l'a gardé, en laissant tomber le σ entre les deux voyelles, ce qui produit une contraction. Ex.

τύπτω fut 1 τύψω (p. τυπήσω)
fut 2 τυπῶ (p. τυπέσω, τυπέω).

Au moyen fut 1. τυψομαι (p. τυπσομαι)
fut 2. τυποῦμαι (p. τυπεσομαι, τυπεομαι)

Ce futur contracté se présente dans tous les verbes dont le radical est terminé en λ, μ, ν, ρ. (verbes en λω, μω, νω, ρω). Ex:

ἀγγελῶ (p. αγγελεσω, αγγελέω)
νεμῶ (p. νεμεσω, νεμεω)
τενῶ (p. τενεσω, τενεω)
φθερῶ (p. φθερεσω, φθερέω)

Remarque – Le sigma du futur est un débris d'un ancien auxiliaire, qui était ἔσjω et sous une forme plus récente ἔσω et ἔσομαι, c'est-à-dire le futur du verbe εἰμί. Le futur était donc primitivement, non pas un temps simple, mais un temps composé, comme aujourd'hui en anglais et en allemand.

Aoriste 1 actif et moyen. – L'aoriste 1. actif et moyen ajoute devant le radical un augment et entre le radical et les désinences la ~~terminaison~~ syllabe σα.

On distingue l'aoriste 1 avec sigma et l'aoriste 1 sans sigma.

1°. La forme avec sigma se présente dans les mêmes conditions que la forme du futur avec sigma. Ex. ε-λυσα-μεν ελυσαμεθα.

2°. La forme sans sigma est le résultat d'une altération.

18 v°

Les verbes en λω, μω, νω, ρω rejettent le sigma par une raison d'euphonie et la perte de cette consonne est compensée par l'allongement de la fin du radical.

fut. ἀγγελῶ, aor. ηγγελσα puis ἤγγειλα,
νεμω aor. ἔνεμσα — ἔνειμα
τενω aor. ετενσα — ἔτεινα,
φθερω aor. εφθερσα — εφθειρα.

Remarque. – La syllabe σα de l'aoriste est un ancien auxiliaire; c'est un débris de l'imparfait archaïque d'ειμι (ἔσαμ, depuis ἦν, en latin eram) L'aoriste 1 est donc en réalité, comme notre passé indéfini, un temps composé.

Aoriste 2 actif et moyen. – L'aoriste 2 actif et moyen se forme directement de la racine: il y ajoute un augment et renforce du moins à l'actif, la voyelle de la racine, quand la racine se termine par une voyelle. Ex.

R. ΣΤΑ aor. 2 ἔστην.
R. ΘΕ — ἔθην.
R. ΒΑ — ἔβην
– ΓΝΟ — ἔγνων.

Quand la racine se termine par une consonne, il insère la lettre ο entre la racine et les désinences. Ex.

R ΛΑΒ aor 2 ε-λαβ-ον.
R. ΦΥΓ ε-φυγ-ον.
R ΤΥΠ aor 2 moy. ε-τυπ-ο-μην.

(Il admet quelquefois une apophonie, c'est-à-dire un changement de voyelle. Ex.

Rac. ΚΤΕΝ aor 2 ε-κταν-ον.
ΤΡΕΠ — ε-τραπ-ον; ε-τραπ-ο-μην.

et une métathèse

R. ΔΕΡΚ aor 2. ἔ-δρακ-ον.

19

Des lettres adventices et des syllabes de liaison.-

—

Dans la dérivation et la composition des mots rien n'est plus fréquent que l'insertion entre les différentes parties du mot, soit dérivé, soit composé, de certaines lettres, consonnes ou voyelles) ou même de certaines syllabes qui ne servent qu'à unir ces parties ensemble.

Les lettres adventices peuvent :

1° ou bien s'ajouter au commencement du mot (prosthèse)

Ex. α, ε, ο.

ἀ-μέλγ-ω, mulgeo, ἀ-νεψιός, nepos.

ἀ-στήρ, stella

ἐ-ννέα novem ἐ-μέ me, ἐ-λαχύς levis.

ὄ-νομα nomen, ὀ-μιχέω mingio, ὀ-δούς dens.

2° ou bien s'insérer dans le corps du mot (épenthèse). Ex.

α dans καλύπτω (κρύπτω)

ο dans πολύς (πλείων)

δ dans ἄνδρος pour ἀνέρος, ἀνρός

μ dans Κλεόμβροτος (κλέος-βροτός)

γ dans λαγχάνω (ἔλαχον).

ν dans λανθάνω (ἔλαθον).

τ dans πτόλις, πτόλεμος p. πόλις, πόλεμος

3° ou bien s'adjoindre à la fin du mot (paragoge.) Ex.

ι en attique

ν euphonique, devant une voyelle ἐστίν, ἀνδράσιν.

ς euphonique, à la fin de οὕτως devant une voyelle

Dans les mots dérivés, on trouve fréquemment des voyelles ou des consonnes de liaison entre le radical et le suffixe. Ex.

γεροντ-ι-κός, ὠρ-ι-κός, κεραμ-ι-κός,
Χρι-σ-τος, προ-σ-θεν.

C'est surtout entre les diverses parties des mots composés que sont fréquentes les lettres ou syllabes de liaison.

Les plus usitées sont:

1° Les voyelles α, ε, η, ι, ο. Ex:

ἑξ-ά-στυλος, qui a 6 colonnes; εἰκοσ-α-ετής, qui dure 20 ans; ἀταλ-ά-φρων, qui a la simplicité d'un enfant.
ἀγ-έ-στρατος, qui conduit les armées; φερ-έ-πολις, qui soutient l'état.
βαλαν-η-φάγος, qui mange des glands; ἀσπιδ-η-φόρος, qui porte un bouclier.
ἀμαρτ-ί-νοος, qui a l'esprit égaré; καλλ-ί-ζωνος, qui a une belle ceinture; ὀρεσ-ί-κοιτος, qui couche sur les montagnes.
ἀερ-ο-βάτης, qui marche dans l'air; ἰχθυ-ο-πώλης, vendeur de poissons.

2° Les diphthongues αι et ει. Ex.

ἰθ-αι-γενής, ἀνδρ-ει-φόντης.

3° Les syllabes σε, σι, σο lesquelles s'élident devant une voyelle. Ex.

περ-σέ-πολις, qui ravage les villes; ἀκερ-σε-κόμης, aux cheveux non coupés.
παυ-σί-νοσος, qui guérit les maladies; ~~μνη-σί-κακος~~, ἐγερ-σι-γέλως, qui excite le rire.
δευ-σο-ποιός, qui fait des teintures; πολι-σσό-νομος, qui régit une cité.
~~δει[illegible]-σ-ήνωρ, ἐρυ-σ-άρματος.~~
διό-σ-δοτος, donné par Jupiter; θεόσδοτος, donné par Dieu.

Modifications de la racine.

Le plus souvent pour s'unir avec les différents suffixes, ou par suite de la flexion substantive ou verbale, la racine s'altère et se modifie.

Les principales altérations que peut subir la racine sont les suivantes:

1°. Apophonie (ἀπό φωνή) ou transformation du son des voyelles.

C'est ainsi que la racine πλα que nous trouvons dans l'infinitif πιμ-πλά-ναι devient πλη dans πίμ-πλη-μι et πλῆ-θος πλε dans πλέ-ος, πλε-ίων, πλε-ῖστος. C'est ainsi encore que la racine τρεπ que nous trouvons dans τρέ-πω tourner, devient τραπ à l'aoriste ἔ-τραπ-ον et τροπ dans τροπ-ή, tour et τρόπ-ος tournure.

2°. Renforcement ou changement d'une voyelle brève en longue ou en diphthongue.

Ce fait se produit de la façon suivante:

α et ε se changent en η τιμάω, τιμήσω, φιλέω, φιλήσω.

ο se change en ω δηλόω, δηλώσω.

~~ε se change en η φιλέω, φιλήσω.~~

ι se change en ει ou en οι, ἔλιπον, λεί-πω, λοιπός

υ se change en ευ ἔφυγον, φεύγ-ω.

Quand ce renforcement a lieu par suite de la suppression d'une consonne il se nomme allongement compensatoire. Exemple. φρήν (pour *φρένς, genitif φρενός) διδούς pour *διδοντς, genit. δι-δόντος, εἰμί pour ἐσμί.

3°. Syncope ou suppression de la voyelle de la racine. Ce fait a lieu par suite de la rapidité de la prononciation et de l'addition d'augments ou de redoublements:

20ν Ex.

~~επτο~~ ἔ-πτ-όμην pour ἐ-πετ-όμην.

~~γίγ~~γίγν-ομαι pour γι-γέν-ομαι.

4°.– Insertion d'une nasale dans la racine terminée par une labiale (β, π, φ) ou une gutturale (γ, κ, χ).

Ex. λαμβ-άνω – ἔ-λαβ-ον.

~~λαγχάνω – ἔ-λαχ-ον.~~

μανθάνω – ἔ-μαθ-ον.

~~5°.– Redoublement des consonnes.~~ Ex.

6° Permutation ou suppression des consonnes.

Grammaire grecque.

Des mots simples (primitifs et dérivés) et des mots composés.

On appelle mots primitifs les mots qui sont formés immédiatement d'un radical et des désinences servant à la flexion. Ex. ναῦ-ς, φιλέ-ω.

On appelle mots dérivés ceux dans lesquels un suffixe vient s'ajouter au radical d'un mot primitif ou déjà formé et donne ainsi naissance à un autre radical. Ainsi du primitif φιλέ-ω sont dérivés les mots φίλη-σις, φιλη-τό-ς par l'addition des suffixes σι, το.

(Notez que dans la dérivation, l'ε du radical s'est renforcé, renforcement assez fréquent dans les formes nominales ou verbales. Ex. ἀλγέ-ω, ἀλγή-σω, ἄλγη-μα, ἄλγη-σις, ἀλγη-δών.)

En général c'est surtout ~~dans~~ la dérivation qu'ont lieu les principales altérations de la racine dont nous avons parlé.

On appelle mots simples les dérivés comme les primitifs, par opposition aux mots composés.

Un mot est composé quand il se forme de plusieurs mots unis l'un à l'autre au moyen d'un changement qui ôte presque toujours à chacun d'eux ou à l'un d'eux la forme ou le sens qu'il aurait s'il était employé séparément. Exemples. δουλοπρεπής parce que ni δουλο ni πρεπης ne sont des mots grecs; ou encore φερέοικος parce que φερε n'est pas ici l'impératif du verbe φέρω, mais un thème signifiant celui qui porte, et que οικος n'a pas la forme οἶκον qu'il devrait avoir s'il était le régime du verbe φέρω. comme dans la locution ὁ φέρων οἶκον.

La dernière lettre du premier mot en se combinant avec la première du mot suivant, observe les lois de la contraction et de l'assimilation des lettres. Ex:

κακό-εργος, κακοῦργος.

παλιν-λογέω, παλιλλογέω.

21v

Quelquefois le radical du premier mot est apocopé (de ἀποκοπή, retranchement, coupure) c'est-à-dire qu'une syllabe ~~est~~ a disparu. Ex:

σπερμολόγος qui ramasse des graines pour σπερματολόγος.

ζωγράφος, qui écrit l'histoire des animaux p. ζωογράφος.

Les mots composés forment eux-mêmes des dérivés. Ainsi de φιλόδοξος viennent φιλοδοξία, φιλοδοξέω.

σπερμολόγος vient σπερμολογέω.

Généralement les deux mots composés n'ont pas plus de deux termes composants, excepté lorsqu'ils renferment des prépositions comme dans ἀντιπαρατάσσω, ἀντιπαράταξις, ὑποπαραίτησις.

(Les mots comme τορνευτολυρασπιδοπηγός, qui fait des lyres et des boucliers tournés, et en latin suovetaurilia qui sacrifice d'un porc, d'une brebis et d'un taureau, sont des exceptions assez rares)

Lorsque deux mots gardent en s'unissant la forme et la valeur qu'ils avaient séparément, alors ils sont seulement juxtaposés Ex. Νεάπολις, Νεοντεῖχος (v. d. Thrace)

Substantif

Compris par les Grecs avec l'adjectif sous le terme ὄνομα.

Apollonius Dyscole (d'après Priscien):

Nomen est pars orationis quae singularum rerum corporalium [concrets] vel incorporalium [abstraits] sibi subjectarum <u>qualitatem</u> propriam [noms propres] vel communem [noms communs] manifestat.

Division fondée sur la qualité.

– Nomina propria, appellativa, adjectiva.

Priscien: Adjectiva jure sunt appellata quae illis nominibus quae substantiam demonstrant adjiciuntur.

La division du nomen substantivum — adjectivum : Abélard.

Le nom ou substantif est une partie du discours qui désigne un objet déterminé en genre et en nombre. – J'entends par objet ce qui est conçu comme subsistant par soi-même et comme étant indépendant d'autre chose, ce que philos. on app. substance.

Concrets. – abstraits.

Noms propres : noms appellatifs. – Noms de matière, collectifs.

<u>Genre.</u>

<u>Nombre.</u>

<u>Fonction</u>. Le substantif a pour fonction propre d'exprimer le sujet, le terme qualifié et le complément.

Théorie des cas.

Nommés par les Stoïciens.

Peu de précision chez les anciens. – Meilleur au moyen-âge. – Faux dans Sanctius qui sous-entend des prépositions ce qui est combattu par Godefroy Hermann.

Théorie qui dit que chaque cas a une signification propre et une signification dérivée, – d'abord des rapports de lieu.

On appelle cas les formes que prend le substantif suivant qu'il désigne la personne à laquelle s'adresse celui qui parle ou qu'il remplit les fonctions soit de sujet soit de complément.

23

Emploi des temps de l'indicatif.

Temps. – On appelle temps la forme que prend le verbe suivant le rapport de l'action à un temps déterminé.
Relativement à un temps déterminé l'action peut être simultanée, antérieure, postérieure.

Présent. – L'action est simultanée avec le temps où l'on parle. – réduit à un instant ou ayant une certaine durée.
1° durée infinie. – Ὁ θεὸς τε καὶ τοῦ θεοῦ πάντα ἄριστα ἔχει (Plat) – Deus mundum conservat.
2° action renouvelée habituellement ou fait d'expérience. – Ῥώμη ἀμαθὴς πολλάκις τίκτει βλάβην (Ibid.)
3. action se terminant au moment où on parle ou considérée comme s'accomplissant dans le même temps.
νικῶ, ἡττῶμαι, ἥκω – annum jam audis Cratippum. – Voilà un an que je dis.
4° – action commençant au moment où on parle, en elle même ou en imagination.
ημεις πορευομεθα οπου μελλει το στρατευμα σιτον εξειν. – quid ago? nunc? Je reviens bientôt.
5° – dans les narrations avec des verbes qui signifient des faits passés, parce que l'imagination les voit présents.
ὁποῖος ἄρ' ὅν Τυνδάρις τίκτει χορῇ; – except. Crateram antiquum tibi quem dat Sidonia Dido.

Imparfait. – Une action passée est simultanée à un temps passé. – réduit à un instant ou ayant de la durée.
En outre dans les récits, date, lieu, état, manière d'être, dispositions, motifs. – descriptions.
1 Parfois temps antérieur à celui qui est marqué par l'aoriste ou le prét. déf. – L'hiver se passant ainsi, t. c. j. recommence lettre
En grec, pour l'aoriste ἐλεγον, ἐκελευον – Τουτων δε πραχθεντων απεπλει Λυσανδρος προς Σαμον.
2. Pour un fait qui vient de se passer. – οὓς ἄρτι ἔλεγον. – Cuimne hoc dictum erat? – Vetus credidi. – Que vous disais-je?
3. – Avec donner, livrer, jeter, action en voie d'accomplissement. – Εκαστος τις επειθεν αυτον υποστηναι την αρχην.
Constitit utrumque agmen et prælio sese expediebant. – Il donnait à sa fille vingt mille francs.
4. – D'un fait qui subsiste au moment où l'on parle, pour montrer qu'on l'a observé, admis, ou qu'on en a traité.
Ην ἡ μουσικὴ ἀντίστροφος τῆς γυμναστικῆς, εἰ μέμνησαι. – Κύπρις οὐκ ἄρ' ἦν θεός;

Aoriste. – Une action est antérieure au moment de la parole purement et simplement.
§ 1° – De tout fait passé quand on veut marquer l'antériorité: ὅσον χρονον προυστη της πολεως εν τη ειρηνη μετριως ἐξηγειτο.
2. – un fait général d'expérience: ουδεις επλουτησε δ ταχεως δικαιος ων.
3 – avec ἄν répétition d'une action: ει τινες ιδοιεν που τους σφετερους επικρατουντας ανηλαλαξαν αν.
4. – l'aoriste de certains verbes s'emploie d'une action présente:

Parfait latin. – En prose dans la narration, d'un fait isolé, d'expérience. – Haud semper errat fortuna, aliquando et elegit.
En poésie, fait habituel: Rege incolumi mens omnibus una est; amisso rupere fidem constructaque mella diripuere ipsæ.

français. – Il est venu hier, ou il vint hier. – Il est venu ce matin.
le prétérit déf. souvent une action plus éloignée que le prét. ind. Graces à mon amour je me suis bien servie
Du pouvoir qu'Amurat me donna sur sa vie.
Dans les narrat. prét. déf. si les faits ont eu lieu le jour même. – Le flot qui l'apporta recule épouvanté.
tous deux d'un fait d'expérience. – Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire.

Parfait grec. – Une situation présente est le résultat d'un acte antérieurement accompli. – Trad. du parf. pas. – ωπλισμαι.
parfaits ayant le sens de présents. – sentiments que l'on éprouve par suite de faits antérieurement accomplis.
employé où on s'attendait à l'aoriste. Καιτοι πολλοι παρ'υμιν γεγονασι ρητορες ενδοξοι.
En latin et en français. – Fuit Ilium. – Memini. – Ceci est fait. – J'ai fini dans un moment.

Plus-que-parfait. – En g. une situation passée est le résultat d'un acte antérieurement accompli.
En l. et en f. une action passée est antérieure à une autre action passée.
ηλθον οι Ινδοι εκ των πολεμιων ους επεπομφει Κυρος επι κατασκοπην.
Dixerat hæc ille quum puer nuntiavit venire ad eum Latium.
Dans les lettres: απεσταλκα σοι τονδε τον λογον δωρον. – Nihil habebam quod scriberem, neque enim novi quidquam audieram.

Prétérit antérieur. – avec un adverbe de temps et d'un fait isolé, pour marquer entier achèvement: il eut bientôt franchi cette distance

Futur. – Une action est postérieure au moment de la parole.
G. 1° – Avec verbes signifiant état, le sujet entrera dans cet état: αρξονται η αξιοι τουτου εσονται.
2° – La proposition est une conclusion qui résulte de ce qu'on a dit. – φιλοσοφος ημιν την φυσιν εσται ο μελλων καλος καγαθος εσεσθαι φυλαξ πολεως.
L. – Conclusion: – confer, tum intelliges.
F. – Le vrai philosophe sera donc ainsi.
operations militaires. – l'artillerie s'appuiera –

23 v°

Futur antérieur. – Une situation à venir est le résultat d'un acte antérieurement accompli.

G. L. – accomplissement rapide et immédiat. Tu mihi mulieres, ego adivero pueros.

F. antériorité d'une action future à une autre action future. – entier achèvement

pour le présent indéfini – 1. Vous aurez mal pris vos mesures – 1° J'aurai fait soutenir un siège

Français. 1° Un substantif avec une propos.- et un adverbe ou un adjectif.
2°.- Un participe ou un adjectif et une propos. relative.
3°.- Un infinitif et une propos. complét.

Suppression des conjonctions.-
Asyndètes copulatif.
explicatif
adversatif.
énumératif.
consécutif.

Interjections.

Les interjections ne sont pas des mots. Elles signifiant des sentiments et se rapprochent des cris des animaux.

24 v

Préposition

La préposition est un adverbe servant à signifier le rapport de détermination qui unit un substantif à un mot, à un terme ou à une proposition entière.

Emploi. – 1°. Sans complément.

Grec. – Homère. – Prose : προς, ὁ προς δε, προς δε και

Latin. – Coram, ante, antea, circa – post etc.

Franç. – Après, avant, avec – –

2°. – Avec complément. – Elles se construisent avec les substantifs, les mots employ. substant. l'adverbe, – d'autres prépos.

Place. – En général elle précède immédiatement son complément.

Except. – Grec. – En poésie toutes les prop. dissyllabiques peuvent suivre leur complément.
En prose, ἕνεκα et περι.
Entre la préposit. et l'article on intercale οὖν, γαρ, μεν, δε...

Latin. – On met l'adject. avant, pour attirer l'attention : Paucos post menses.
Deorum in mente insolite – mais quorum in mente.
Is quem contra venerat.
Propter Hispanorum apud quos consul fuerat injurias. – Ad bene beateque vivendum in patriamque.

Français. – Intercalations quand le complément est un infinitif.

Répétition. – Grec. – 1. Apposition. – Devant l'explicative, à volonté.
Devant la qualific. non.
2. Prop. relat. – Oui quand le relat. précède l'anté.
Non, quand le relat. suit.
3. Prop. compar. – Oui, si le terme avec ὡς suit.
Non, si le terme avec ὡς précède.
4. Plus. compl. coord. – On ne l'exprime en gener. qu'une fois.

Latin.
1. – On ne répète pas.
2°. – On peut ne pas le répéter quand le relatif est complément d'un même verbe.
3°. – — —
4°. On répète si on les considère comme distincts.

Français. – On répète devant l'apposition partitive.
Un complément peut se rapporter à plusieurs prépositions.

Conjonction.

La conjonction est une sorte d'adverbe signifiant le rapport qui lie soit les parties élémentaires d'un terme composé, soit des propositions.

Suivant la nature des propositions qu'elles unissent, elles sont dites de coordination ou de subordination.

Suivant la nature des rapports qu'elles expriment elles sont copulatives, disjonctives, adversatives, comparatives, déclaratives, temporelles, causales, finales, consécutives, suppositives, concessives.

Place. – En général devant le terme ou la proposit. dont elle marque la coordination ou la subordination.

Emploi particulier des conjonctions de coordination. – En général elle ne lie que des expressions de même espèce ou des propositions de même nature.

Cependant en grec elles unissent :
1°. un substantif et un adjectif.
2°. un substantif et un adverbe.
3°. un substantif et un participe.
4°. un substantif avec une prépos. et un adjectif.
5. un adjectif et un adverbe.
6. un participe et un adverbe.
7. un participe absolu et un adverbe ou un substantif.

pour les propositions.
1°. un substantif et une proposition complétive
2. un participe et une proposition dépendante.
3. une proposition relative et une propos. indépend.
4. un infinitif et une propos. indépend.
5. une propos. complét. et un infinitif.

Adverbes. – Interrogations.

1 – Interrogations sans particules adverbiales.

G. Οὐ, annonce qu'on attend une réponse affirmat. – μη, qu'on attend une négative.

L. – Si l'interrog. est affirmat. la réponse attendue est négative.

2. – Adverbes d'interrogation G.

G. αρα, η, μων, ποτερον – ει, – ειτε. – ποτερον, η.

L. – ne, num, nonne, an, utrum, an.

Interrogation directe. –

a. – incertitude.

αρα ou η. – __ne__ joint au verbe

__ne__ joint à un autre terme exprime l'étonnement.

b. – réponse négative.

αρα μη – μων. – __num__.

c. – réponse affirmative.

αρ' ου – nonne. – q.q.f. αλλο τι η

d. – interrogat. disjonctive.

ποτερον η. – utrum, an. – ne, an. – ne seul.

__An__ s'emploie avec la signification de __num enim__ pour amener une preuve à l'app. d'une assert. antérieure.

__An__, après une interrog. s'emploie souvent quand on énonce une conjecture.

__An__, marque l'hésitation entre deux idées.

Interrogation indirecte.

G. ει, ει, η. – ποτερον – η, ειτε, ειτε.

L. – ne, num. – nonne – utrum, an. – ne, an. – ne, an.

An, n'est employé seul à l'inter. indir. que dans les poètes, et avec certaines expressions: Haud scio – nescio –

Si, après expecto, tento.

Gr. – ει, εαν, pour voir si.

L. – si, si forte, pour voir.

Place de la négation.

Gr.- Lat.- Devant le terme sur lequel elle porte, et quand elle porte sur la proposition, devant le verbe.

Ου παντα ορθως εποιησε. – Παντα ουκ ορθως εποιησε.- Παντα ορθως ουκ εποιησε.

Οὐ, non gardent leur sens propre ou ~~gardant~~ prennent un sens figuré.

I.- 1- Les mots interrogatifs et relatifs formés avec des racines pronominales, les conjonctions εἰ, si attirent souvent à eux la négation.

On rapproche souvent la négation du relatif quand la prop. princ. est négat. ou en lat. quand le relatif signifie parce que.

2.- Par exception le mot qui précède le verbe forme avec lui comme un seul terme sur lequel porte la négation – en grec le participe.- en latin l'infinitif avec poterit.

3.- Le grec et le latin font tomber sur un mot la négation qui, en français, porte sur la proposition.
On dit ουκ αδηλος εστιν, Non dubium est.

On construit de même la négation avec beaucoup de pronoms, et d'adverbes.

La négation peut porter à la fois sur l'adverbe et la proposition.

Doleo quod nunquam in civitate ulla accidit, non una cum libertate rempublicam recuperatam.

La négation se place en tête de la proposition suivie de γαρ, ουν, αν, enim, tamen.

En Gr. quand la négation précède l'article ou la prépos. elle donne à entendre le contraire de l'idée exprimée par le substantif.

II.- 1- Non synonyme de ne.- Rare avant le 1er siècle.- Non Teucros agat in Rutulos.

2.- Négation interrogative synonyme de nonne.- Non populi gentesque tremunt?

3- Οὐ, non, synonyme de ουτε, nec.- Non insueta graves tentabunt pabula fetas, Nec mala vicini...

4.- Non synonyme de ne quidem avec les comparatifs et si.- At mihi sese offert ultro meus ignis Amyntas

5- Οὐ, non, en antithèse.- At non Venus aurea contra pauca refert) Notior ut jam sit canibus non Delia nostris.

6- On sépare la négation du verbe pour la fortifier par des interjections et des pronoms démonst. et ~~relatifs~~ personnels.

Non equidem faciam.- Non ego vos posthac

Négation en français.

Non et ne.-

Point nie plus fortement que pas.

Non s'emploie:

1º Devant toutes les parties d'une proposition, excepté le verbe et devant une proposition dépendante.

Un juge qui veut que les lois gouvernent non les hommes.

2.- Comme équivalent d'une proposition indépendante.

a- dans une réponse.

b.- pour renforcer une proposition négative.

c.- elliptiquement pour nier ce qui précède et passer à une proposit. affirmat.

d.- non que.- Non que votre colère ou la mort m'intimide.

Ne s'emploie avec les verbes.- Il est en général renforcé.- Il ne l'est pas:

1º Dans toutes les propositions qui marquent restriction ou exception

Je n'ai de volonté que la sienne.

Que faire en un gîte à moins que l'on ne songe

2º.- Avec les verbes circonstanciels; oser, pouvoir, savoir, cesser.

Je ne saurai que devenir.

3º.- Dans les prop. affirmat. sous forme interrogative.

Qui n'admire ce bel astre?

4º.- Dans les prop. relat. et consécut. (unies par que) quand la prop. princip. est négat. direct. ou sous forme interrog.

Avez-vous un ami qui ne soit des miens?

5. Dans les propos. temporelles où le verbe est au prét. défini. après depuis que et il y a que.

6.- Dans les propos. complét. qui dépendent de verbes renfermant une idée de négation.

a- Après craindre, avoir peur...- on emploie ne quand la propos. princip. est affirmative.

b.- Après douter, nier, désespérer, on met ne si la principale est négative.

c.- Après empêcher, éviter, prendre garde.- on met toujours ne.

d- Après il s'en faut et il tient à unis à une propos. négat.

7.- Dans les propos. comparat. qui expriment le terme rapporté – ne si la prop. principale est affirmative.

J'aime encore plus Cinna que je ne hais Auguste.

Latin. – Négations simples.

Non nie indépendamment de toute vue de l'esprit: ne nie avec subordination à une vue.

Haud – pas précisément. – Ne se construit qu'avec scio, ou des adjectifs et des adverbes.

Négations composées.

Nec, neque, neve.

1° Corrélativement: neque, neque: nec, nec: et, neque: neque, et.

après ut, on emploie neve, neve. –

2°. – Neque est employé régulièrement pour et non, neve, et ne.

a. – on trouve et non quand la négation ne fait qu'un seul mot avec le terme qu'elle précède.

Demetrius Syrus vetus et non ignobilis dicendi magister.

Ac non, et non s'emploient avec le sens de et non, plutôt dans des propositions suppositives.

Le français et non se rend toujours par ~~et~~ non. – Hoc morum vitia sunt, non senectutis.

b. – Non enim solum acuenda nobis neque (franc. et) procudenda lingua est.

On emploie souvent aut ou ve pour lier le second terme dans une même proposition.

Non recito ubivis coramve quibus libet.

Ac, et ne s'emploient que quand les termes ne forment qu'une seule idée. – maerorem ac luctum.

Neve, neu, s'emploient pour aut après ne.

Neque, neve, chez les poëtes doivent parfois être décomposés en et non, et ne.

Neque ait sine numine vincit.

3°. – Neque est employé au lieu de non devant enim, vero, tamen.

Ne quidem – signifie pas même. – non plus.

Nec a remplacé ne quidem à partir de Tite-Live. – Esse aliquid Manes, et subterranea regna Nec pueri credunt.

Non modo – tantum – solum — sed etiam, verum etiam, marquent gradation.

Premier membre négatif: Non modo non oppugnator sed etiam defensor.

La négation est exprimée au second membre par sed ne quidem, sed vix.

Vobis inter vos non modo voluntas conjuncta fuit, sed ne praeda quidem adhuc divisa est.

Quand le premier membre est accompagné d'une négation, on la répète au 2e par ne quidem.

Nullum non modo illustre, sed ne notum quidem factum.

Si les deux membres ont un même attribut qui soit nié on peut mettre non modo sans non.

Assentatio non modo amico sed ne libero quidem digna est.

Non modo s'emploie dans le sens de je ne dis pas, je ne dirai pas que

Non modo peut se placer après une proposition principale pour exprimer ce qui est le plus ordinaire

Secundas ~~res~~ etiam res nostras, non modo adversas pertimescebam.

—— Nedum: encore moins après une prop. négat. Depuis Tite-Live à plus forte raison.

Insueta omnia oculis auribusque, quae vel socios, nedum hostes victos terrere possent.

Non magis quam – pas plus que et les deux termes comparés sont niés.

autant que et les deux termes comparés sont affirmés: dans ce dernier cas on enlève le premier terme compris entre non et magis et on intervertit pour traduire.

1°. Non nascitur ex malo bonum non magis quam ficus ex olea.

Propositions indépendantes. 2°. – Jus bonumque apud veteres legibus magis quam natura valebat.

Non – avec l'indicatif, l'infin. historique, le subjonctif délibératif, hypothétique, dubitatif ou exprimant la conséq. d'une supposition.

Ne. – avec le subjonctif dans les prop. volitives, optatives, concessives, délibératives, quand il s'agit de ce qui aurait dû être –

Propositions dépendantes. Non s'emploie dans les prop. complét. dépend. d'une prop. princ. signif. arrive, – causales, consécut. temp. relat.

Ne – avec le subj. dans les prop. complétives dépendant de verbes qui signif. faire et vouloir et dans les prop. finales.

Sinon, si minus: nisi après une négation, excepté. – Quod adhuc nemo nisi improbissimus fecit.

Après une propos. négative nisi ou nisi tamen peut signifier seulement.

Nisi quod a le même sens. – Tusculanum et Pompeianum valde me delectant nisi quod me.

Union de plusieurs négations. – 1°. Deux négations qui se rapportent à des idées differ. conservent chacune leur valeur

2°. La négation dérivée suivie d'une négation simple est détruite. – Nihil non arrogat armis. – Nullus non.
—— simple —— dérivée, affirmation particulière. – Non nullus.

Nec non, non plus. – Nec hoc Zeno non vidit, sed verborum magnificentia est delectatus.

3. – Négation renforcée. a. – Une prop. négat. peut être suivie de ne quidem et une expression négat. de nec nec.

b. – Après empêcher, défendre, on renforce l'idée de négation par ne.

c. – Quoniam après certains verbes qui signifient défendre: quin après omettre, dubitare, accomp. d'une négat.

26e

Négations.

Grec.- Négations simples.- Ου, ουκ, ουχι nient indépendamment de toute vue de l'esprit.
Μη nie avec l'idée de subordination à une vue de l'esprit.

Ουτε, μητε ne s'emploient guère que corrélativement.

Ουδε, μηδε signifient non plus, ni — pas même.

Καὶ ου, καὶ μη, servent à unir une proposition négative à une proposition négative.

Ουδε εις, pas même un, pas un seul.

La négation implique souvent le contraire de l'idée exprimée.

Propositions où le verbe a une forme personnelle.

1°- Propositions indépendantes.- Ου s'emploie avec l'indicatif quand le rapport est énoncé purement et simplement, et avec l'optatif accompagné de ἄν.

Οὐ βουλομαι — Ουκ αν βουλοιμην.

Μη s'emploie dans les propositions volitives, délibératives, optatives.

Μη λεγε.- Μη γενοιτο.

2°- Propositions dépendantes.

Οὐ s'emploie dans les propositions complétives, causales, consécutives, temporelles et relatives (non suppositives).

On emploie aussi μη avec ει quand on veut exprimer une idée de doute.

Μη s'emploie dans les prop. suppositives, finales, complétives dépendant de verbes signifiant crainte, danger ou qui sont au subjonctif.

Propositions où le verbe n'a pas une forme personnelle.

1°- Infinitif.- En général il est construit avec μη

A.- μη est obligatoire quand l'infinitif dépend d'une expression prohibitive.- Μη οκνειν δει.
Il s'emploie ordinairement quand l'infinitif a l'article.
- dans une antithèse on trouve souvent οὐ modifiant quant au sens le verbe principal.
- ουδεις doit être parfois décomposé en οὐ τις, ου modifiant le verbe principal.

B.- οὐ se rencontre souvent après les verbes qui signifient penser et dire quand la proposition infinitive répond à une proposition précédée de οτι.

Ενομισεν ουκ αν δυνασθαι μενειν τους πολιορκουντας.

μη est obligatoire quand le verbe est à l'impératif ou signifie ordonner.

Ελεγον αυτους μη αδικειν.

2°- Participe.- Il se construit avec μη quand il a la signification suppositive, ou qu'il dépend d'une proposition qui exige μη indépendamment du participe.

Εσχατη αδικια δοκειν δικαιον ειναι μη οντα.

Substantif- adjectif- adverbe- préposition.

Ces mots se construisent avec μη dans les mêmes cas que le participe.

Union de plusieurs négations.-

1°- Deux négations qui se rapportent à des idées différentes dans une même proposition conservent chacune leur valeur relativement au terme avec lequel elles sont unies.

Ου θεμις τῷ ορθως λεγοντι μη συγχωρειν.

2°- La négation dérivée (ουδεις, μηδεις) suivie d'une négation simple est détruite par elle.

3.- La négation est souvent renforcée par des négations subséquentes.

a.- ου et μη sont suivies de négations dérivées qui ne font que renforcer la négation.

b.- après les verbes qui signifient nier on renforce souvent la négation par οὐ dans la proposition complétive dont le verbe est sous la forme personnelle

Αντελεγεν οτι ουκ εγχωροιη.

c.- après les verbes qui contiennent implicitement une idée de négation, on ajoute μη à l'infinitif.

Δεδοικε μηδεν εξαμαρτανειν.

d.- après les propos. négat. directes ou interrog. et les verbes qui signifient empêcher, contredire et accompagnés d'une négation on emploie μη ου au lieu de μη.

Αδυνατα ην μη ου μεγαλα βλαπτειν.

Terme à suppléer.

Ellipses.- εστι. — ειπω.

27/72

27v

Pronoms relatifs.

Signification G. Ος qualifie l'antécédent purement et simplement: ἔστιν δίκης ὀφθαλμὸς ὃς τὰ πάνθ' ὁρᾷ.

Οστις ajoute que l'antécédent appartient à la classe de choses ou de personnes qualifiées par la proposition relative. οὐκ οἶδα ὅστις ἄνθρωπος γεγένημαι (Xén).

ὃς ἄν avec le subj. = οστις.

L.- qui avec le subj. = οστις

ubi, unde, quo, équivalents du relatif adj. précédé d'une préposition.

F.- qui.-

que.- jamais sujet. Rapports - 1° objet direct de l'action du verbe

2° temps

3. manière

4. attribut de être et devenir.- Avec les pron. indéf. idée de concession.

quoi.- touj. précédé d'une préposition

lequel - id.

dont.- de de unde signifiant d'abord d'où.- Depuis - de qui, ~~de~~ quoi, duquel.

où.- de ubi.

autrefois pour auquel:

Construction dans une proposition dépendante.

1° Le relatif peut être complément dans une proposit. adject. construite au participe ou avec un 2e relatif.

G.- νῦν σοι φράσω πρᾶγμ' ὃ σὺ μαθὼν ἀνὴρ ἔσει.

L.- Id bonum solum est quo qui potiatur necesse est beatus sit.

2°. Le relatif peut être complément d'une proposition causale, suppositive, temporelle.

G.- ἔφη εἶναι ἄκρον ὃ εἰ μή τις προκαταλήψοιτο ἀδύνατον ἔσεσθαι παρελθεῖν.

L.- An adolescentem discere ea mavis, quae quum praeclare didicerit nihil sciat.

Attraction.- Construction dans laquelle l'antécédent prend le cas du relatif ou le relatif celui de l'antécédent

1° Attraction du relatif, presque obligatoire en grec, rare en latin.

2.- L'attraction de l'antécédent n'a guère lieu que quand c'est un substantif.

G- a. τίς ἡ ὠφέλεια τοῖς θεοῖς τυγχάνει οὖσα ἀπὸ τῶν δώρων ὧν παρ' ἡμῶν λαμβάνουσι.

οιος et ηλικος se mettent au cas du mot auquel ils se rapportent: τους οιους υμεις μισει συκοφαντας.

b.- τὴν οὐσίαν ἣν κατέλιπεν οὐ πλείονος ἀξία ἐστιν.

apposition d'un substantif qualifié par une proposition relative

ουδεις οστις ου

un adjectif avec οσος

L.- a.- Urbem quibus quisque poterat elatis penates tectaque relinquentes exibant.

b.- démonstratif. quae prima est innocentis mihi defensio oblata suscepi.

2°. apposition mentale.- firmi et constantes amici eligendi sunt cujus generis est magna penuria.

3.- quand le subst. antéc. a un rapp. exprimable par pro, avec - Tua ea prudentia nihil te fugiet.

Antécédents.-

ος	ουτος	qui	is, idem
οιος	τοιουτος	qualis	talis
οσος	τοσουτος	quantus	tantus
ηλικος	τηλικουτος	quot	tot
ως	ωστε	quam	tam
ωσπερ	ουτω	quoties	toties
οτε	τοτε	quum	tum.
ου	ενταυθα		
η	εκει		
οι	εκεισε		
οθεν	εκειθεν		

L'antéc. du relatif peut être implicit. contenu dans le pron. possessif Vestra consilia accusantur qui mihi summum honorem et maximum negotium imposuistis.

Le relatif neutre qualif. en apposition une proposition entière,

Le subst. qui est l'antéc. du relatif peut être placé ... sans article après la propos. relative. Αμαθεστατοι εστε ων οιδα ~~...~~ Ελληνων.

Quand l'ant. précède on ne répète pas la prép. devant le relatif.

Ὃ peut avoir pour antécédent une proposition avec laquelle il est employé en apposition.

Emploi des voix.

On appelle voix les formes que prend le verbe suivant que le sujet est l'auteur ou l'objet direct et immédiat de l'action (actif et passif) ou enfin qu'il est à la fois le sujet ou l'objet direct ou indirect de l'action (moyen).

Les verbes actifs sont employés transitivement quand ils signifient une action qui s'exerce directement ou indirectement sur un objet. – intransitivement quand l'action signifiée n'a pas d'objet direct ou immédiat.

Voix active. – 1°. Verbes transitifs employés intransitivement. ἔχειν, δοῦναι, ὁ λόγος αἱρεῖ. – potare. –

La réciproque n'a pas lieu en général. – Cependant αναβαινειν ανδρας επι ~~χη~~ χαμηλους. – (Herod). – monter un livre

2. – Changements réciproques avec une préposition. – G. βαλλειν, μεταβαλλειν – βαινειν, διαβαινειν,

L. – Verbes de mouvement avec circum, praeter, trans, super, subter, ad, in. – F. courir, parcourir; venir, prévenir.

3. – Verbes intransitifs construits avec un subst. qui qualifie l'action signifiée par le verbe.

4. – On attribue l'action au sujet qui en a la responsabilité. – προπεμψας ερμηνεα ειπεν οτι βουλοιτο διαλεχθηναι τοις αρχουσι. (exclusi eos.)

Echange avec le passif. Verbes signifiant subir une action: αιτιαν εχειν υπο τινος.

Echange avec le moyen. – μεταβαλλω, στρεφω. – Duro, inclino, remitto. – Changer, tourner, coucher.

Voix passive. – Conséquences de la définition.

1°. – Les verbes intransit. ne doivent pas avoir de passif. – Exc. G. le compl. au dat. ou gén. devient sujet: αρχεσθαι, φθονεισθαι (καταφρονεισθαι).

L. – invideor, triumphatae gentes. – Emploi impersonnel. – Curritur. – suj. action signifiée par le radical, voix pass. l'action se fait.

2°. – Le complément direct qui qualif. l'action signif. par le verbe actif ne devrait pas être suj. au pass. – Cependant:

en G. – τα χρηματα κινδυνευεται τω δανεισαντι. – τα πεπονημενα. – τα πεπολιτευμενα.

L. rare. – hac pugna pugnata. – Tertia jam vivitur aetas.

3. – Les verbes passifs ne doivent pas avoir de compl. signif. l'obj. dir. et immed. de l'act. – mais compl. dir. qual.

G. μιαν μαχην ηττηθησαν. L. – aventir, exhutar. – non audimus ea quae a natura monemur.

Malgré 3. 1° verbes ayant deux accusat. l'accusat. de la chose reste. – διδασκεσθαι επιστημην. – doceri – interrogatus. – celari.

2° Compl. de person. au dat. devenant suj. – accus. chose reste G. οι δολιχοδρομοι παχυνονται τα σκελη.

L. Puer laevo suspensi loculos tabulamque lacerto. – Juno nondum antiquum saturata dolorem.

Le sujet du verbe actif est employé avec le passif en grec: gén. avec υπο, le compl. est l'auteur de l'act. – dat. idée de moy. dinti. de possess. – ανηρ αβουλος ηδοναις θηρευεται. – παρα avec donner. – απο προς εξ, rares. – L. – a ou ab.

Le passif de beaucoup de verbes a la signif. moyenne. – G. aorist. ηπροσθησαν, συσπειραθεντες, ~~εσπαραχθη~~, ησχυνθην

L. – commendari, congregari, delectari, mutari. – galeam induitur. – Virgines longam indutae vestem.

Voix moyenne. – 1° Le sujet est l'objet direct de l'act. λουω, λουομαι, γευω, γευομαι. – Pour la clarté, pronom, μη ~~α~~ θελε λυπειν σεαυτον.

2. Le suj. est l'obj. indirect. – Nuances. –

a. – le suj. est intéress. dans l'accompl. de l'action: αιρεισθαι την ελευθεριαν. – την ψηφον τιθεσθαι.

b. – le suj. fait faire l'action par lui, διδασκεσθαι τον υιον.

c. – le suj. applique à l'action sa volonté ou ses ressources. πολεμον ποιεισθαι.

Les raisons qui font préférer le moyen sont souvent impossibles à fixer.

F. – Le pron. compl. est compl. direct. – Ainsi avec les verb. pron. accid. transit. se tuer, se précipiter.

Le pron. est compl. indir. s'arroger. – se donner, se permettre. – se nuire.

Le pron. n'est ni compl. direct ni indir. – s'en rapporter, s'accouder, s'accroupir, s'agenouiller, se cabrer, s'embusquer, s'amouracher, se gendarmer, s'évaporer, se moquer, se souvenir. – nuance légère.

verbes pron. accid. changeant de sens, s'apercevoir, s'attendre, se disputer, se flatter.

verbes ayant la val. d'un passif. – Je me nomme Paul.

Accord du participe. – a lieu dans les v. pr. essent. excepté s'arroger.

Verbes pron. accidentels. – ils se sont attaché cet homme, ils se sont attachés à le faire comprendre. – Ils se sont rendus maîtres de la place. – Verb. intrans. – Ils se sont plu, succédé. – Ex. ils s'en sont allés, se sont prévalus.

28v

Propositions indépendantes.

Une proposition est indépendante quand elle ne fait pas partie d'une autre proposition.

Indicatives.- La chose énoncée est indépendante de toute vue de l'esprit et de toute affection de l'âme. L'indicatif exprime sans distinction les vérités de fait et les vérités nécessaires.

Volitives.- La chose énoncée est l'objet d'une demande: suivant les circonstances ordre ou prière. impératif, subjonctif ou futur.

Impératif. G. avec ou sans négation (μή) - on n'emploie pas l'aoriste avec μή.

L.- A la 3e pers. dans la rédaction des lois: regio imperio duo sunto iique consules appellantor. Avec la nég. que dans la rédact. des lois: nocturna sacrificia ne sunto. - ne sevi.

L'interdiction est souvent exprimée par noli. Noli putare.

F.- Avec ou sans négation.

Subjonctif.- Ne s'emploie pas à toutes les personnes et à tous les temps.

G.- Dans les prop. affirm. à la 1e pers. du plur. - souv. précédé de ἄγε, ἴθι, φέρε - ἄγε σκοπῶμεν καθ' ἕκαστον. - Parf. la 1re du sing: ἄγε δή, ἴδω.

Dans les prop. négat. avec μή et ses dérivés, la prem. pers. du subj. au plur. - la 2e et la 3e seulem. à l'aor.: μηδεὶς ὑπολάβῃ με βούλεσθαι λαθεῖν.

L. 1°. Dans la prose ord. la 3e pers. du subj. pour la 3e de l'imp.: aut bibat aut abeat.

2°.- La 2e avec le sens de l'impér. quand le suj. est indéterminé: injurias fortunae quas ferre nequeas defugiendo relinquas.

3°.- L'imp. touj. remplacé par le subj. dans les prop. négat. Puer telum ne habeat à la 2e pers. au parfait Hoc ne feceris.

F. A la 3e pers. du prés. et précédé de que: qu'il vienne.

Futur.- formule adoucie de l'impératif.

G.- à la 2e pers. ξένον ἀδικήσεις μηδέποτε καιρὸν λαβών - avec οὐ, οὐκ ἀποκτενεῖτε plus vif.

L.- id. Si quid acciderit novi facies ut sciam.

F.- id. Tu ne tueras point. - Et vous ne le tuerez pas?

Optatives. - La chose énoncée est l'objet d'un souhait.

G.- optatif, même quand le désir n'est pas vif et sans que le ton soit exclamatif. δυσμορφος εἴην μᾶλλον ἢ καλὸς κακός. - αὐτίκα τεθναίην. - exclamativ. avec εἴθε

L.- subj. prés. Valeant cives mei, sint incolumes, sint beati. - on fortifie avec utinam, o si.

F.- subj. prés. - Périsse le Troyen. - Puissé-je, puisses-tu! - S'il venait. - Plût à Dieu. - Dût le ciel.

Délibératives.- Propositions interrogatives qui expriment l'incertitude sur ce que l'on doit faire.

G.- subj. ordin. à la 1re personne. ποῖ φύγωμεν; - optatif avec ἄν ποῖ τις ἂν τράποιτο; fut. ποῖ τις τρέψεται.

L.- subj. prés. quand il s'agit d'un fait présent: quid hoc homine faciatis?

imp. quand il s'agit d'un fait passé: hoc quum viderem quid agerem, judices?

en général la réponse doit être négative.

F.- Infinitif précédé de que: que faire? - ou devoir.

Problématiques - La chose énoncée est considérée comme possible, soit qu'on la tienne pour telle, soit qu'on la tienne pour réelle et qu'on veuille adoucir l'affirmation.

G.- Optatif avec ἄν. - L'aorist. ainsi employé n'a pas le sens du passé, mais les autres significations du temps = l'indicatif. Πολλὰς ἂν εὕροις μηχανάς, γυνὴ γὰρ εἶ. - ἄνευ δ' ἂν οὐδεὶς ἀχθοίμην βίον.

Futur. - πρὸς ταῦτα πράξεις οἷον ἂν θέλῃς.

L.- Le subj. dans un petit nombre de constructions.

Subj. avec une condit. exprim. ou sous-ent. - Magnitudo animi, remota a communitate conjunctioneque humana, feritas sit (serait) et quaedam et immanitas.

Subj. avec un suj. indét. - Quis eum diligat (peut chérir) quem metuat?

Forsitan avec le subj. - Prop. interrog. exprimant blâme ou étonnement: ego te videre noluerim

F.- Conditionnel ou le 2e subj. - Subj. précédé de que dans les exclam. Moi que j'ose. *

29 v

Concessives. – On accorde ou on suppose comme vrai ce qu'on n'admet pas ou ce qui n'est que possible.

G. – l'indicatif avec καὶ δή. je vous accorde que καὶ δὴ τεθνᾶσι· τίς δέξεταί πόλις;

l'indic. dans une prop. interrogat. supposons que. ἐξήμαρτέ τις ἄκων; συγγνώμη ἀντὶ τῆς τιμωρίας τούτῳ.

l'impér. – admettons, ἐθέλω σοι ξυγχωρῆσαι καὶ ἔστω οὕτως.

L. – subj. – ne sint in senectute vires.

impér. – tolle hanc opinionem, luctum sustuleris.

F. – Indic. prés. subj. précédé de que. – impér.

Désidératives. – La chose énoncée ne se rencontre pas dans la réalité.

1° La chose énoncée doit ou ne doit pas être faite.

G. (imparf.) εἰκὸς ἦν ὑμᾶς μὴ μαλακῶς ὥσπερ νῦν ξυμμαχεῖν.

L. Imparf. de l'indicat. de ce qui s'applique au présent. – Perturbationes animorum poteram morbos appellare, sed non conveniret ad omnia.

Parfait de ce qui s'applique au passé: aut non suscipi bellum oportuit, aut geri pro dignitate populi romani oportet.

Imparf. et pl. q. p. du subj. de ce qui aurait dû être fait par oppos. à une autre chose qui a été faite. – Saltem aliquid de pondere detraxisset, il aurait dû.

2. – La chose énoncée est l'objet d'un souhait.

G. – L'imp. f. remplie du prés. l'aor. ind. du passé avec εἰθε.

εἴθ' ἦσθα δυνατὸς δρᾶν ὅσον πρόθυμος εἶ – εἴθ' εὕρομέν σ' Ἄδμητε μὴ λυπούμενον.

L. – Utinam avec l'imp. pour le prés. le pl. q. p. pour le passé.

utinam ego tertius vobis amicus adscriberer. – utinam ne Phormioni id suadere in mentem incidisset.

3. – La chose énoncée est possible.

G. – L'imparf. du prés. l'aor. ind. du passé, avec ἄν.

ἡδέως ἂν Καλλικλεῖ τούτῳ ἔτι διελεγόμην.

Quand une prop. interrog. affirme le contraire de l'id. exprimée par le verbe, l'indicat.

πῶς οὐκ ἐνδέχεται;

L. L'imp. du subj. du prés. le pl. q. p. du passé.

<u>Vellem</u> adesse posset Panaetius. – Canes venaticos diceres, (on eût dit)

En français la forme du verbe est la même que dans les propositions problématiques.

* 2° οὐκ ἂν ἀπέλθοιμι ἀλλὰ κόψω τὴν θύραν.

At non historia cesserim Graecis nec opponere Thucydidi Sallustium verear.

Vous auriez mal pris vos mesures.

Je ne sache personne qu'on puisse lui comparer.

Propositions dépendantes.

Une proposition est dépendante quand elle remplit les fonctions de sujet, d'attribut, de qualificatif, de complément direct ou de complément circonstanciel dans une autre proposition.

Complétives. — Elles expriment que la chose énoncée est l'objet direct de l'action signifiée par le verbe de la proposition principale.

G. — οτι, ως, ει et tous les pronoms interrogatifs, adjectifs ou adverbiaux. — Même mode que si la proposition était indépend. excepté au style indirect et avec μη après crainte, danger, inquiétude. ειπε τι σοι φαινεται ειναι.

Après οπως futur et subj. δεδοιχ' οπως μη τευξομαι — Σευθης κελευει Ξενοφωντα προθυμεισθαι οπως διαβη το στρατευμα.

L. — ut, ut ne, ut non, quin, quominus, et les pronoms interrog. subjonctif.

Dans les anciens poët. l'interr. indir. est parfois à l'ind. Vidisti quo Turnus equo quibus ibat in armis.

F. — Toute interrog. indirecte garde le même mode que si elle était directe. — Après que, subjonctif.

1. — Lorsque la proposition principale implique que la chose énoncée par la propos. complét. ou n'existe pas, ou est incertaine au moment marqué par la prop. princip. ou antér.
   a. — Toutes les fois que la propos. princip. est négative : Je nie que cela soit.
   b. — — — exprime volonté, possibilité. — Je veux, il est possible qu'il vienne.
   c. — — — doute : Je doute qu'il vienne.
2. — Lorsque la proposition principale exprime une affection de l'âme : je crains que —
3. — — — a pour sujet ce ou il impersonnels, et qu'elle exprime une appréciation qui ne porte pas sur la certitude ou la probab. subjonctif. — autr. indicatif.
4. — Lorsqu'elle est construite absolument : qu'un père vous ait aimé je ne m'en étonne pas.
5. — Quand la prop. ~~principal~~ temporel est construite avec si : s'il est certain qu'il l'ait fait.

Indicatif après les prop. princ. qui signifient penser, espérer, croire.

Signif. modifiée. — Les soldats criaient qu'on les menât au combat, qu'ils voulaient venger la mort de leur général.

Après ordonner, indic. et condit. quand c'est judiciaire ou officiel.

Causales. — Elles expriment la cause de la chose énoncée par la proposition principale.

G. — οτε, οποτε, επει, επειδη, οτι, διοτι. — Indicat. except. style indir. Επειδη τυγχανει ημων πολλων ενδεης.

L. — quod, quia, quoniam, quando.

Indicatif — quand la proposition indique la cause considérée comme vraie par celui qui parle. Quod spirates, quod vocem mittitis indignantur.

Subjonctif. — quand la proposition dépendante n'exprime pas la pensée de celui qui parle. Socrates accusatus est quod corrumperet juventutem.

avec quum et quand la cause est écartée avec quod, quia, quin, — non quia non quod. Nemo oratorem admiratus est quod Latine loqueretur.

F. — ~~Subj.~~ Indic. — parce que, puisque, vu que
Subj. — quand on écarte la cause, non que.

Finales. — Elles expriment l'intention.

G. — ινα, ως, οπως, μη.

1° Subjonctif quand la proposition princip. est à un temps princip. — optat. quand à un t. historique. τον κακον αει δει κολαζειν ινα αμεινων η — εκαλουμεν επι τα δειπνα ιν' ευφραινοιντο οι συνοντες. δηλὸς ἦν ἐπιθυμῶν ἄρχειν ὅπως πλείω λαμβάνοι

2. — αν se joint à οπως et ως sans nuance appréciable. — ως αν μαθης ακουσον.

3. — ινα se construit avec l'indicatif des temps historiques pour marquer que l'intention n'est pas ou n'a pas été remplie. Εχρην αυτους ζητειν ινα απηλλαγμεθα τουτου του δημαγωγου.

L. — Ut, ne, ~~ne~~, ut ne, quo. — Tous le subj.

F. — De peur que, afin que, pour que, de manière que etc. — subj.

30 N

Consécutives.- Elles expriment une conséquence qui résulte de la chose énoncée par la proposition principale indépendamment de la volonté.

G.- ὥστε, admis avec l'indicat.

— avec l'infin. pour exprimer que la conséquence résulte de la nature même de la chose exprimée par la prop. principale.

Quand ὥστε signifie et ainsi, et alors, tous les modes employés dans une p. indépendante.

L.- ut, ut non, quin.- touj. le subj.

Nunquam accedo quin abs te abeam doctior. (Térence)

F.- quand la p. pr. aff. indicat.- Sa conduite a été si généreuse qu'il a mérité ...

——— ——— nég. subj.- Il ne le quittera pas qu'il ne l'ait obtenu.

Suppositives.- La chose énoncée est la condition de ce qui est signifié par la prop. principale

La conjonction exprime l'idée; le mode la modalité de la supposition

3 cas.

1er cas.- Supposition pure et simple sans prononcer sur la possibilité ou la réalité.
Indicatif.

G. εἰ θεοί τι δρῶσιν αἰσχρόν οὐκ εἰσιν θεοί. (Eurip.)

la modalité de la proposition principale est indépendante de celle de la proposition.

L.- Indicatif.- Nisi hoc ita est frustra laboramus.- Toujours avec sive: Mala consuetudo est contra Deos disputandi, sive ex animo id fit, sive simulate.

Futur simple d'un fait à venir qui doit être simultané relativement à celui de la prop. princip.

Naturam si sequemur ducem nunquam aberrabimus.

Futur antér. quand le fait énoncé dans la prop. supposit. doit précéder l'autre.

Plato si modo interpretari potuero his fere verbis utitur.

Futur antér. dans les 2 quand elles seront achevées en même temps.

Pergratum mihi feceris si de amicitia disputaris.

Présent à la prop. supp. quand la condit. existe dans le présent et conséquence dans l'avenir.

Perficietur bellum si urgemus obsessos.

F.- Indicatif.- jamais le futur à la supposition.- avec les autres loc. subjonctif.

2e cas.- La supposition est possible.- mode dont la signification peut se traduire: il est possible.

G.- 1° la chose est attendue au moment où on parle, subj. avec ἐάν, ἤν, ἄν.

ἂν ἐγγὺς ἔλθῃ θάνατος, οὐδεὶς βούλεται θνήσκειν. (Eurip.)

2° la supposition est purement possible.- opt. avec εἰ, εἴ τις τάδε παραβαίνοι, ἐναγὴς ἔστω.

L.- Le parfait ou le présent du subj. aux deux prop.- {Si gladium quis apud 6. deposuerit ... sit.-

Ego si Scipionis desiderio me moveri negem, mentiar.-

L'indic. à la prop. princ. pour marquer que la conséquence résulte inévit. de la supposition.

Multa me dehortantur, ni studium reipublicae superet.

3e cas.- La supposition ne se rencontre pas dans la réalité.- mode- signifiant mais cela n'est pas.

G.- Indicatif des temps historiques, ἄν à la conséquence, pas d'ἄν si elle est inévitable.

εἰ τότε ᾖσαν ἀληθεῖς αἱ κατηγορίαι, οὐκ ἦν τῇ πόλει δίκην ἀξίαν λαβεῖν.

L.- Imp. et pl. q. parf. dans les deux.- subjonct.

si Roscius has inimicitias cavere potuisset, viveret.

L'imp. remplace parfois le plus. q. parf. parce qu'on se représente le passé comme présent.

num tu igitur Opimium si tum esses temerarium civem aut crudelem putares.

Quand la prop. supp. est fut. relat. à la prop. princip.- imp. du subj. de la conjug. périphrastique

pateras ni misericordia in perniciem casura esset.

La modal. de la prop. supposit. determ. celle de la prop. principale. Cependant indic. à la princ.

1°. quand on marque ce que le sujet était disposé à faire.

si tribuni me triumphare prohiberent, Furium et Acilium testes citaturus fui rerum a me gestarum.

2°. pour marquer que la conséquence résultait inévitablement:

Pons Sublicius iter paene hostibus dedit ni unus vir fuisset.

3°. souv. quand la prop. princ. exprime obligation, nécessité ou avec possum

Deleri totus exercitus potuit, si fugientes persecuti victores essent.

Propositions dépendantes (Suite).

Concessives. — La supposition peut répondre ou répond à la réalité sans empêcher la chose énoncée par la prop. princip.

G. — και ει, ει και, relatifs indéterm. — mêmes modes que dans les prop. supp. et relat.

και ει etiamsi quand la chose énoncée par la prop. princip. est certaine.

και ει μηδενα ανθρωπων αισχυνου, τους θεους εχρην σε δεδιεναι.

ει και, quanquam, quand la supp. est indiff. relativement à ce qu'énonce la prop. princip.

τα δικαια παντες, εαν και μη βουλωνται, αισχυνονται μη πραττειν.

L. 1° Quamvis. — subj. — quod turpe est, id, quamvis occultetur, tamen honestum fieri nullo modo potest.

2. Quanquam, etsi, tametsi, — indic. — quand il y a oppos. entre ce qui est énoncé par la prop. princip. et ce qui est énoncé par la prop. dépend. comme un fait réel, positif. — Tametsi vicisse debeo, tamen de meo jure decedam.

3. — Etsi, etiamsi, quand on veut marquer que la chose exprimée par la prop. princ. a lieu nonobstant. —

Ind. — énonciation pure et simple: Quod crebro quisque videt, non miratur, etiamsi cur fiat, nescit.

Subj. quand la condition n'a pas lieu: Etiamsi mors oppetenda esset, domi in patria mallem quam externis atque alienis locis.

4. — Avec les relatifs indét. — quicumque, indic.

5. — Cum, ut, subj. — Verum ut non sit, tamen praeclarum spectaculum mihi propono. —

F. — 1° Subj. avec bien que, quoique
Ind. avec tout
} quand la supposition répond à la réalité.

2°. Imp. et pl. q. p. du subj. sans conj. et suiv. du pron. pers.
Conditionnel avec quand, quand même,
Subj. avec les pronoms relatifs. —
} quand la supposition est énoncée comme possible.

3°. Les deux premiers cas de 2° peuvent signifier que la supposition ne répond pas à la réalité.

Comparatives. — Elles expriment la chose à laquelle on compare ce qui est exprimé par la proposition principale.

G. — η, ως, ωσπερ.

L. — ut, uti, quemadmodum, sicut, velut. —

— tanquam, quasi, velut si, ac si, subj. prés. ou parf. quand la prop. princip. au prés. ou au fut. — imp. quand elle est à un temps passé.

F. — Comme si, — imparf. ou plus-q. parf. de l'indicat. pl. q. p. du subj.

Temporelles. — Elles déterminent le temps auquel est rapportée l'action de la prop. principale.

G. — Conjonctions de temps. — Ind.

1°. Indic. quand on détermine simpl. le temps auquel est rapporté l'action de la prop. principale.
Le plus-q. parf. et le prét. antér. par l'aoriste: Εχωρουν δια των ξικελων, εως αφικοντο εις Καταγη.

2. Pour marquer que l'action de la prop. dépend. est soumise à une condit. qu'elle se répète ou future et antérieure à une autre action future.

Prop. princip. au prés. ou fut. — conj. avec αν et subj. à la dép. — le subj. aor. répond au fut. passé ou au passé du subj.

συμβουλευω σοι, οποταν ιδης τινα χαλην φευγειν προτροπαδην. (Xén.)

Prop. princip. à un temps histor. — conj. sans αν et opt. — l'opt. répond à notre pl. q. p. ou au p. q. p. du subj. ou au cond. passé.

ελεγεν οτι, επειδη παντα ακουσειαν, κρινειαν.

3. Prop. princip. à un temps histor. — Opt. sans αν, marque que la prop. dépend. exprime la pensée du suj. de la prop. princip.

σπονδας εποιησαντο, εως απαγγελθειη τα λεχθεντα.

4. — πριν αν et subj. πριν et ind. avec une prop. princip. qui a une signif. négat.
πριν et inf. — prop. princip. qui a une valeur affir.

L. — Ind. — quand on ne veut ajouter aucune idée à celle du temps.

Subj. — 1° quand cum marque la succession des événements — Avec antequam, est. — tempus, dies, etc.

2° avec dum, donec, priusquam, antequam. — intention, ou que la chose n'a pas lieu.

3. — indic. — (César, Cicér. Salluste) pour marquer qu'une action s'est renouvelée plusieurs fois, subj. (Tit. Liv.)

F. — Subj. avec avant que, jusqu'à ce que.

31v

Particularités dans la mani. dont les 3 lang. expriment le temps de la prop. dép. relat. à celui de la prop. pr.

G.- L'ant. de la d. à la p. suivi par l'aor.

Δαρειος Κυρον μεταπεμπεται απο της αρχης ης αυτον σατραπην εποιησεν.

Subj. aor. avec αν dans une prop. dépend.- répond au fut. passé des Latins. την αρχην την κατα

θαλασσαν οποτεροι αν κατασχωσιν, υπηκοους εξουσι τας πλειστας των πολεων.

Opt. aor.- répond au pl.-q.-parf. ou au subj. latin.

Le grec et le lat. marq. l'ant. de l'act. même quand nous ne le fais. pas en franc.

νεος αν πονησης, γηρας εξεις ευταχες.

L.- Antériorité.- marquée quand un fait est habituel et se renouvelle.

Quum fortuna reflavit affligimur.

non marquée après postquam, posteaquam etc.- pl.-q.-p. quand un certain temps s'est écoulé.- imp. pour appel. l'attention sur la durée.

Simultanéité.- Dum. tandis que, prés. ind.- imp. appelle l'attention sur la durée.

Dum- tant que- prés.- quand on parle d'un temps présent.

F.- Quand l'action est habituelle on ne marque pas l'ant.- On la marque quand le sens exige qu'on marque

l'achèvement de l'action.- par une action isolée prét. antér.

Relatives.- L'antécédent du relatif est qualifié par la prop. relat. comme par un adjectif.- Le pron. relat. peut renf. en lui la signif. des diff. conj. de subordin.

G.- modes employés avec la même valeur que dans les prop. indépendantes.- Seulement.

1.- opt. sans αν, quand la prop. est déjà à l'opt. avec ἄν.

2.- sans αν.- quand la prop. relat. dépend d'un inf. του αυτον λεγειν α μη σαφως ειδειη φειδεσθαι δει.

3.- quand le relat. a le sens de ει, αν et subj. si prop. princip. au prés. ou au fut.

——— - opt. sans αν ——— à un temps historique.

4.- opt. sans αν, marque que la prop. relat. exprime la pensée du suj. de la prop. princip.

5.- futur. exprime l'idée du but. επεμψε σατραπας οιτινες αρξουσιν αυτων.

L.- Indicatif.- 1° La prop. relat. exprime une chose de fait: non pigritia facio, quod non mea manu scribo.

2° Avec les relat. indéterminés.- patria est ubicumque est bene.

Subjonctif.- 1° La prop. princip. a pour attribut l'idée d'existence: est qui, reperiuntur qui..

2.- l'ant. est propre à- Germani non Druides habent qui sacrificiis praesint.

3.- après dignus, indignus, idoneus,- Digna res quam du consideremus.

4.- 5.- quand la prop. relat. est causale ou finale.- Caninius fuit mira vigilantia etc.- misi ad Antonium qui hoc ei diceret.

6.- quand elle exprime la conséq. et équivaut à talis ut: Siracusani, homines periti qui etiam occulta suspicari possent.

7.- quand elle exprime supp.- qui videret, urbem captam diceret

8.- quand elle exprime la pensée du suj. de la prop. princ.- Socrates exsecrari eum solebat, qui primus utilitatem a jure sejunxisset.

F.- 1. Prop. princip. négat.- subj.- Il n'y a guère de gens qui ne le fassent.

2.- La prop. relat. fait partie de la pensée du suj. de la prop. princip.- Mentor voulait des jeux qui animassent le peuple.

3.- La prop. princip. est suppositive ou volitive et l'ant. indéf.- Montrez-moi un chemin qui conduise.

4.- L'ant. est un superlatif relatif ou équiv.- Subj. s'il y a conj. sinon ind.

5.- Avec qui que, quiconque (concessif) subj.

Style indirect.- La proposition n'exprime pas la pensée de celui qui parle au moment où il parle

G.- La prop. princip. est à un temps principal.- même modalité.

——— historique.- après som. les prop. dépendantes à l'optatif.

λεγειν οτι ανδρα αγοι ον ειρξαι δεοι.

L.- Subj. toute propos. dépendant d'une autre prop. à l'infin. et au subj.- ni au style indirect.

potestis est facere quod velit.- non dubitavi a te petere quod mihi esset necessarium.

F.- Si le verbe de la prop. princ. à un temps passé- et si le verbe de la prop. dépend. exprime ce qui a été

pensé ou dit antér. au moment où on parle:

pour le prés. et le prétérit indéfini l'imparf. et le p.-q.-p. du subj.

pour le futur, le conditionnel. — le présent marque une vérité générale

L'imp. seul style indirect.- La nuit, si quelque chat faisait du bruit, le chat prenait l'argent.

Pronoms indéfinis.

Grec Τις. – substantif. – 1° on. οπου τις αλγει, κεισε και τον νουν εχει = τουτ' εις ανιαν τουπος ερχεται τινι
2°. maint, chacun. Χρη δειπνειν ὅ τι τις εχει
3. un personnage important ηυχεις τις ειναι τοισι χρημασι σθενων
adjectif. – 1°. une espèce de (sens philosophique) η στρογγυλοτης σχημα τι εστι, ουχ ουτως απλως σχημα
2. une sorte de : εγω τις, ως εοικε, δυσμαθης.
3. environ : ποσον τι πληθος συμμαχων παρεστ' εχων.
4 – incertitude avec πολυς, ολιγος, σχεδον, πανυ, εγγυς · τριακοντα τινας (peut-être) απεκτειναν
5 – quelqu'un de déterminé qu'on ne sait pas ou qu'on ne veut pas nommer Ανηρ τις προσελθων ειπεν.

Latin. – Quis, aliquis, quispiam individuellement une personne ou une chose qu'on ne détermine pas.
Quidam une personne ou une chose déterminée qu'on ne peut pas ou qu'on ne veut pas désigner par son nom.
Quisquam, ullus, un être quelconque quel qu'il soit.
Quisque, unusquisque, chacun à part en particulier
Omnes, nemo non chacun dans le sens collectif.
Différentes tournures pour rendre on.

Français. – On (ancien. hom. om – si l'on) une collection d'individus ou un individu.
Un. 1°. un objet déterminé et individuel de l'espèce ou une espèce du genre signifiée par le substantif qu'il qualifie (Clélie, une jeune fille)
2 – un objet déterminé et individuel qu'on ne sait pas ou qu'on ne veut pas nommer.
3 – un individu d'une espèce pris pour l'espèce entière. – Un chrétien doit..
4 – un individu avec un sens emphatique. Qui donc a fait un Cyrus.
Certain – limite vaguement l'étendue du substantif. – restreint une qualité. – signifie mépris.
Quelque, quelqu'un un ou plusieurs entre un plus grand nombre.
Personne, rien s'emploient sans restriction – Dans les propositions négatives et interrogatives.
Dans les propositions complétives dépendant de douter
Dans les propositions suppositives.
Dans les propositions comparatives.
Nul, toujours avec une négation.
Quelconque signifie l'indétermination de la qualité.
Chaque, chacun, tout – un tout distributivement ou collectivement.

Pronoms interrogatifs.

Grec. – Τις, ποτερος, ποιος, ποσος, – που, πῃ, ποι, ποθεν, ποτε, πως, interrogation directe.
Οστις, οποτερος, οποιος, οποσος – οπου, οπῃ, οποι, οποθεν, οποτε, οπως – οιος, οσος, ηλικος – indirecte
Οιος, οσος, ηλικος, ως. – exclamation.
Quand on répète οστις, parce qu'on sous-entend ερωτας. – Συ δε τις ανδρων ; οστις ειμ' εγω ; Μετων
Les pronoms interrogatifs peuvent être compléments d'un participe, substantif, adjectif, adverbe. – enclavés
Ils peuvent dépendre d'un participe sans que la propos. principale soit interrogative.
Ils peuvent être dépendants dans une proposition dépendante quelconque.
Il peut y en avoir deux dans la même proposition : Μεμνησθε ως ευ παθοντες οιαν χαριν απεδοσαν

Latin. –
Deux pronoms interrogatifs peuvent s'employer dans la même proposition. Considera quis quem fraudasse dicatur
Ils peuvent se rapporter à un participe ou à un adjectif : Quaerunt quo admonente hoc mihi in mentem venerit.
Ils peuvent s'employer dans une proposition relative : Id fecit quod quo pertineret nemo non intelligebat.
Interrogation indirecte, fréquente : Dicam quid sentiam.

Français. – Qui, que, quoi, quel, lequel – comme, comment, combien, où, quand.
Qui, sujet, attribut, complément.
Que, attribut et complément.
Quoi, sujet, complément direct, exclamation.
Quel, épithète ou attribut.
Lequel –

Adverbes.

Comme. - désigne la manière d'être ou l'effet moral d'une action } faux { Voici comme l'affaire se passa
Comment. ——————— d'agir ou l'action même } faux { Vous voulez savoir comment la chose se passa.

Combien - employé adverbialement ou substantivement.

Où. - sans préposition.

Où - avec de, par, jusque

Il n'y a jamais plus d'un pronom interrogatif dans la même proposition.

Pronom démonstratif.

Pronoms démonstratifs marquant proximité ou éloignement.

1°- Proximité.- G.- η τραγωδια εστι τησδε της πολεως ευρημα.
L.- Hic.- Hanc urbem hoc biennio evertes. — Iste, de istis rebus exspecto tuas litteras.

2- Eloignement. G.- τουτ' ην εκεινο ο εβουλετο ημων η ψυχη ειπειν.
L.- Ille.- hunc illum poscere fata reor.

3- Proximité et éloignement relativement à la pensée.
G. ουτος, εκεινος
L.- Melior tutiorque est certa pax quam sperata victoria: haec in tua, illa in deorum potestate est.

4- Opposition relativement à une autre personne.
G.- Κυρος καθορᾳ βασιλεα και το αμφ' εκεινον στιφος.
L.- Non est amici talem esse in eum qualis ille in se est.
Caveat ne illo cunctante Numidae sibi consulant.

5- Notoriété.- G.- Τι δητ' εκεινον τον Θαλην θαυμαζομεν. —
L. Ex suo regno sic Mithridates profugit, ut ex eodem Ponto Medea illa quondam profugisse dicitur.

Les mêmes, en latin et en français, marquent diversité entre des objets qu'on ne spécifie pas.
L. Hic segetes, illic veniunt felicius uvae.
hic et ille, ille aut ille; l'un ou l'autre.
F.- Ici s'offre un perron, là règne un corridor.

Pronoms démonstratifs employés pour rappeler ce qui précède ou pour annoncer ce qui va suivre.
G.- ουτος, τοιουτος, τοσουτος, ουτως, cas obliques d'αυτος. — οδε, τοιοσδε, τοσοσδε, ωδε
τουτο μεν συ λεγεις, παρ' ημων δ' απαγγελλε ταδε.
L'article devant un substantif rappelle l'idée exprimée par un substantif voisin
η του πειθειν πολυ διαφερει πασων τεχνων.
L.- is, hic, iste — is, hic ille
On supprime devant le génit. un subst. précéd. qui se trouverait au même cas ou un cas facile à reconnaître.
Flebat pater de filii morte, de patris filius.
On trouve hic et ille mais pour ajouter une idée.
F.- Ce, cet, cette, ces, ceci, cela, — indifféremment. — expriment qu'une chose est présente.
Ce. devant un substantif employé en apposition.
— se rapporte à une idée qui n'est qu'implicitement contenue dans ce qui précède.
Le- annonce parfois ce qui suit.- Qui vous l'a dit, Seigneur, qu'il me méprise.
Il.- annonce parfois un substantif qui suit.- Il s'est passé de grands événements.

Pronoms démonstratifs employés pour ajouter une détermination à ce qui précède.
G.- ουτος précéd. de και. — lui aussi, par opposition — pour ajouter une détermination importante.
L.- is. avec et, atque, que — quidem, sed.
F.- et cela.-

Pronoms démonstratifs αυτος, ipse, même, marquant opposition.

1°.- opposition relativement à des personnes ou à des choses dans les propositions où le verbe n'est pas construit avec un pronom réfléchi.

G.- ακουσει αυτης λεγουσης.

L. Quaeram ex ipsā.

F.- Même – en personne – personnel – propre.

2.- Avec un pronom réfléchi – αυτος, ipse qualifient le sujet si l'on veut opposer ce qu'il fait à ce qui est fait par d'autres ou par un intermédiaire – le pronom réfléchi si l'on veut marquer que l'action porte sur le sujet et non sur d'autres.

pur, sans mélange.

αυτος, ipse même, précisément.

Pronoms démonstratifs d'identité.

G.- ο αυτος

idem.

le même.

Pronoms démonstratifs marquant diversité

ο ετερος, un individu déterminé.

ο αλλος, ce qui complète un tout.

De l'adjectif.

Adjectif.- partie du discours qui signifie une qualité comme ~~de~~ inhérente à un objet.

3 classes -

1° Ceux qui sont formés avec une racine pronominale: possessifs, interrogatifs, indéfinis, relatifs, article.

2° Ceux qui sont formés avec une racine désignant l'idée de nombre.

3° Ceux qui sont formés avec une racine signifiant l'idée de qualité.

Première classe.-

Deuxième classe.- Noms de nombre, adjectifs signifiant le nombre.

Les cardinaux signifient le nombre sans autre idée accessoire, les ordinaux l'ordre et le rang.

Troisième classe.- 3 catégories.

1. ceux qui sont formés avec une racine signifiant qualité.

2. ceux qui sont formés avec le radical d'un substantif.

3. ceux qui sont formés avec le radical d'un verbe.

1.- Ils sont susceptibles dans leur radical d'une modification qui exprime les degrés de comparaison.

Les degrés de comparaison sont les différentes proportions dans lesquelles un objet comparé à d'autres participe à une même qualité.

Formation.-

Construction.- Comparatif. 1 Gr.- ~~génitif~~.- ἤ, qf αντι, προς, παρα.

L.- ~~ablatif~~ quam, ac ancien et poétique.

2 G.- Génitif.- On peut substituer au terme surpassé son complément.

Μεγιστον των αγαθων απαντες ειναι νομιζομεν το πλεον εχειν των αλλων.

L.- ablatif.. On ne le met que si l'autre terme est au nominatif ou dans certains cas à l'accusatif.

3. G.. Le subst. au génit. peut être l'équivalent de η εστιν ou de η ωστε avec un infin. d'une signification analogue à celle du substantif.

Ευαγορας καταδεεστεραν την δοξαν της ελπιδος ελαβεν.

L.- Limité à spe, opinione, expectatione, justo, solito, dicto, aequo, necessario.

4- Pour marquer qu'une qualité est disproportionnée relativement à quelque chose

G. η κατα, η ωστε

L. ~~quam~~, quam pro, quam ut, quam qui, quam quantus

34 v

5- G. πλεον, ελαττον, μειον invariables quand ils sont suivis d'un nombre
L. plus, amplius, minus, invar.

6- Quand on compare deux qualités, qui conviennent au même sujet
G- comp avec η. - Οι οξεις μανικωτεροι η ανδρειοτεροι φυονται.
L. ——— quam. - L. Aemilii concio fuit verior quam gratior populo

7.- Le comparatif s'emploie sans terme surpassé. - quand le terme surpassé est indiqué par le sens, quand il est l'idée de juste mesure. - quand il est le contraire de l'autre terme.

Superlatif.

2- Adjectifs formés avec le radical d'un substantif. - Employés pour signifier une circonstance de l'action.
Ex invidia senatoria crescere

Fonctions de l'adjectif.-

Adjectif faisant fonction de qualificatif. - <u>Avec</u> ou <u>sans</u> un verbe.

Avec. - Epithète. - synthétique. appositive, attributive.

synthétique - étroitement unie au terme qualifié par le sens ou la construction.

appositive. - équivalent d'un participe construit en apposition.

attributive. - forme avec le terme qualifié une sorte de proposition.

Adjectif et substantif construits comme attributs.

attribut qualificatif. - ne modifiant pas la signification du verbe.

——— déterminatif, exprimant une des circonstances de l'action marquée par le verbe.

Pronom.

Les pronoms sont des mots dont la racine signifie une relation entre la personne qui parle et l'objet dont elle parle.

Pronoms personnels.– Ils désignent l'objet par le rôle qu'ils jouent dans l'entretien relativement à la personne qui parle, à la personne à qui elle parle, à la personne ou à la chose dont elle parle.

Personnes.– 1ère Pluriel, pour se désigner soi-même individuellement.

G.– Ως Κυρος επει το φιλεισθαι δοκει ημιν ελθειν τουτο πειρασομεθα διηγησασθαι.
ου δικαιως γε δακω δακνομεθα.

L.– Reliquum est ut de felicitate Pompeii pauca dicamus.

F.– 1° Auteurs.– 2° personnes ayant autorité.– 3° familièrement.

2ème.– Pour désigner un sujet indéterminé.– G. et L. sing.– F. sing. et plur.

G.– impér. et ειδες αν, γνοιης αν, γνοιασαι αν.

L.– Crederes victos esse.– Bonus segnior fit ubi negligas.

F.– Vous de politesse.– Tu et vous pour on.

3ème non réfléchis.– G.– cas obliques de αυτος.– L.– is, ea, id.
F.– il, ils, le, la, les.– lui, eux, elle, elles.– en, y.–

réfléchis.– G.– on ajoute le démonstratif αυτος aux pronoms personnels.
εαυτου.– s'emploie souvent de la prem. et de la 2e personnes.
le plur. et αλληλων.– désignent la réciprocité.
L.– les non-réfléchis.– réciprocité : inter, alius alium.
F.– Se.– Soi d'un sujet personnel indéterminé, d'une chose ou d'un animal.

Construction.– G. et L.– sujet le pronom n'est employé que pour marquer le sens avec plus de force.
ουκ εγω σε αποκτεινω, αλλ' ο της πολεως νομος.– Tu quidem servas ego laudo rursus amari civos.
En grec on passe brusquement d'un sujet à un autre, non en latin.– is.– ille, ipse.–

Complément.– G.– on supprime très-souvent le pron. de la 3e pers. aux cas obliques. Ην τις μαλακυνηται μη επιτρεπετε.
L.– souvent aussi.
F.– forme courte je, tu, il, ils, se.– forme pleine : moi, toi, lui, eux, soi.
Sujet.–

L. Pronom relatif (Burnouf)

Emploi.

Règles.

Le relatif peut être à tous les cas.

Antécédent placé après le relatif.

Antécédent sous entendu.

Relatif entre deux cas du même nom.

Relatif entre deux noms différents.

Relatif se rapportant à plusieurs antécédents.

Relatif avec les pronoms personnels.

Relatif contenant en lui-même la valeur d'une conjonction.

Adjectifs relatifs.

Madvig.

Yon

F. — Celui, ceux, celle, ce, tel.

Je le vois qui s'avance.

Et que vous montrent-ils qui ne vous avertisse —

Les récompenses de la vie future qu'il souhaitaient avec zèle. — —

Les droits de mes aïeux que Rome a consacrés.

Suppression de l'antécédent.

En que à tous les cas.

Pronoms relatifs.

Signification – Grec. – ος qualifie l'antécédent purement et simplement.

οστις ajoute l'idée que l'antécédent appartient à la classe de choses ou de personnes qualifiées par la proposition relative.

ος αν. &c.

relatifs adverbiaux.

Latin. – Qui avec le subjonctif.

Quicumque.

relatifs adverbiaux.

Français. Qui

que.

quoi.

lequel.

dont.

où.

Construction dans une proposition dépendante.

Le relatif peut être complément dans une proposition dépendante quelconque.

1° dans une proposition adjective construite
au participe
avec un second relatif.

G. – Νυν σοι φρασω πραγμα ο συ μαθων ανηρ εσει.

L. Id bonum solum est quo qui potiatur necesse est beatus sit.

2°. – D'une proposition causale, supposition, temporelle.

G. – Εφη ειναι αχρον ο ει μη τις προκαταληψοιτο αδυνατον εσεσθαι παρελθειν.

Esse permulta quae orator a natura nisi haberet non multum a magistro adjuvaretur.

38 v

Attraction. – Le relatif prend le cas de l'antécédent ou l'antécédent celui du relatif, au lieu du cas qui marque leur rapport dans la proposition dont ils font partie.

Attraction du relatif presque obligatoire en grec, rare en latin.

Attraction de l'antécédent quand c'est un substantif.

1. Η τις η ωφελεια τοις θεοις τυγχανει ουσα απο των δωρων ων παρ' ημων λαμβανουσι.

ορω νεανιας οιους συ διαδεδρακοτας.

2. την ουσιαν ην κατελιπεν ου πλειονος αξια εστι.

cela a toujours lieu pour ουδεις οστις ου.

αναγκαιον ουδενα οντιν' ουχι μετεχειν δικαιοσυνης.

adjectif avec οσος.

L. – 1. rare.

Raptim quibus quisque poterat elatis, penates tectaque relinquentes exibant.

2. Nunc prima est innocentis mihi defensio oblata suscepi.

Peregrinum frumentum quae sola alimenta ex insperato fortuna dedit ab ore rapitur.

Qua es prudentia nihil te fugiet.

Antécédents.

Grec.

Αριαθεστατοι εστε ων οιδα Ελληνων.

Προς ο τι τις πεφυκε, προς τουτο ενα προς εν εκαστον εργον δει χωριζειν.

L. – Verba similia auversantur qui mihi nummum honorem imposuistis.

Neo nihil est melius id laudari qualecumque est solet.

Sapientes soli, quod est proprium divitiarum, contenti sunt rebus suis.

Gisander eodem quo Alcibiades sensu erat.

39v

4052

Notes de grammaire générale

Article
Nom
Adjectif
Verbe
Conjugaison
Modes.

De l'Article.

On a lieu de s'étonner, avec Duclos, que les premiers grammairiens, en France, n'aient seulement pas soupçonné qu'il y eût la moindre difficulté sur l'article: ils ont cru simplement qu'il ne servait qu'à marquer les genres. Mais ce rôle ~~est~~ de l'article n'est qu'accidentel; on ne le lui attribue que pour faciliter aux enfants ou aux étrangers la connaissance du genre de ~~nombre~~ noms. Des grammairiens plus éclairés, à la tête desquels Duclos met les écrivains de Port-Royal, et auxquels on peut joindre Duclos lui-même, en voulant éclaircir la question, n'ont fait que marquer la difficulté sans la résoudre. Nous ne pouvons citer Du Marsais que comme l'auteur d'une théorie de l'article, qui, en prétendant à une profondeur philosophique, laisse beaucoup à désirer ~~les~~ pour la justesse des vues comme pour la clarté et la précision.

De ces grammairiens, les uns eussent été moins superficiels, les autres moins embarrassés, s'ils avaient mieux connu les travaux de l'antiquité. En effet la question était résolue depuis longtemps par Apollonius, et si bien résolue qu'elle ne leur eût plus laissé grand chose à ~~faire~~ découvrir. Mais ce fait même nous indique que la question est, avant tout historique; d'ailleurs, l'article ayant été primitivement un adjectif démonstratif, on ne peut guère développer une théorie sur ce mot ni expliquer sa raison d'être, sans suivre les diverses dégradations par lesquelles il a perdu sa valeur originelle pour prendre celle qui lui a été ~~fi~~ plus tard attribuée.

I. Article en Grec.

L'usage de ce mot diffère beaucoup chez les anciens poëtes grecs et chez les

41r

auteurs Attiques. Homère, Hésiode et les autres poètes anciens ne se servent le plus souvent de l'article que dans le sens du pronom démonstratif, celui-ci, celui-là, même sans addition d'un nom. Il est donc de règle que, chez ces poètes, l'article ~~ne~~ se construit jamais avec un nom propre. — Voici des exemples de cet usage :

« Ὁ γὰρ ἦλθε θοὰς ἐπὶ νῆας Ἀχαιῶν. » (Il. I, 12)

« Τοὺς δέ, ἐπεὶ εὐχωλῇσι λιτῇσί τε, ἔθνεα νεκρῶν, ἐλλισάμην. » (Od. XI), &c.

Cet usage de la langue homérique, qui emploie l'article comme le pronom démonstratif ὅδε, οὗτος, dura, même encore après l'établissement du dialecte attique, particulièrement chez Hérodote et autres auteurs ioniens et doriens ?. Cet emploi se trouve même chez les Attiques en particulier chez les poètes, et quelquefois chez les prosateurs qui, par exemple, mettent en opposition ὁ μέν, ὁ δέ.

Toutefois, en même temps que l'article semble se confondre par l'emploi et par le sens, il a aussi son emploi attique. Ainsi, déjà chez Homère, on trouve l'article dans des passages où il ne figure ni comme servant à établir une dénomination spéciale et caractéristique. Ex. :

« Οἱ δὲ θεοὶ πὰρ Ζηνὶ καθήμενοι ἠγορόωντο. » (Il. IV, 1)

Cet exemple et d'autres témoignent qu'il ne faut admettre qu'avec assez de restriction cette assertion d'~~Aristarque~~ Aristarque, qui dit qu'Homère n'a connu l'article que comme pronom démonstratif. Si d'Homère, nous passons aux prosateurs aussi bien qu'à Aristophane, ils placent l'article partout où une chose ou une personne se présente à l'esprit, non point comme faisant partie de plusieurs autres, mais comme considérée en elle-même, dans ses propriétés ou ses spécialités distinctives, ou bien encore quand une espèce entière doit être présentée d'une manière particulière et déterminée. Il est inutile d'en citer des exemples : ils fourmillent dans tous les auteurs.

La langue grecque a ~~d'ailleurs~~, dans l'emploi de l'article, un grand rapport avec la langue française ; cependant le grec emploie l'article dans des

la formation définitive
v. Dindorf sur le dial. d'Hérodote (collection Didot) — Littré sur le dial. d'Hippocrate, t. 1er de la trad. fr.

avec le pronom démonstratif

justifiez ce fait historique. je ne trouve d'autre texte à l'appui que celui d'Apollonius tr. ουτ. I, 38 qui n'est pas concluant.

cela est toujours bon

Au moyen age, et dans les plus anciens monuments de la langue française, le besoin de l'article se fait sentir, et c'est le mot appelé par les grammairiens pronom de la troisième personne, dont les formes donnent naissance à l'article roman ~~et~~ ou français. Il s'était altéré jusqu'au point de former dans la langue vulgaire, le mot li, el, lo, destiné à appeler l'attention sur les mots qu'on voulait signaler spécialement. Toutefois, si ce mot avait déjà la valeur de notre article, il n'était pas aussi généralement employé. On l'omettait dans les phrases générales, dans les propositions qui exprimaient un jugement absolu, dans celles enfin où le nom même suffisait à la détermination précise de l'idée qu'il représentait. Ainsi, dans cette phrase, pauvreté n'est pas vice, l'article, par l'espèce de détermination qu'il semble apporter dans le discours, eût ôté à la proposition le caractère de généralité qu'on voulait lui donner. Mais plus tard, l'habitude de joindre l'article à un grand nombre de substantifs qu'on voulait désigner d'une manière spéciale entraina, comme en grec, le langage à le joindre à toute espèce de substantifs et à l'étendre à des propositions où l'emploi qu'on en fait est en quelque sorte en contradiction avec son origine. Ainsi l'article fut amené par analogie à paraître ~~partout~~, en perdant sa valeur primitive.

quelle analogie? c'est plutôt un usage contraire à l'analogie.

Théorie de l'Article.

Constatons d'abord que l'article n'a ~~aucun~~ pas un sens *absolu et indépendant* par lui ~~même~~; Apollonius le joint avec raison à cette classe de mots qui ne sont les signes des idées que lorsqu'ils sont unis à d'autres parties du discours (Τὰ γὰρ τοιαῦτα τῶν μορίων ἀεὶ συσσημαίνει, Apoll. de Synt. I, 3).

Quelle est donc la valeur de l'article dans le discours? Voici la réponse d'Apollonius: « Ἔστω ... ἴδιον ἄρθρου ἡ ἀναφορά, ἥ ἐστι προκατειλεγμένου προσώπου παραστατική. » L'article n'est donc pas destiné à marquer

le genre ou le nombre. Quand un substantif a un sens prédéterminé dans l'esprit, ce mot est susceptible de recevoir à côté de lui un article. Le vrai sens de l'article est dans le mot ἀναφορά. L'ἀναφορά est le retour à la notion préconçue d'un objet, personne ou chose. Or de combien de manières cette notion peut-elle être déterminée ? Apollonius nous répond : « Ἀναφέρεται δὲ τὰ ὀνόματα

1° ἤτοι κατ' ἐξοχήν, ὅτε φαμὲν οὗτός ἐστιν ὁ γραμματικός, τοιοῦτόν τι ἐμφαίνοντες ὁ πάντων προύχων, ὡς ἔστιν εἰπεῖν, ὁ γενναιότατος. ᾗδε γὰρ καὶ ὡς συλλαβὴν τὸ ἄρθρον ἀπηνέγκατο ὁ ποιητής, ἀπενεγκάμενος καὶ τὴν πάντων ἐξοχὴν καὶ τὴν πρὸς ἁπάντων προεπιπεφασμένην γνῶσιν.

2° Ἢ καὶ κατὰ μοναδικὴν κτῆσιν. ὁ γὰρ οὕτως ἀποφαινόμενος, δοῦλός σου ταῦτα ἐποίησε, ~~ἀλλὰ~~ πλῆθος ὑπαγορεύει δούλων· ὁ δὲ μετὰ τοῦ ἄρθρου, ὁ δοῦλός σου ταῦτα ἐποίησε, μοναδικὴν κτῆσιν ὑπαγορεύει.

3° Ἢ καὶ κατ' αὐτὸ μόνον ἁπλῆν ἀναφοράν, ὅτε φαμὲν ὁ ἄνθρωπος ἦλθε σε ζητῶν, ὁ γραμματικός σε ἐζήτει, νῦν οὐχ οὕτως ἀκουομένου τοῦ ὁ γραμματικός, καθὼς πρόκειται. » (Apoll. De synt., I, 6.)

Dans cette division, nous pouvons, sans rien changer à la définition d'Apollonius, mettre plus d'exactitude et de rigueur. Apollonius a ici le tort de ~~ne~~ n'énumérer que des cas particuliers, qui ne se distinguent pas essentiellement entre eux. Nous dirons, ~~nous~~ nous, que la notion préconçue de l'objet peut être déterminée, 1° ~~un~~ comme genre, 2° comme espèce, 3° comme individu. C'est-à-dire que l'article est un mot ~~déterminatif~~ qui ~~se~~ place devant les substantifs dont la notion est prédéterminée, ~~soit~~ dans notre esprit, (soit précédemment dans le langage, soit ~~anté~~ postérieurement dans le langage.) Voyons par exemple les trois cas suivants :

1° L'homme est mortel. Voilà une proposition générale, où le français du moyen-âge n'aurait pas placé l'article. Pourquoi l'y admettons-nous

Pourquoi pas ?

aujourd'hui ? C'est que le ~~mo~~ mot homme, sans être prédéterminé dans une proposition précédente, représente une notion préconçue dans notre esprit. De là vient qu'il a la faculté d'admettre l'article.

2° ~~J'ai eut~~ J'ai entendu un Français et un Allemand ~~converser~~ discourir sur les langues ; le Français s'exprimait avec plus de bon sens et de clarté, &c. Ici le mot Français représente une notion prédéterminée dans le langage : aussi prend-il l'article, comme dans le premier cas.

3° L'homme qui entre en ce moment, &c. Ici la notion représentée par le mot homme est déterminée par ce qui le suit. Que la détermination soit antérieure ou postérieure [dans le langage] peu importe : il n'y a d'important que la détermination même [dans l'esprit]

Voilà donc le vrai caractère de l'article proprement dit ; c'est par là qu'il se distingue des autres mots appelés aussi articles, qui sont des déterminatifs expressifs par eux mêmes. L'article au contraire n'est par lui-même qu'une annexe insignifiante [peu significative], se joignant aux ~~noms dont~~ substantifs dont le sens est déterminé dans l'esprit ou dans le langage.

C'est ~~l'artic~~ l'article protactique, soigneusement distingué par Apollonius de l'article hypotactique : « Τὰ προτακτικὰ τῶν ἄρθρων συνοδεύει τοῖς ὀνόμασιν εἰς τὸ αὐτὸ ῥῆμα καὶ εἰς τὴν αὐτὴν μετοχήν... ὅπερ ἀδύνατον ἐγχωρῆσαι ἐν ὑποτακτικῷ, λέγω κατὰ ἐνικὴν σύνταξιν. » Ainsi l'article prépositif n'est jamais employé seul, mais il est toujours accompagné de quelque nom qui lui sert de soutien, et ne modifie en rien la nature du verbe ou du participe. — Qu'est-ce au contraire que l'article hypotactique ? « Τὸ ὑποτακτικὸν ἄρθρον ἐπὶ ῥῆμα ἴδιον φέρεται, συνδεμένον διὰ τῆς ἀναφορᾶς τῷ προκειμένῳ ὀνόματι· καὶ ἐντεῦθεν ἁπλοῦν λόγον οὐ παριστάνει κατὰ τὴν δύο ῥημάτων σύνταξιν, λέγω τὴν ἐν τῷ ὀνόματι καὶ τὴν ἐν αὐτῷ τῷ ἄρθρῳ. ὅπερ

πάλιν παρείπετο τῷ καὶ συνδέσμῳ· κοινοῦ μὲν παρελάμβανε τὸ ὄνομα τὸ προκείμενον, συμπλέκων δὲ ἕτερον λόγον πάντως καὶ ἕτερον ῥῆμα παρελάμβανε, καὶ οὕτω τὸ, παρεγένετο ὁ γραμματικὸς, ὃς διελέξατο, δυνάμει τὸ αὐτὸ ἀποτελεῖ τῷ ὁ γραμματικὸς παρεγένετο καὶ διελέξατο.» C'est à dire : « L'article subordonné modifie le verbe auquel il est joint, et de plus a un rapport sensible avec le nom qui le précède : voilà pourquoi il ne peut jamais se rencontrer dans une proposition simple, à raison de la syntaxe des deux verbes (je veux dire celle qui a rapport au nom, et ~~que~~ celle qui doit suivre l'article lui-même). Il faut en dire autant de la conjonction et ; elle unit le nom précédent (susceptible de se joindre par lui-même à plusieurs sujets) à une autre proposition qui de nécessité entraîne un autre verbe. Ainsi ces mots, il est venu un grammairien, qui a discouru, signifient à peu près la même chose que, il est venu un grammairien, et il a discouru.» (Apoll, De synt. I, 43).

?

En effet, cet article subordonné ne sert qu'à réunir deux propositions différentes, qu'à unir une idée à une autre qui précède.

Dites que c'est un véritable pronom

On sait que les Stoïciens ~~se~~ confondaient ce pronom avec l'article : « Οἱ ἀπὸ τῆς Στοᾶς ἄρθρα καλοῦσι καὶ τὰς ἀντωνυμίας, διαφέροντα δὲ τῶν παρ' ἡμῖν ἄρθρων, ᾗ ταῦτα μὲν ὡρισμένα, ~~ταῦτα δὲ~~ ἐκεῖνα δὲ ἀοριστώδη .... Καὶ Ἀπολλόδωρος ~~καὶ~~ ὁ Ἀθηναῖος καὶ ὁ Θρᾷξ Διονύσιος καὶ ἄρθρα δεικτικὰ τὰς ἀντωνυμίας ἐκάλεσαν.» (A. Π. ἀντων., p. 264, Bekk.) Cette confusion vient de ce que les pronoms expriment comme l'article une ἀναφορά, mais cette ἀναφορά n'est pas la même dans l'article que dans le pronom. Le pronom suffit par lui-même pour rappeler le sujet prédéterminé dans le langage ; l'article a besoin d'être joint au nom, et manque par lui-même de cette propriété du pronom.

Il manque un court chapitre sur la question : si l'article sert à désigner le genre et le nombre

a

assez bien –
Analyse consciencieuse de l'opinion d'Apollonius
lacune à la fin

des cas où le français ne saurait l'admettre. Par exemple elle l'ajoute aux pronoms démonstratifs οὗτος, ὅδε, ἐκεῖνος, à πᾶς, πᾶσα, πᾶν, aux pronoms possessifs ἐμός, σός, ἡμέτερος, &c., aux pronoms démonstratifs ποῖος, τίς, &c., à τοιοῦτος, quelquefois à ἕκαστος, à δεῖνα, &c.

indicative ou démonstrative

En résumé, l'article, chez les Grecs, a eu d'abord une valeur ~~adjective~~ : il n'est dans Homère qu'un pronom indicatif, mais qui tend déjà à devenir plus général que le pronom indicatif proprement dit. Si nous tenons compte de la loi de l'analogie qui tend à faire passer tous les faits du langage sous une règle commune, nous voyons l'article perdre peu à peu le caractère de spécialité qu'il devait à son origine, s'étendre à des cas pour lesquels il n'avait pas été primitivement inventé, et recevoir de cet emploi une destination nouvelle.

Mauvais raisonnement. c'est ce que nous voyons qui nous démontre la loi

II. Langue latine.

Nous rencontrons tout d'abord une assertion de Quintilien, qui dit expressément que les Latins n'ont point d'articles et qu'ils n'en ont pas besoin : Noster sermo articulos non desiderat. Au premier coup d'œil, cette absence de l'article pur (integer, dit Priscien) dans la langue latine semble établir entre elle et le grec, du moins sous ce rapport, une différence marquée. Toutefois, en y réfléchissant, on trouve ici encore une conformité nouvelle entre les deux langues. En effet nous avons vu que l'article, dans la langue grecque jouait ~~d'abord~~ primitivement le rôle d'un pronom démonstratif : ce n'est que peu à peu qu'il arriva à jouer le rôle de l'article proprement dit. La langue latine a des mots correspondants à cet adjectif démonstratif des Grecs devenu avec le temps un article. Tels sont surtout ille et is ; seulement ces mots gardent, grammaticalement, leur caractère pronominal, quoiqu'il eût été facile aux Latins de leur donner l'emploi que les Grecs arrivèrent à donner à ὁ, ἡ, τό. En effet, les Latins faisaient un usage assez fréquent de ces adjectifs ; ils les emploient même dans des cas où ils semblent devenir des mots

Surtout hic que ~~[illegible]~~ Nine l'ancien voulait qu'on appelât article quand il était joint à un substantif. (Probi Ars Gramm. § 572 – cité par Keil II p. 158)

surabondants, et se présentent sous le même jour que l'article, lorsque celui-ci n'a pas encore complètement perdu la trace de son origine. Dans « illa philosophia quae vocatur stoica », que veulent dire les Latins, sinon « la philosophie qu'on appelle stoïcienne »? Ille n'a pas toujours une valeur démonstrative aussi forte que hic : ce dernier mot répond parfaitement à cette espèce de proposition dont le but est de déterminer un individu d'une manière toute spéciale, toute positive. Quant à ille, is, quoique désignant des individus singuliers, ils peuvent être regardés comme appartenant à des propositions particulières, en ce qu'ils ne désignent pas ces individus d'une manière reconnaissable, et ne font qu'appeler sur eux l'attention de l'esprit. Ce ne sont que des termes qui invitent ~~l'individu~~ l'esprit à attendre un relatif, et par suite une proposition ; et de plus cette proposi-~~tion~~tion est la seule chose qui détermine avec précision l'individu dont on parle.

III. Article en français.

Ce que nous venons de dire sur ille nous sert de transition pour arriver à la deuxième classe d'adjectifs déterminatifs dont nous nous occupons. En effet, nous avons dit que la 1re classe (hic, haec, hoc, ce, cet, οὗτος) désigne d'une manière particulière l'objet dont on parle. A côté de ces adjectifs, nous en avons examiné d'autres, ille, illa, illud, is, ea, id, celui, celle..., qui désignent d'une manière moins spéciale et moins positive. La deuxième classe, le, la, les, désigne bien aussi l'objet, particularise bien également l'individu, mais avec un degré de détermination moins fort que hic, ce, cet, presque aussi fort que ille, is dans certaines phrases. Il semble donc que l'article vienne de l'adjectif ille, qui désigne l'objet d'une manière déjà moins précise que hic. Remarquons d'ailleurs qu'il n'est pas difficile de ramener l'article à la valeur adjective qu'il a eue d'abord ; dans « l'homme qui entre en ce moment », la proposition revient à celle-ci « cet homme qui entre à ce moment. »

cela est certain. la langue des épopées ou romans du moyen âge offre, à cet égard, le même caractère que la langue homérique

Des Noms.

Des trois termes d'une proposition, nous avons examiné le terme du jugement, celui qui est en quelque sorte l'œuvre de l'intelligence. Car, si nous nous sommes occupés de l'attribut autant que le verbe peut être appelé attribut conjugué, ce n'est qu'incidemment, et ni le sujet ni l'attribut proprement dits n'ont été examinés en eux-mêmes, et en tant que distincts du verbe. Nous revenons donc sur les deux autres termes constitutifs de toute proposition, et d'abord sur le sujet, c.à.d., sur le nom ou substantif.

Voy

Les langues sont destinées à exprimer nos idées: or nous distinguons dans nos idées les substances et les qualités, attribuant aux substances une existence complète et indépendante, aux qualités une existence accessoire ~~incomplète~~ et ~~in~~dépendante. Si donc on a donné à certains mots le nom de substantifs, c'est qu'on les a reconnus comme représentant des substances, c.à.d. comme exprimant une idée complète, subsistante par elle-même. On a voulu faire une distinction entre certaines espèces de noms: ainsi on a mis d'un côté les substantifs appellatifs ou substantifs proprement dits, d'un autre côté les substantifs abstraits, n'étant point de même nature que les précédents. Nous ne pouvons accepter cette distinction, qui ne nous paraît guère raisonnable. A la vérité, nous ~~donnons~~ appelons substantifs des noms exprimant des qualités, mais c'est que notre esprit, après avoir abstrait ces qualités, en vient à les considérer comme des substances: ainsi la vérité est pour nous la cause qui fait que telle chose est vraie, c.à.d. une substance. Cette conception est-elle légitime? Nous n'avons pas à nous en occuper. C'est à la philosophie qu'il appartient de discuter et de résoudre la question. La conception existe: cela suffit ~~pour~~ pour que la grammaire générale s'en empare et laisse aux réalistes et aux nominalistes le soin de décider si la conception est absolue

en bonne science ce qui n'est guère rais. ne l'est pas du tout

45v

ou relative, réelle ou nominale. Toujours est-il que ces substantifs abstraits représentent effectivement pour notre esprit des substances.

cela suffit bien pour justifier l'emploi du mot substantif abstrait

Nous divisons les noms en trois classes, la première renfermant les noms propres ou substantifs individuels (comme Pierre, Paul, &c.), la seconde les noms communs (comme Européen, homme), la troisième les noms abstraits (comme blancheur, vérité, &c.).

je ne vois pas bien contre quelle opinion vous avez combattu plus haut

~~Avant d'examiner~~ Examinons le rapport du nom avec les autres éléments de la proposition; c.à.d., le rôle du nom dans la proposition, à quelle partie de la proposition il répond ordinairement, et enfin le rôle particulier que joue, dans la proposition, chacune des trois classes que nous venons de reconnaître.

Le substantif joue essentiellement dans la proposition le rôle de sujet: c'est la chose dont on parle, sur laquelle ~~l'esp~~ l'esprit prononce; l'attribut est ce que l'on dit ou affirme du substantif, le verbe est le fait même de prononcer le rapport entre le sujet et l'attribut. Dans le sujet ou substantif, on considère la chose même que l'esprit doit juger, non pas dans ~~le jugement~~ la proposition, mais dans le jugement, placée sous l'œil même de celui qui juge, sous le regard de sa conscience; ainsi ~~le sujet~~ l'esprit se soumet (subjicit) le nom réellement, et il lui est soumis le premier avant l'attribut. L'attribut, dans le jugement, représente toujours une qualité un état que l'esprit attribue au sujet. Enfin le verbe est le mot par lequel est formulé (exprimé) ce jugement de l'esprit.

exprime

sens louche

Voilà, en quelques mots, le rôle du substantif dans la proposition et son rapport avec les autres éléments. En examinant les trois classes de substantifs que nous ~~avons~~ adoptées, nous verrons quel rôle particulier ~~joue~~ chacune d'elles joue dans la proposition.

I. Noms Propres.

La première classe comprend les noms qui désignent des individus

à part (nomina propria, κύρια, noms propres). Le nom propre ne s'applique qu'à un seul être.

Remarquons que le nom individuel ne peut jamais ~~être~~ être l'attribut de la proposition. Il est impossible de dire, Pierre est Paul. A la vérité, on peut bien dire : Néron jeune fut un Auguste ; Néron plus âgé fut un Tibère. Mais ces deux noms un Auguste, un Tibère ne sont pas ici, à proprement parler, des substantifs individuels ; ils sont devenus des noms communs que le langage applique à ceux qui réunissent ou paraissent réunir les qualités des individus qui ont porté ces noms.

Dans cette autre phrase : Qui êtes-vous ? je suis Paul ; Paul est au fond le véritable sujet. Il y a là un jeu de langage qui fait paraître au premier abord comme attribut ce qui est réellement le sujet. La phrase revient à celle-ci : Paul est celui qui est devant vous.

C'est une sorte de <u>définition</u>. Or les définitions ont cela de propre que l'<u>attribut</u> est <u>identique</u> au <u>sujet</u>

II. Noms communs.

Les noms communs représentent des substances naturelles et renferment un ~~plus~~ plus ou moins grand nombre d'êtres. Ainsi, à la différence de la classe précédente qui comprend les individus, la deuxième classe comprend les genres et les espèces. Il faut remarquer que chaque genre peut être compris tout entier dans chacune de ses espèces subordonnées : ainsi, homme, cheval, chien, composent chacun un animal complet. De même chaque espèce est comprise toute entière dans chacun des individus qui la composent : car Platon, Socrate et Xénophon, sont chacun un homme complet et distinct, ce qui fait que chaque genre, quoique étant un, se multiplie en une multitude, et que chaque ~~espèce~~ espèce, quoique étant une, devient également multiple par rapport aux êtres qui lui sont subordonnés ; mais comme il n'y a point d'êtres, qui soient ainsi subordonnés à l'individu, il ne peut jamais à la rigueur être considéré comme multiple, et il est véritablement

46v

indivis par sa nature comme il l'est par son nom.

Le nom commun se distingue encore du nom propre en ce qu'il peut jouer véritablement et réellement le rôle d'attribut : Démosthène était Athénien. Cela vient de ce que le nom commun s'applique à un certain nombre d'êtres, tandis que le nom propre ~~ne~~ ne s'applique qu'à un seul être. Aussi voit-on qu'un nom commun peut former un verbe attributif ou en être formé : κλέπτης, κλέπτω. Ces substantifs sont, par conséquent, des demi-adjectifs.

III. Noms abstraits.

Nous pouvons, par une opération purement intellectuelle, séparer quelque attribut du sujet auquel il est nécessairement lié, et le considérer à part et indépendamment de tout ce qui y tient. Par exemple, nous séparons d'un corps la faculté de voler, d'une surface la propriété d'être blanche, de l'âme la qualité d'être modérée. C'est de cette manière que nous parvenons à changer les attributs même en substance, en les désignant par des substantifs propres, comme vol, blancheur, modération, ou, en termes plus généraux, mouvement, couleur, vertu. Ce sont là des substantifs abstraits.

Comme le nom commun, le nom substantif peut jouer, dans la proposition, tantôt le rôle d'attribut, tantôt celui de sujet : la véracité est une vertu. ~~Et~~ Seulement celui-là jouera le rôle de sujet qui aura le plus d'extension et le moins de compréhension : cela s'entend d'une proposition où le sujet et ~~l'attrib~~ l'attribut sont tous deux des noms abstraits. Réciproquement, celui-là sera attribut, qui aura le ~~plus~~ moins d'extension et le ~~moins~~ plus de compréhension.

au lieu d'introduire ici ce principe d'une façon austère, il fallait l'exposer dès le commencement et le mettre en relief.

— Question d'antériorité entre le nom concret et le nom abstrait.

Cette question se résout par l'histoire même de notre développement intellectuel. Résumons-la sous ce rapport.

Les noms communs ou appellatifs désignent des individus comme lorsque l'homme veut donner aux choses qui l'environnent un nom

Bruch

De l'Adjectif.

I. Origine de l'adjectif

Ce qui a donné naissance à l'adjectif, c'est uniquement l'abstraction.

En effet, quand l'homme a pris connaissance d'un certain nombre d'objets extérieurs, il reconnaît bientôt en eux certains attributs, certaines qualités. ~~Avons~~ Nous avons le pouvoir d'isoler d'un sujet une de ses qualités, et de la considérer seule, ~~et~~ indépendamment du tout dont elle fait partie. Or, quand nous avons, soit volontairement, soit involontairement, abstrait telle ou telle qualité d'un objet, il peut arriver que nous rencontrions la même qualité dans un deuxième objet, puis dans un troisième, enfin dans d'autres encore. Puisque l'homme a ce pouvoir d'abstraire, le langage serait incomplet s'il ne possédait une classe de mots pour les qualités, comme il en possède une pour les substances. Cette classe des mots affetés à la désignation des qualités a reçu des grammairiens les nom d'Adjectifs, de Qualificatifs, d'Attributifs, de Déterminatifs, termes qui, à vrai dire, rentrent à peu près l'un dans l'autre.

Ainsi l'esprit, par l'abstraction, sépare certaines qualités des êtres auxquels elles paraissent unies, et les livre au langage; le langage, à son tour, en compose une classe de mots à l'aide de la quelle l'esprit pourra représenter ce qu'il voit dans la réalité, et attacher dans le discours l'attribut à l'individu, tout comme il le voit inhérent à cet individu dans la réalité. Les adjectifs ne représentent donc point des individus spéciaux et déterminés: ils représentent des attributs, des qualités, en un mot, tous les éléments que l'on abstrait des choses.

Votre style ici, a l'inconvénient de représenter comme une série d'opérations réfléchies ce qui est purement instinctif.

Si l'on abstrait l'idée de substance individuelle ce n'est pas le lieu de faire un adjectif.

?

47 v

II Définition de l'Adjectif.

De cette nature de l'adjectif, telle que nous venons de l'exposer, résulte la définition suivante:

sont les mots qui, dans le langage,

Les adjectifs ~~sont des mots insubstantifs, qui ne renferment pas une idée~~ ~~complète~~ [~~indépendante~~] ~~, subsistant par elle-même, mais qui doivent toujours être considérés en connexion avec une chose substantive,~~ [~~mais~~] qu'ils avoisinent, (nomina adjectiva, ἐπίθετα.) ils expriment des propriétés et des qualités de choses ou de personnes.

Remarquons qu'en général la qualité ou les qualités que représentent l'adjectif ne sont pas de ces attributs singuliers, de ces éléments propres qui caractérisent assez profondément un objet pour en faire un individu unique et en quelque sorte exceptionnel dans la nature. Presque toujours, au contraire, ils ne représentent que des qualités qui ont pu être perçues dans plusieurs objets, et les qualités dont ils sont les signes sont communes à plusieurs choses. Mais il y a ici une restriction à faire. On a dit que, si l'on pouvait trouver, dans la foule des êtres qui nous entourent, un individu unique, d'une condition tout à fait spéciale, aucun des caractères qui feraient sa spécialité, sa personnalité, ne devrait se retrouver dans les êtres au milieu desquels il est placé; que, pour ces caractères, il ne pourrait y avoir d'adjectifs; car aucun ~~des adjectifs~~ de ces caractères ne pourrait être détaché de l'individu qui en est doué, sans que la personnalité de cet individu ne fût en quelque sorte détruite. Enfin on a conclu que les adjectifs représentaient essentiellement et toujours des qualités communes à plusieurs choses. Cette théorie nous semble démentie par les faits eux-mêmes. Le langage ne nous offre-t-il pas certains qualificatifs qu'on ne peut appliquer à plusieurs objets? Par exemple « suprêmement sage » ne convient rigoureusement qu'à un seul être, qu'à Dieu, et cependant suprêmement sage est un véritable adjectif.

mots le, la, les, quand ils sont employés pour rappeler un nom substantif dont il a été parlé précédemment, comme dans cette phrase : « La vertu fait le bonheur de l'homme, donc il faut l'aimer. » — La deuxième section comprend l'article, ὁ, ἡ, τό, le, la. — En parlant de l'article, nous reviendrons sur ces deux sections d'adjectifs déterminatifs.

Cas. — Nombres. — Genres. — Nous ne parlerons de ces modifications de l'adjectif que pour rappeler les faits suivants : la langue grecque fait, en général, accorder en genre, en nombre et en cas avec le substantif auquel il est joint. Il en est de même en latin. La langue française, qui n'a pas de désinence pour les cas, fait du moins accorder l'adjectif en genre et en nombre.

Degrés de comparaison. — Le comparatif établit une comparaison entre deux objets ou deux propositions, relativement au degré d'une qualité qui leur est commune, en même temps qu'il assigne à l'un un degré de supériorité ~~à un l'autre~~ ou un degré d'infériorité relativement à l'autre pour cette qualité (soit ~~en~~ au moyen de la conjonction ἤ en grec, quam en latin, que en français, soit en mettant le second substantif au génitif comme en grec ou à l'ablatif comme en latin.

Le superlatif s'emploie pour désigner que la qualité dont il s'agit se trouve au plus haut degré dans le sujet spécifié. Si la classe des objets à laquelle appartient le substantif déterminé et distingué de cette manière, est désignée dans le discours, alors on emploie le superlatif en grec et en ~~français~~ latin, et en français le plus, la plus, les plus, devant le positif ; cette classe au contraire, n'est-elle pas indiquée, alors le superlatif s'exprime ordinairement par très, fort, extrêmement, &c., avec le positif.

Il faut remarquer ici que notre langue est plus analytique que le grec, le latin, l'allemand : car, sauf quelques exceptions, elle n'exprime pas le superlatif relatif par une terminaison particulière donnée à l'adjectif, mais par le mot le plus, &c.

Il faudrait dès la page précédente poser les principes de gramm. gén. qu'il y a deux procédés pour exprimer les rapports de l'adj. et du subst. ainsi que les modif. dont l'adjectif est susceptible : le procédé analytique et le synthétique

Que si l'on demande comment l'adjectif, vague et général de sa nature, peut déterminer une individualité, nous répondrons : cette généralité et ce caractère de vague que nous devons leur reconnaître n'appartiennent qu'à l'adjectif isolé. Appliqué à un substantif, il devient aussi spécial que la qualité elle-même : il y a réciprocité entre l'adjectif et la qualité.

Obscur

En résumé, 1° l'adjectif équivaut à une proposition tout entière, ~~parce~~ par cela seul qu'il est le résultat et l'expression d'un jugement ; 2° Il n'est pas vrai que l'adjectif n'ajoute point d'idée au substantif ; il ajoute à la valeur du nom en modifiant l'idée que, sans l'adjectif, on se forait de l'objet représenté par ce nom.

dans la pensée de celui qui parle l'adjectif n'ajoute pas, dans la pensée de celui qui écoute l'adjectif ajoute et détermine

IV. Forme de l'Adjectif.

Modification dont l'adjectif est susceptible.

1° L'adjectif figure comme épithète, s'il constitue un seul et même tout avec le substantif, de telle sorte que le substantif, privé de la spécification contenue dans l'adjectif, ne présenterait plus qu'une idée incomplète.

excepter les noms propres.

2° L'adjectif figure comme prédicat, s'il s'ajoute à un substantif, considéré comme complet en lui-même, pour en exprimer encore quelque spécialité, pour en être un nouveau déterminatif.

Voilà donc deux classes d'adjectifs, les qualificatifs et les déterminatifs, c. àd. que les langues présentent 1° des mots destinés à exprimer les qualités des substances, à achever, à compléter l'individualité ; 2° des mots destinés à désigner un individu d'une manière singulière, et à appeler sur lui l'attention, de telle sorte qu'on ne puisse le confondre avec d'autres. Les derniers adjectifs (car nous les appelons ainsi, parce que nous leur trouvons le caractère de déterminatifs) se divisent en deux classes. La première comprend les adjectifs, ou, comme on les a appelés, les pronoms démonstratifs (οὗτος, ἐκεῖνος, is, ille, iste, hic, ce, cet, celui, &c.) et même les

Circonstanciels

Ainsi, de ce que les adjectifs ont généralement la propriété de représenter des qualités communes à plusieurs êtres, il ne faut inférer de là que c'est un caractère essentiel des adjectifs.

III. Observations particulières sur le rôle de l'adjectif.

De la nature des adjectifs se déduit, de la manière la plus facile, leur emploi dans le langage ~~et~~. Cet emploi se résume en ceci : ils ne peuvent être joints qu'à des mots représentant des ~~et~~ réalités individuelles. Or, si nous examinons les adjectifs dans le langage, ils soulèvent deux questions principales.

1° L'adjectif ~~a l'air de~~ semble ou paraît répondre à une proposition tout entière. — C'est, en effet, un caractère que semble nous présenter l'adjectif dans le langage, lors même qu'il est employé comme ~~épithète~~ simple épithète. Ainsi, ~~dans~~ cette phrase : « Le gouvernement despotique a pour principe la crainte : mais, à des peuples timides, ignorants, abattus, il ne faut pas beaucoup de lois » (Montesq. Esp. des lois, V, XIV) ne revient-elle pas à la phrase suivante : « Le gouvernement qui est despotique a pour principe la crainte : mais, à des peuples qui sont timides, &...., il ne faut pas beaucoup de lois. » Cette autre phrase « j'ai vu un cheval blanc » revient de même à « j'ai vu un cheval qui était blanc. » On pourrait multiplier les exemples pour corroborer ~~cette~~ remarque, que l'adjectif paraît répondre à une proposition tout entière. mais il faut ajouter que dans la rapidité habituelle de ses opérations, l'esprit ne tient pas compte du sujet et du verbe de cette proposition, il n'en reste donc que l'attribut.

2°. Est-il vrai, comme le prétendent certains grammairiens, que l'adjectif n'ajoute pas une idée ~~à~~ au substantif, qu'il lui en emprunte, au contraire ? — De ce que les adjectifs ne renferment pas une idée complète, subsistant par elle-même, mais doivent toujours être considérés en connexion avec une chose substantive qu'ils avoisinent, certains grammairiens ont prétendu que l'adjectif n'ajoute pas une idée au substantif, et qu'il lui en emprunte au

49v

contraire. Nous ne saurions voir dans cette conclusion qu'une vaine subtilité. Il s'agit ici, non pas d'une observation directe de la nature, mais d'une question de langage. Or, autre chose est l'objet dont il s'agit, autre chose est ~~l'objet~~ l'idée que nous nous en formons. Quand nous donnons une épithète à un nom, nous ajoutons à la valeur de ce mot une modification de l'idée que nous nous faisions de l'objet représenté par ce nom. Par exemple, le mot de table n'éveille en nous que l'idée d'un meuble ordinairement de bois, fait d'un ou de plusieurs ais, et posé sur des pieds. Que l'on ajoute au mot table l'épithète carrée, ronde, ne modifiera-t-on pas la valeur du mot? La vérité est que les adjectifs, en tant que représentant les qualités des choses, servent à ~~à~~ achever, à compléter l'individualité de l'objet auquel ils sont joints. Nous avons le pouvoir d'extraire des choses les qualités qui leur sont inhérentes, puis de former de toutes ces qualités abstraites une classe de mots ~~qui~~ dont chacun répond à une idée spéciale: lorsque, dans la réalité, nous rencontrons un objet dans lequel nous saisissons une qualité déjà reconnue par nous, et que nous voulons exprimer par le langage l'existence de cette qualité, alors nous tirons de la classe des adjectifs le terme représentant la qualité que nous voulons faire connaître par le langage; en d'autres termes, nous attachons un adjectif au substantif. Il résulte de là que l'adjectif complète et achève la notion que nous donnons d'un objet externe, en prononçant le nom qu'il porte. Dans le langage, ~~par exemple, le mot table, nom sa~~ le mot table, par exemple, nom substantif commun est ~~par lui-même~~ pour celui qui nous écoute un mot assez vague, qui fait connaître, il est vrai, une réalité spéciale, mais qui ne dit rien des qualités propres à la table dont nous voulons parler. Mais si nous disons « table carrée », la table dont nous parlons est déterminée, particularisée et même individualisée de la manière la plus complète.

Bonne méthode
bonne exposition
on peut consulter avec fruit sur ce sujet le petit traité de Macrobe : de differentia et societate graeci latinique verbi, qui fournit des observations de détail intéressantes

Comparaison générale
des conjugaisons Grecque, Latine et Française.

Nous ne prétendons pas entrer dans tous les détails, dans tous les développements que comporterait l'examen comparatif des conjugaisons grecque, latine et française. Ainsi que l'indique le titre de ce chapitre, nous nous bornerons à établir entre ces trois conjugaisons une comparaison générale, négligeant ou ne faisant qu'effleurer les points de différence ou de ressemblance qui nous paraîtront avoir peu d'importance, insistant au contraire sur ceux qui nous donneront lieu de nous élever à des considérations de grammaire générale : car les considérations de cet ordre doivent dominer toutes les questions particulières.

Jusqu'à présent, nous avons examiné successivement les diverses modifications de l'idée verbale, en suivant l'ordre que nous semblaient indiquer les relations plus ou moins intimes de ces modifications du verbe avec le verbe lui-même. Cette méthode était conforme aux principes de la grammaire générale ; mais, dans la question particulière que nous examinons ici, il n'y a pas lieu, croyons-nous, de suivre le même ordre. Ne vaut-il pas mieux faire la comparaison en commençant par les ressemblances et les différences qui consistent surtout, et presque exclusivement, dans la forme, pour arriver, par degrés, à celles qui, du moins à un certain point, sont du domaine de la syntaxe, ou plutôt qui soulèvent des questions de syntaxe ? C'est ainsi que, dans toute grammaire particulière, on se borne d'abord à donner de simples tableaux de déclinaison, de conjugaison, &c., pour aborder ensuite la syntaxe, c.à.d, l'exposition des lois que suivent les mots dans les diverses

combinaison qu'on en fait dans le discours. Or la syntaxe s'arrête peu aux personnes, aux nombres : elle s'étend davantage sur les temps, sur les modes, sur les voix. Tel est l'ordre qui nous paraît le mieux approprié à la question de grammaire particulière dans laquelle nous allons entrer.

I. Personnes.

Chez les Grecs et chez les Latins, la terminaison suffit complètement pour désigner la personne du sujet. ~~cela tient~~ C'est que la fusion du radical verbal avec le pronom personnel a laissé subsister dans les désinences des différences d'écriture et de prononciation assez profondes pour qu'aucun doute ne soit possible sur la désignation de la personne (λύω, λύεις, λύει, &c., amo, amas, amat, &c). Il n'en est pas de même dans la langue française. Lors même que le caractère plus analytique de cette langue ne suffirait pas à en expliquer le mode personnel de conjugaison, les terminaisons verbales des personnes ont successivement subi, soit dans la prononciation, soit dans l'écriture, tant d'altérations profondes, qu'il a fallu mettre des pronoms devant les personnes des verbes pour déterminer ces personnes (j'aime, tu aimes, il aime, &c.)

II. Nombres.

Ici la conjugaison grecque est plus riche que la conjugaison latine et que la conjugaison française. Les deux dernières ne possèdent que deux nombres, le <u>singulier</u> et le <u>pluriel</u>. La conjugaison grecque possède en outre **le duel**, qui s'emploie quand le verbe a pour sujets deux personnes ou deux choses. A la vérité, ce nombre est peu usité, surtout en prose, et le plus souvent, même en parlant de deux, on se sert du pluriel. D'ailleurs il n'a que la deuxième et la troisième personne. Enfin il n'existait pas dans la langue des plus anciens Grecs : aussi le dialecte éolien ne l'a-t-il pas plus que la langue latine. Ce sont les Attiques qui l'emploient le plus fréquemment ; cependant

sur ce mode que des remarques de syntaxe. L'Indicatif se met en grec quand il s'agit de présenter quelque chose comme réellement existant ou se faisant, et comme un fait indépendant de la pensée et de l'imagination de celui qui parle. Il en résulte que ce mode s'emploie en grec dans un très-grand nombre de cas où il faut se servir du subjonctif en latin et en français. Exemples : Εἰ δὲ σὺ οἴει ὁντινοῦν ἀνθρώπων παραδώσειν τέχνην τινὰ, ἥτις σε ποιήσει μέγα δύνασθαι ; le latin mettrait quae faciat, et le français qui fasse. — Παρ' ἐμοὶ οὐδεὶς μισθοφορεῖ, ὅστις μὴ ἱκανός ἐστιν ἴσα πονεῖν ἐμοί (Xén. hist. gr. VI, 1, 4), qui non possit, qui ne puisse. — Καίτοι οὗτοι εἰ ἦσαν ἄνδρες ἀγαθοί, οὐκ ἄν ποτε ταῦτα ἔπασχον (Plat. Gorg. p. 516 E), s'ils fussent, &c.

Plat. Gorg. p. 513 A.

Impératif. Ici le Grec l'emporte sur le latin et le Français en ce qu'il possède, outre l'impératif présent, un impératif aoriste (λῦσον) et un impératif parfait (λέλυκε). Ce mode s'emploie dans les trois langues, pour les apostrophes, les prières, les ordres, &c. Remarquons qu'en grec, on trouve 1° la deuxième personne avec un sujet indéterminé, et alors elle est pour la troisième : πέλας τις ἴτω. παῖε, παῖε πᾶς τις ἄν. — ἴσχε πᾶς τις — ἴσχε πᾶς δόρυ — ἕρπε πᾶς κατ' ἴχνος αὐτῶν (Eurip. Rhes. 687 et suiv.) ; — 2° Quelquefois l'impératif au pluriel, quoiqu'on ne s'adresse qu'à une seule personne : προσέλθετ', ὦ παῖ, πατρί (Soph. Œd. C. 1104), &c.

q.q. grammairiens admettent en latin, la forme impérative ito p. e ou i comme un imper. ~~[illegible]~~ futur. — V. Quicherat Lettre à M. Burnouf sur ce sujet (1841) p. 8 et suiv. où sont réunis les témoignages des grammairiens latins à l'appui de cette opinion suivie par M. Q. dans les paradigmes qui précèdent son Thesaurus poeticus

Infinitif. — Ici encore le grec est plus riche que le latin et le français : il possède deux infinitifs passés, λῦσαι, λελυκέναι. D'ailleurs il serait trop long d'énumérer les diverses questions de syntaxe que soulève la comparaison de l'emploi de ce mode dans les trois langues. Remarquons seulement 1° qu'en français l'infinitif suit plus souvent le verbe dominant qu'en grec et en latin, je t'exhorte à écrire, hortor te ut scribam, &c. ; 2° pour exprimer le rapport sous lequel il faut prendre un adjectif [illegible]

51

langues emploient l'infinitif, δεινὸς ὁρᾶν, terrible à voir, niveus videri ou terribilis visu.

<u>Participe</u>. Nous avons déjà remarqué que le latin est privé du participe présent passif; il ne possède pas non plus le participe passé actif: ce qui met un nouveau point de contact entre la conjugaison grecque et la conjugaison française.

<u>Subjonctif</u>. Le grec possède de plus que le latin et le français un subjonctif aoriste, λύσω, et un subjonctif parfait λελύκω. Nous allons revenir sur l'emploi de ce mode en comparant l'optatif grec, soit avec le subjonctif latin, soit avec le subjonctif ou le conditionnel français.

Optatif Grec. – Subjonctif latin. – Subjonctif et Conditionnel français.

En Grec, l'optatif, comme le mode qui sert à rendre la pensée de celui même qui parle, est employé – 1° pour exprimer un vœu qui ~~[illegible]~~ peut encore être accompli, mais sans <u>ἂν</u> ou la particule poétique <u>κε</u>: τίσειαν Δαναοὶ ἐμὰ δάκρυα σοῖσι βέλεσσιν (Il. I, 42). – 2° Il a d'ailleurs pour fonction, construit avec <u>ἂν</u> ou <u>κε</u>, de donner à une proposition l'expression d'une simple conjecture, d'une simple possibilité, et, par suite, de présenter l'idée de l'incertitude et du doute; ~~[illegible]~~ τάχα δὲ ἂν καὶ οἱ ἀποδόμενοι λέγοιεν ἀπικόμενοι ἐς Σπάρτην, ὡς ἀπαιρεθείησαν ὑπὸ Σαμίων (Hérod. I, 70). Ainsi l'optatif a grec a deux usages; l'un est une subdivision de l'emploi et du sens du subjonctif. L'autre est l'expression d'un vœu: il a une valeur votive. Il ne faut pas absorber une des deux significations dans l'autre. Le Conditionnel français a aussi deux usages; tantôt il a le sens hypothétique, tantôt ~~il a~~ l'idée de condition est extrêmement vague et presque impossible à dégager. – Les deux modes ont donc chacun deux usages distincts; seulement chacune des deux langues a donné à la

forme du mode le nom de la valeur qu'elle y remarquait le plus. Quant à l'optatif grec, il est vrai que cette imposition de ~~t~~ nom vient de ce que la forme de l'optatif n'est nulle part plus indépendante que quand elle a sa valeur ~~p~~ votive.

Le Latin, privé de l'optatif et du conditionnel, le remplace par le mode subjonctif. Quelquefois, pour marquer la valeur votive, il ajoute au conditionnel une particule, comme utinam.

le grec de même, emploie
q. q. f. εἴθε etc

Voix. Le grec a trois formes différentes pour exprimer les voix, une forme active, une forme passive, une forme moyenne ou réfléchie. Le latin ~~n'a qu'une~~ a la forme active et la forme passive; mais il est privé de forme spéciale pour la voix moyenne; il la remplace par la forme active accompagnée du régime du verbe. Il en est de même en français : seulement, il faut remarquer que le français, aux temps composés, n'emploie pas le même auxiliaire que l'actif, je me suis délié. En parlant des voix, nous avons donné l'explication de cette anomalie apparente.

— La comparaison des trois conjugaisons nous amène à faire une remarque qui a son importance. Nous voulons parler de la propriété particulière qu'a la langue française de former des verbes imperson- nels : Il y a des hommes qui... (le Latin dirait sunt ou reperiuntur homines qui, &c). Ce fait prouve la flexibilité avec laquelle une langue privée de certains avantages, sait compenser cette privation et se faire des formes qui semblent répugner aux conditions de cette langue. Ce sont des inventions dans lesquelles les grammairiens ne sont pour rien; elles sont du droit populaire. C'est le génie du peuple même qui a enrichi de ces inventions oratoires et logiques une langue qui, dans ses conditions ordinaires, ne pourrait les réaliser.

mieux : d'après les lois rigoureuses de la grammaire

Remarquons enfin la correspondance de certains modes avec certains temps. Bien que l'idée de mode soit distincte de celle de temps, cependant toute forme verbale a rapport à un temps aussi bien qu'à un mode, et, par conséquent, il existe ~~une existe~~ une certaine corrélation entre les diverses modifications de l'idée verbale. Cette question devant faire l'objet d'une leçon spéciale, nous ne nous y arrêterons pas ici. Constatons seulement ce fait, que certaines formes modales acceptent une valeur temporelle bien expresse, et que, réciproquement, certaines formes modales acceptent une valeur temporelle aussi très-expresse (ainsi l'impératif renferme une idée de ~~[illegible]~~ futur, fait remarqué déjà par les grammairiens de l'antiquité, Apollonius, &c.)

ils lui substituent souvent aussi le pluriel (Matthiae et Buttmann considèrent le duel comme une forme abrégée du pluriel : « Peu à peu, dit Buttmann, Gramm. compl. p. 135, ce pluriel abrégé fut restreint dans l'usage au cas du nombre deux. Quintilien, I, 5, 42, rapporte que quelques-uns voulaient appliquer comme duel la forme abrégée scripsere, dixere. Ceci prouve du moins que l'idée énoncée ci-dessus relativement au duel grec, s'était introduite chez les anciens grammairiens latins. »).

III. Temps.

C'est éminemment le latin qui a formé la langue française. Et cependant nous pouvons remarquer ici que la conjugaison française se rapproche plus de la conjugaison grecque que de la conjugaison latine. C'est ce que nous fera voir la comparaison des temps.

Comme le temps dans lequel une action peut être renfermée est ou présent, ou passé, ou futur, il y a en grec, en latin, en français, ainsi que dans toutes les langues, trois temps principaux, le présent, le prétérit ou passé, le futur. Il n'y a dans les trois langues pour le présent qu'une simple forme, φιλῶ, amo, j'aime ; mais le français et le grec en possèdent plus que le latin pour le passé ; et la langue grecque elle-même est plus riche, sous ce rapport, que la langue française. Ainsi le grec et le français ont deux parfaits, ἐφίλησα, πεφίληκα, j'aimai, j'ai aimé ; le latin n'en a qu'un, amavi.

Dans les trois langues, l'imparfait existe, exprimant une action dont la durée coïncide avec une autre action également passée, et les circonstances qui ont accompagné une action ou un état dans le passé, soit que l'action principale se trouve exprimée soit qu'il faille l'induire du contexte. Il diffère du parfait en ce que celui-ci désigne une action passée, mais

antérieurement passé, tandis que l'imparfait exprime une action passée, mais qui durait encore dans le temps dont il s'agit. — Remarquons que le grec ne possède d'imparfait que dans le mode indicatif, tandis que le français et le latin possèdent encore ce temps au mode subjonctif, amarem, que j'aimasse (Les Grecs le remplacent par le présent de l'optatif, φιλοῖμι)

L'aoriste des Grecs, ἐφίλησα, répond à notre passé absolu ou parfait défini, et leur parfait, πεφίληκα, à notre parfait indéfini, j'ai aimé. Le Latin supplée ces deux formes par un seul parfait, amavi. — Remarquons que le Grec a un aoriste au mode impératif (φίλησον), au subjonctif (φιλήσω), &c. ; de même pour le <u>passé absolu des</u> Grecs. Le Latin et le Français n'ont point de ~~temps passé~~ parfait au mode impératif, et n'en ont qu'un au mode subjonctif. ~~La même remarque s'applique~~ La langue grecque remplace par l'aoriste optatif le plusque-parfait du subjonctif des ~~la~~ conjugaisons latine et française. — Il ne faut pas omettre cette double forme du français, j'aurais, j'eusse ; ~~ceux~~ ces deux formes, dans l'emploi simple, sont identiques l'une à l'autre : la même particularité se ~~mod~~ montre en latin, essem, forem.

Enfin remarquons surtout un caractère qui distingue profondément la conjugaison française des conjugaisons latine et grecque : c'est l'usage fréquent des verbes auxiliaires avoir et être qui servent à former un grand nombre de temps, le parfait indéfini, le plusqueparfait, &c.

~~Mo~~ IV. Modes

Cinq modes sont communs aux trois langues : l'Indicatif, l'Impératif, le Subjonctif ~~et~~ l'Infinitif et le Participe. Le Latin ne possède que ces cinq modes ; le Grec a en outre l'Optatif, et le Français le Conditionnel.

<u>Indicatif</u>. — Les conjugaisons grecque et française ont sur la conjugaison latine l'avantage de posséder un participe présent passif. Nous ne ferons d'ailleurs

assez bonne rédaction; de la clarté, de la méthode; mais il faut, sur les questions historiques, recourir plus soigneusement aux originaux

Brach

Grammaire Générale

Du Verbe.

De son Rôle dans la proposition et des caractères qui le distinguent des autres Parties du Discours.

Qu'est-ce que le verbe? ~~citons~~ citons et examinons successivement les définitions données par les grammairiens les plus connus.

Selon Aristote, qui a donné la plus ancienne définition, le verbe est ce qui désigne le temps, ῥῆμά ἐστι τὸ προσσημαῖνον χρόνον; ~~indiquant~~ rappelle par la préposition πρὸς que le verbe désigne aussi l'idée de substance. Mais c'est donner un caractère particulier du verbe comme son caractère général; c'est lui assigner pour principal rôle la définition du temps qui, en réalité, n'est qu'une désignation accessoire. Du reste, Aristote complète ailleurs cette définition superficielle, et il étend le caractère du verbe en ajoutant qu'il est de la classe des mots qui se disent d'un autre mot, ce qui revient à dire que le verbe affirme l'attribut du sujet. Ainsi Aristote conçoit déjà le verbe comme affirmatif, ce qui est un grand progrès sur la première définition.

Complétez le texte grec π. ἑρμ. c. 3 Cf. Poët. c. 20.

Diogène de Laërce nous fait connaître la définition des stoïciens, pour lesquels le verbe est une partie essentielle du discours qui désigne l'union d'une qualité avec une

53 v°

(Diog. de Laër., liv. VII, ch. 58)

idée exprimée par un autre mot ou par plusieurs autres mots.

Denys le Thrace ~~[illegible]~~ qui vivait dans le deuxième siècle avant J.C., définit le verbe « un mot sans cas, qui peut recevoir des temps, des personnes et des nombres, ~~»~~ ἐστὶ ῥῆμα λέξις ἄπτωτος, ἐπιδεκτικὴ χρόνων τε καὶ προσώπων καὶ ἀριθμῶν; ~~ἐνέργειαν ἢ πάθος~~ il ajoute, ἐνέργειαν ἢ πάθος παριστῶσα, représentant l'activité et la passivité. Huit choses, dit-il en continuant, se rattachent au verbe : ~~les désinences~~, les modes, les voix les différences dans la conjugaison (en ω ou en μι), la forme simple ou composée, les nombres, les temps, les personnes, ~~les~~ conjugaisons : « παρέπεται δὲ τῷ ῥήματι ὀκτώ· ἐγκλίσεις, διαθέσεις, εἴδη, σχήματα, ἀριθμοί, χρόνοι, πρόσωπα, συζυγίαι. » Cette définition est plus complète que celle d'Aristote : elle admet les personnes, et les nombres, négligés par Aristote ; cependant elle n'entre pas encore dans la nature intime du verbe, dont elle ne fait que compléter les caractères extérieurs ; elle se borne à ajouter à la définition d'Aristote les diverses formes que l'attribut obtient dans le verbe. En outre, elle a le tort de ne pas être générale, et de s'appliquer spécialement au verbe de la langue grecque.

Seulement, il n'est pas certain que le manuel de Gr. qui porte son nom soit tout entier de sa main. (V. là-dessus le livre de Lersch, Partie IIe.)

Surtout plus instructive pour la pratique.

Voici la définition d'Apollonius : ῥῆμά ἐστι μέρος λόγου ἐν ἰδίοις μετασχηματισμοῖς διαφόρων χρόνων δεκτικόν μετ' ἐνεργείας ἢ πάθους, προσώπων τε καὶ ἀριθμῶν παραστατικόν, ὅτε καὶ τὰς τῆς ψυχῆς διαθέσεις δηλοῖ ; » c'est-à-dire, « le verbe est une partie du discours qui, dans ses transformations particulières, peut recevoir des temps, avec activité ou passivité, avec des personnes, des nombres et des modes. » Probablement Apollonius excluait ~~[illegible]~~ par la

attribut particulier, comme aimer, courir, dormir, &c. Mais une pareille définition ne peut s'appliquer aux propositions où le verbe exprime ~~une idée de son~~ un rapport de convenance entre le sujet et l'attribut, ex. : L'Amérique est immense ; il ne s'agit pas ici de l'existence de l'Amérique ; on exprime simplement un rapport de convenance entre l'Amérique et l'idée d'immensité.

Beauzée reprend la définition d'Harris, mais il la corrige sensiblement, en disant que le verbe donne l'idée de l'existence purement intellectuelle du sujet. Le verbe, en effet, n'exprime pas l'existence extérieure des choses ; seulement le mot intellectuelle n'est pas net ; il a une valeur purement technique. Le progrès consiste ~~encore~~ en ce que le terme d'affirmation est écarté ; la définition est plus générale, et s'applique mieux à la généralité des cas qui peuvent se présenter.

Enfin, selon M. de Sacy, le verbe est un mot qui exprime la liaison du sujet avec l'attribut ; c'est réduire le verbe à jouer ~~le~~ entre le sujet et l'attribut le rôle de simple copule. M. de Sacy eût mieux fait d'ire « la liaison que notre esprit établit entre le sujet et l'attribut. »

Ainsi on s'est acheminé peu à peu vers ~~d~~ une détermination plus vraie et plus exacte de la nature de la proposition, et, partant, de la nature du verbe. Ce progrès se résume dans la définition de Mr Eugène Burnouf, la meilleure de toutes : « Le verbe est le mot qui, dans la proposition, unit le sujet à l'attribut, et indique les diverses conditions sous lesquelles ~~l'esp~~ l'esprit porte un jugement. »

J'admets, comme vous, cette définition, mais à condition qu'il sera convenu que c'est celle du verbe attributif et non pas celle du verbe pur et absolu.

54v

Nous pouvons donner encore une définition plus simple et plus philosophique : « Le verbe est le mot qui, dans le langage, représente l'acte intérieur de l'esprit. ~~Il~~ est l'essence du jugement. »

Quel est le principal caractère qui distingue le verbe des autres parties du discours ? C'est la propriété qu'il a ~~d'att~~ d'admettre les temps, formes dont l'usage est de marquer les ~~d~~ diverses relations de l'existence à une époque ; toute sensation exprime dans le présent, que l'homme conçoit avec tous les êtres animés ; sa mémoire lui donne aussi la connaissance du passé ; l'induction le conduit du présent ou du passé ~~à~~ au futur. Voilà donc déjà trois divisions de la notion du temps. L'homme ne s'arrête pas là ; il fait rentrer le passé dans le présent (comme quand il dit ce jour, cette année, ce siècle), le futur dans le présent ; il établit dans le passé des différences de degré, posant un passé plus éloigné qu'un autre passé ; dans le futur, en posant un futur plus éloigné qu'un autre futur. C'est ainsi qu'il subdivise encore les divisions déjà faites de la notion du temps.

Je ne vois pas bien (a) l'utilité de cette analyse de l'idée du temps

Toutes ces modifications de ~~t~~ la notion du temps reposent sur un seul verbe. L'objet de nos jugemens est infiniment variable ; il y a toutes sortes de classes et de catégories de noms, et une multitude indéfinie de noms. Mais le sujet est toujours le même ; de sorte qu'on peut dire, en dernière analyse, qu'il n'y a qu'un seul verbe, le verbe substantif, essentiel, abstrait, être, employé dans toutes les propositions implicitement ou explicitement. C'est le seul mot dont on puisse dire qu'il a une valeur ~~vo~~ vraiment métaphysique. Les verbes dits concrets résultent d'une fusion naturelle dans l'origine, plus tard

artificielle, de l'attribut avec le rapport du prédicat. Au lieu de dire, l'arbre est verdissant, au lieu d'exprimer en particulier les deux termes du rapport, on confond, soit naturellement, soit conventionnellement, l'exposant du rapport avec l'attribut, et la proposition devient l'arbre verdit. Les désinences qui constituent la conjugaison des verbes ne sont pas, au fond, autre chose que le signe de l'attribut ~~conjugué~~ confondu avec le signe du sujet.

prenez garde. l'attribut est ordinairement compris dans le radical. c'est le sujet qui est marqué (avec d'autres idées accessoires, plus ou moins nombreuses) par la désinence

Au reste, cette vérité était reconnue dès l'antiquité. Aristote l'a constatée dans sa métaphysique (liv. V, c. 7); il dit: « οὐδὲν διαφέρει τὸ ἄνθρωπος ὑγιαίνων ἐστὶν ἢ τὸ ἄνθρωπος ὑγιαίνει. »

Les verbes qui résultent de la fusion de l'attribut avec le verbe substantif sont appelés verbes attributifs ou concrets.

du verbe l'infinitif. La définition est moins compliquée que celle de Denys le Thrace, elle est même moins superficielle, toutefois elle n'y ajoute pas grand chose; elle a le mérite d'être plus simple et un peu plus complète en une phrase que la précédente en plusieurs phrases; mais, en lui reconnaissant une précision plus philosophique, on doit lui reprocher également de ne s'attacher qu'à la partie extérieure du verbe, et de ne le considérer guère que dans la langue grecque.

Priscien, le dernier des grammairiens anciens que nous ayons encore à citer, emprunte et traduit la définition d'Apollonius: « Verbum est pars orationis cum temporibus et modis, sine casu, agendi vel patiendi significativum », c. à. d., le verbe est une partie du discours qui reçoit des temps et des modes, manque de cas, et désigne l'activité ou la passivité. Ainsi Priscien ne pénètre pas plus profondément que ses devanciers dans la nature même du verbe, et nous quittons l'antiquité en n'en recueillant qu'une définition extérieure de cette partie du discours. Voyons si les temps modernes nous donneront une solution plus satisfaisante.

Le verbe, dit Scaliger, désigne une substance dans le temps, « verbum est nota rei sub tempore. » Il ne fait que résumer la première définition d'Aristote, et il omet ce que l'autre a de plus complet. C'est l'importance du rôle des temps dans le verbe qui a produit cette définition superficielle de Scaliger, définition qui, comme celle des grammairiens anciens, ne s'attache qu'à la forme extérieure du verbe, et lui donne les temps pour caractère principal et essentiel.

rei est plus vague. C'est l'avantage apparent et le défaut réel de cette definition

86v

Suivant la grammaire de Port-Royal, l'essence du verbe est l'affirmation ; le principal rôle du verbe est de signifier l'affirmation, ou, en d'autres termes, d'indiquer le jugement et l'affirmation que nous portons sur les choses. C'est la première définition sérieuse, neuve et philosophique, que nous rencontrons dans cet examen historique : aussi faut-il la discuter à fond.

Le verbe, dit Port-Royal, est l'affirmation ~~intellectuelle~~ d'un rapport qui existe entre deux objets conçus : sans doute ~~est-là~~ cette définition dénote un progrès ; car elle ne se contente pas de considérer le signe, elle ne considère plus seulement le verbe comme un agent matériel ; elle y attache la désignation implicite d'un ~~travail~~ fait intellectuel. En outre, Port-Royal peut alléguer, pour défendre le terme affirmation, que, le verbe exprimât-il un doute de notre esprit, il est néanmoins affirmatif, en ce sens qu'il affirme le doute. Mais toujours est-il que Port-Royal manque à la logique du langage, et applique très-inexactement le terme d'affirmation au cas où notre esprit doute ou désire : ces faits intellectuels sont quelque chose de ~~plus général et de plus vague~~ différent ; il faudrait que la définition conservât le même caractère. L'abbé Girard donne une définition ? plus heureuse et nous met sur la voie d'une observation plus fine, quand il dit que le verbe met du mouvement dans le langage, et représente les actions et les événements de la pensée.

Harris prétend que le verbe n'exprime jamais que l'existence, affirmée simplement et explicitement, comme lorsque je dis être, ou implicitement et combinée avec l'idée accessoire d'un

Vous n'avez pas recouru au texte original ?

plutôt, à l'usage familier ?

Brach 57 52

2e Rédaction.

La théorie est étudiée avec soin; mais vous pourrez arriver à une conception plus nette et à une rédaction plus précise.

Des Modes

Comment les grammairiens anciens ou modernes ont-ils considéré les modes ? — Les modes sont-ils des modifications nécessaires du verbe ? — L'emploi des modes dans le discours peut-il être rigoureusement déterminé ?

Le Verbe est le mot qui, dans le langage, représente l'acte intérieur de notre esprit. Or [Comme cet acte peut offrir des caractères divers, il en résulte que] la signification et la forme des verbes sont modifiées par divers accidents. En effet, comme il y a deux points essentiels dans la détermination de chaque action, de chaque état, de chaque qualité, d'abord le temps dans lequel cette action se passe, cet état existe, cette qualité est attribuée, ensuite, le rapport de cette action, de cet état, de cette qualité, avec [les sentiments,] la pensée et les vues de celui qui parle, chaque verbe est, par suite, susceptible de recevoir dans ses formes deux inflexions principales dont la première sert à déterminer le temps (de là les temps), et dont la seconde exprime ce dernier rapport au sujet (de là les modes).

Nous avons parlé du verbe en général, il reste à en examiner les temps et les modes qui en sont les caractères extérieurs les plus importants. Mais par quoi commencer ? par les temps ou par les modes ?

Remarquons que les modes sont des caractères plus intimes du verbe. En effet les temps sont destinés à exprimer dans le verbe les différents rapports d'existence ~~que l'on peut imaginer~~ aux diverses époques que l'on peut imaginer dans la durée ; les temps ne sont donc que des circonstances extérieures en quelque sorte ; les modes, au contraire, sont destinés à exprimer le rapport de l'action, de l'état, de la qualité, avec notre pensée, avec les dispositions de notre

esprit : ce sont donc des caractères qui tiennent de plus près à l'essence du verbe. Il faut donc commencer par les modes l'étude du verbe.

Exposition de diverses définitions des modes dans l'antiquité et dans les temps modernes.

Diogène Laerce V. D'Audiguet

~~Aristote~~ nous a conservé la définition des modes donnée par Protagoras, qui les affecte à la détermination des dispositions de notre âme. Cf. Aristote Poet. 19

C. 19.

Denys le Thrace ne ~~lui~~ nous donne pas lui-même la définition des modes qu'il appelle ἐγκλίσεις ; or l'ἔγκλισις est, selon un scholiaste de Denys, une inclination de l'âme se portant vers quelque chose, « ἔγκλισις δέ ἐστι ψυχῆς ἀναπαύσεως ἐπί τι γενομένης. » ἀναπαύσεως

V. Dutaux

La définition d'Apollonius est renfermée dans ces mots : « Les verbes sont spécialement destinés à exprimer la disposition de l'âme, τοῖς ῥήμασιν ἐξαιρέτως παράκειται ἡ ψυχικὴ διάθεσις. »

Priscien définit les modes « diverses inclinations de l'esprit, d'où résulte la variété dans la déclinaison du verbe, modi sunt diversae inclinationes animi quas varia consequitur ~~de~~clinatio verbi. » (L. VIII, p. 84).

Selon Théodore Gaza, le mode est « une volonté ou une ~~action~~ affection de l'âme, exprimée par quelque voix ou son articulé, βούλημα, εἴτ' οὖν πάθημα ψυχῆς, διὰ φωνῆς σημαινόμενον. »

Qui est déjà un moderne

Chez les modernes, la définition devient sinon plus rigoureuse, du moins plus expliquée.

Port-Royal. — Les hommes ont trouvé qu'il était bon d'inventer encore (outre les temps) d'autres inflexions pour expliquer plus distinctement ce qui se passait dans leur esprit ; car premièrement ils ont remarqué qu'outre les affirmations simples, comme il aimait, il aime, il y en avait de conditionnées et de modifiées, comme quoiqu'il

indicatif et le mode subjonctif ; 2° de modes impersonnels, ceux où le verbe ne reçoit aucune terminaison pour être en ~~cons~~ concordance de personne avec un sujet : le mode infinitif et le mode participe.

On voit que les systèmes sont loin d'être identiques. Les grammairiens se règlent, pour leur énumération, sur la langue du pays auquel ils appartiennent. Voyons ce que nous donnent, en fait de modes, les langues grecque, latine et française.

Dans la langue grecque, relativement au sujet du discours, une action (ou un état) est considérée, 1° ou comme existant d'elle-même, sans aucun rapport de détermination à une autre (c'est l'infinitif, ὁ ἀπαρέμφατος) ; 2° ou comme une qualité générale et un état d'une chose ou d'une personne (c'est le participe, ἡ μετοχή) ; 3° ou comme un attribut déterminé, et sous ce rapport on le présente comme réel et effectif (c'est l'indicatif, ἡ ὁριστική) ; 4° comme quelque chose de simplement possible, de vraisemblable, de souhaitable, et par cela même d'incertain (c'est l'optatif, ἡ εὐκτική) ; 5° ou comme quelque chose qui, dépendant de circonstances extérieures, peut être attendu avec quelque certitude (c'est le subjonctif, ἡ ὑποτακτική) ; 6° enfin comme nécessaire, relativement du moins à celui qui parle (c'est l'impératif, ἡ προστακτική).

Sce

qui n'a jamais été un mode pour les anciens v. Denys c. 19

Dans la langue latine, nous voyons les mêmes modes se présenter, à l'exception pourtant du mode optatif, que les Latins suppléent par le mode subjonctif. C'est qu'en effet, même dans la langue grecque, l'optatif et le subjonctif se touchent de très près.

Enfin la langue française, qui a d'ailleurs tous les autres modes de la langue grecque, remplace l'optatif tantôt par le mode subjonctif, tantôt par le mode conditionnel.

58 v

et vous les placez à la fin

Dans la diversité de ces systèmes, auquel devons-nous nous arrêter ? C'est ici que se placent deux questions qui doivent servir d'entrée en matière, dans l'étude des modes. Il faut, examiner, 1° si les modes sont des modifications nécessaires du verbe ; 2° si le nombre des modes est limité, déterminé. Pour arriver à la solution des questions, remontons jusqu'au verbe et rappelons ce qu'il est en lui-même.

Au moment où nous concevons entre deux objets un rapport de convenance ou de disconvenances, et que nous énonçons ce jugement de notre esprit, il se passe dans notre esprit plusieurs faits qu'il importe de déterminer.

Le premier, le plus intime de ces faits, c'est la conscience permanente que nous avons de notre être pensant, notion qui se reproduit derrière toutes les modifications de notre âme. Nous ne concevons pas un rapport entre deux objets, nous n'énonçons pas ce rapport, sans avoir en même temps la conscience que c'est nous qui concevons le rapport, que c'est nous qui l'énonçons. Par exemple, quand nous concevons que Dieu est bon, ou, en d'autres termes, quand nous concevons entre les deux idées de Dieu et de bonté un rapport de convenance, nous sentons que nous sommes là derrière, nous qui concevons ce rapport, nous sentons que cette conception est un acte de notre être pensant. Quand nous énonçons le rapport de convenance entre les deux idées de Dieu et de bonté, nous avons conscience que cette énonciation est l'expression d'un acte de notre pensée. Seulement, dans le langage, nous n'exprimons pas toutes les faces de ce drame ; nous

phrases

disons simplement : Dieu est bon ; nous donnons un rôle au sujet de la proposition qui est Dieu ; nous supprimons bien des termes que, si vous les multipliez à plaisir.

nous traduisions fidèlement tout ce qui se passe dans notre esprit, nous donnerait cette proposition : « moi ~~je~~ suis concevant ~~entre le dey~~ ~~Dieu~~ de Dieu ~~et de~~ être bonté ~~un rapport de convenance~~. » (Cette série de mots est implicitement comprise dans le jugement et dans l'énonciation ~~du juge~~ du jugement.) Et celui auquel nous l'énonçons ne s'y trompe pas et ne peut pas s'y tromper : il sait bien que nous lui faisons connaître un acte intérieur de notre esprit, une conception de notre être pensant.

vous confondez ici le développement de votre analyse p[ar] l'observateur avec les divisions réelles de l'objet analysé.

Par conséquent ~~le~~ le verbe que l'on rencontre communément dans le discours, le verbe attributif, n'est pas l'expression directe du dernier état de notre âme, de l'état qu'on pourrait appeler ~~philosophique~~ intime ; il n'est que l'expression de l'état secondaire aperçu par notre conscience se trouvant en présence d'un attribut qu'elle rapporte à un sujet. Il est donc vrai de dire que le verbe intime n'est nulle part exprimé dans le discours ; le discours ne présente que les verbes attributifs qui expriment dans leurs variétés les variétés de l'état intellectuel et moral.

Ceci demanderait encore quelques lignes d'explication.

Ainsi, pour résumer, nous disons que le verbe, le véritable verbe, à parler rigoureusement, n'existe pas dans le langage : il ne s'y trouve que le verbe attributif, exprimant essentiellement l'état de l'âme en présence d'un attribut : | les modes représentent les diverses faces de cet état, de cet acte. Les modes sont donc des inflexions verbales qui répondent aux diverses modifications de l'âme dans le jugement.

Or

Étant une fois donné le verbe, le mode en est-il une modification nécessaire ? Voyons le mode impératif ; quand nous disons à un autre « marchez », cela ne revient-il pas à dire : je veux, je désire toi marcher ? Dans tous les cas, on pourra ramener ainsi l'impératif à l'infinitif. Disons-nous « qu'il périsse » ? N'est-ce pas la même chose que si

nous disons : « je désire, j'espère, je crains, je pense, &c., lui périr ? On pourrait de même ramener tous les modes à ~~l'indicatif et à~~ un infinitif dépendant d'un indicatif. Mais l'infinitif lui-même ne peut-il pas se ramener à un substantif ou à un verbe, « je désire, je crains, j'espère, je souhaite sa perte », ou « je le désire, je le crains, je l'espère, je le souhaite, il périra ? » Nous restons donc en présence de l'indicatif, c'est-à-dire du verbe même, du verbe attribut, qui n'a, par conséquent, qu'une forme rigoureuse ~~ou~~ et nécessaire dans le discours : Ainsi les modes sont, quant à l'expression qui leur est affectée, dans le langage, inutiles à la ~~logique~~. Per

encore faut-il s'entendre ; car du moment qu'il n'y a qu'un mode, c'est comme s'il n'y en avait pas.

Cependant il existe des modes dans le discours + ; ils existent parce que nous voulons que notre langage exprime plus complètement, plus nettement les diverses faces de notre pensée. Si donc nous les admettons, en limiterons-nous, en déterminerons-nous le nombre ? Il n'y faut pas songer. La diversité des énumérations données par les grammairiens est déjà une forte présomption contre la possibilité de déterminer rigoureusement le nombre des modes ; le nombre varie d'ailleurs dans toutes les langues. Les locutions « peut-être... », « constamment.... » &c., en français ; les locutions, en latin, « jam proficiscor (que nous rendons en français par je vais partir, je suis sur le point de partir) », &c ; ne sont-elles pas des variétés modales ? n'en trouverait-on pas un grand nombre dans toutes les langues.

+ chez les peuples de notre famille

non. c'est plus haut qu'il fallait les citer pour établir que les flexions modales ne sont pas un procédé nécessaire.

Nous disons donc, pour ~~résumer~~ nous résumer, que, si l'idée des modes est une des idées les plus voisines de l'idée de verbe, les inflexions modales ne sont pas toutefois nécessaires absolument, que, de plus, l'emploi des modes n'est pas rigoureusement déterminé. Seulement il se borne, dans la réalité, à un petit nombre de formes saillantes et principales et que ce nombre varie selon les langues où on l'observe.

aimât, quand il aimerait. De plus, outre l'affirmation, l'action de notre volonté se peut prendre pour une manière de notre pensée ; et les hommes ont eu besoin de faire entendre ce qu'ils voulaient, aussi bien que ce qu'ils pensaient. C'est de là que, selon Port-Royal, résultent les modes.

Harris. — Tout discours est l'expression de quelque affection de notre âme, c'est-à-dire d'une perception ou d'une volonté quelconque. C'est donc des diverses espèces d'affections qu'on a à exprimer, et des différentes manières de le faire, que résultent les modes.

Beauzée. — Ce qui constitue ~~les~~ les modes, ce sont les divers aspects sous lesquels la signification formelle du verbe peut être envisagée dans la phrase. Or la signification formelle d'un mot, « c'est la manière particulière dont le mot présente à l'esprit l'objet dont il est le signe, laquelle est commune à tous les mots de la même espèce, et ne peut convenir à ceux des autres espèces.

Exposition et énumération des modes dans l'antiquité et dans les temps modernes.

Denys. — « Il y a cinq modes, l'indicatif, l'impératif, l'optatif, le subjonctif et l'infinitif, καὶ ἐγκλίσεις μὲν εἰσι πέντε, ὁριστική, προστακτική, εὐκτική, ὑποτακτική καὶ ἀπαρέμφατος. »

Le scholiaste commente ainsi cette énumération : « προσκλίνεται δὲ ἡ ψυχὴ ὡς ὁριζομένη τὰ ~~ὑπ' αὐ~~ παρ' αὐτῆς δρώμενα, ὡς ὅταν εἴπῃ τύπτω · ἢ ὡς προστάττουσα, ὡς ὅταν εἴπῃ τύπτε · ἢ ὡς εὐχομένη, ὡς ὅταν εἴπῃ τύπτοιμι · ἢ ὡς διστάζουσα, ὡς ὅταν εἴπῃ ἐὰν τύπτω. ἢ ὡς οὐδὲν τούτων δηλοῦσα, μόνον δὲ τὸ ὄνομα τοῦ πράγματος προβαλλομένη, ὡς ὅταν εἴπῃ τύπτειν.

Cf. dans le même Recueil de Bekker p. 1178. 1179

Port-Royal. — 1° Ou bien nous affirmons simplement, comme il aime, il aimait, c'est alors le mode indicatif. — 2° Ou bien nous voulons des choses qui ne dépendent pas de nous, et alors nous ne les

voulons que par un simple souhait : ce qui s'exprime en latin par la particule utinam, et en français par plût à Dieu ; c'est ce que les grammairiens appellent le mode optatif. — 3° Nous voulons encore d'une autre sorte, lorsque nous nous contentons d'accorder une chose, quoique absolument nous ne la voulussions pas ; comme quand Térence dit, profundat, perdat, pereat, qu'il dépense, qu'il perde, qu'il périsse. C'est le mode subjonctif. — 4° Une autre sorte de vouloir est quand ce que nous voulons dépendant d'une personne de qui nous pouvons l'obtenir, nous lui signifions la volonté que nous avons qu'elle le fasse. C'est le mouvement que nous avons quand nous commandons ou que nous prions : c'est pour marquer ce mouvement qu'on a inventé le mode qu'on appelle impératif.

Harris. — 1° Le mode indicatif a lieu quand nous déclarons ou que nous indiquons simplement qu'une chose est ou n'est pas ; que ce soit un acte de la perception ou de la volonté, peu importe. — 2° Le mode potentiel a lieu quand nous n'affirmons pas positivement et simplement une chose comme certaine, mais seulement comme possible et du nombre des contingents. Exemple :

> Ah ! quand il serait vrai que l'absolu pouvoir
> Eût entraîné Tarquin (Brutus, act. I).

Le mode, toutes les fois qu'il n'est que subordonné à l'indicatif, devient le mode subjonctif. — 3° Le mode interrogatif a lieu quand nous interrogeons. — 4° Le mode impératif quand nous exigeons, quand nous demandons.

Beauzée. — Il reconnaît 1° des modes personnels, ceux où le verbe reçoit des terminaisons par lesquelles il se met en concordance de personne avec le nom ou le pronom qui en exprime le sujet ; le mode

est directe et absolue dans la forme grammaticale

Mode subjonctif. — Dans d'autres cas, l'attribution d'une action, d'un état, d'une qualité à un sujet, n'est pas directe, positive, indépendante; elle est subordonnée, plus encore que celle du conditionnel, à des circonstances extérieures. Ce que nous pensons est quelque chose de simplement possible, de vraisemblable, de souhaitable, et par cela même d'incertain ou du moins de subordonné. Voyons par exemple, cette proposition, je désire qu'il périsse, l'existence du rapport ~~de périr~~ n'est pas réelle, positive, indépendante; elle n'est que possible et souhaitée, elle est subordonnée à des circonstances implicitement indiquées par je désire. Aussi appellerons-nous ce mode, pour le distinguer des précédents, mode indirect ou relatif. Au reste, il faut avouer que le subjonctif répond parfois à une parfaite certitude, existant dans notre esprit, mais dissimulée dans le langage. A priori, le langage doit être l'expression ~~de la pensée~~ fidèle de la pensée; le signe est né de la chose à signifier. Mais ce qui est vrai aussi, c'est que, dans nos langues, les mots, par la faculté qu'ils ont de s'organiser en catégories, peuvent souvent ne pas répondre très exactement aux circonstances de notre pensée. Ne voyons-nous pas, en Allemagne surtout, naître une foule de mots qui ne répondent à aucune idée nouvelle, et que nul dictionnaire ne donne ni ne saurait donner? Les langues qui résistent à cette formation de mots nouveaux, demeurent, en général, plus claires: fait si simple qu'il n'a besoin d'aucune démonstration. Telle est la langue française qui n'a pas, comme la langue allemande, ce qu'on pourrait appeler « la faculté de végéter sur elle-même ». C'est un des cas de cette anomalie, que certaines relations grammaticales ne répondant pas exactement aux relations intellectuelles: il est des formes grammaticales qui sont entraînées par l'analogie grammaticale. C'est ainsi que le subjonctif est quelquefois l'expression ~~ind~~ infidèle d'une circonstance de notre pensée: aussi doit-on l'appeler de

61v

préférence le mode de la subordination, que la subordination soit accompagnée d'un doute ou d'une affirmation pure et simple de l'esprit, ou d'un désir, etc. Le terme de subordination, étant plus général, a l'avantage d'embrasser toutes les diverses circonstances et surtout de renfermer les relations purement grammaticales. Le subjonctif est d'ailleurs le mode le plus général; il a des applications de toute espèce

~~Mod~~ MODES IMPERSONNELS.

Infinitif. — Dans certains cas, nous concevons d'une manière abstraite et générale l'existence d'un sujet totalement indéterminé sous un attribut; et cette conception, nous l'énonçons par un infinitif, comme quand nous disons, souffrir est notre sort. Ici l'infinitif est effectivement pour un nom; c'est comme s'il y avait, la souffrance est notre sort; il présente à notre esprit l'idée d'existence sous un attribut, comme celle d'une nature commune à plusieurs individus; toutefois l'abstraction est moins complète que dans le substantif souffrance; il est impossible à notre esprit, quand nous employons l'infinitif, de ne point songer à un sujet, indéterminé sans doute, mais au moins possible. Avec le substantif, l'action est ~~exprimée~~ représentée absolument, en elle-même, tout-à-fait en dehors du sujet qui la produit. Avec l'infinitif, le sujet n'est que sous-entendu; le développement de l'action a lieu sous les yeux de l'intelligence, et l'intelligence ne peut assister au développement de cette action

incorrect et obscur

sans songer à un sujet qui le produise, sans impliquer à cette notion l'existence d'un sujet qui en soit l'auteur. Ainsi le mode infinitif exprime l'état, l'action, la qualité qui y sont indiqués, et qui s'y trouvent attachés par l'esprit, non pas à un sujet déterminé, mais à l'idée vague, générale d'un sujet possible, idée qui, pour exclure la notion de tel ou tel sujet, laisse néanmoins subsister le rapport d'une attribution à un être quelconque. En un mot l'infinitif garde,

incorrect

du moins jusqu'à un certain point, de sa nature verbale.

<u>Participe</u>. — Dans certains cas, nous concevons une action, une qualité, un état, comme une propriété inhérente à un sujet, personne ou chose, et nous énonçons notre jugement par un participe. Ex.: <u>l'homme mentant</u>. En apparence, le participe est pris pour un adjectif. Mais nous pouvons faire ici la même remarque que nous avons faite à propos ~~de~~ du mode infinitif. L'abstraction est plus élevée, plus complète dans l'adjectif que dans le participe. Avec le participe, on présente l'action, l'état, la qualité, comme une modification accidentelle et passagère du sujet ; l'homme mentant, c'est l'homme surpris, dans un certain moment, à mentir ; c'est l'homme que l'intelligence de celui qui écoute voit <u>occupé à mentir</u>. Avec l'adjectif, ~~l'état~~ on présente ~~l'~~ l'état, l'action, la qualité, comme une propriété permanente et durable de la personne ou de la chose. Tout au plus pourrait-on appeler le participe un adjectif verbal, comme ~~le~~ l'infinitif un substantif verbal. Ainsi le participe est à l'adjectif ce que l'infinitif est au substantif

Complément d'adjectifs ou d'adverbes. — Qualifie l'action ~~exprimée~~ ou l'état exprimé par l'adjectif et l'adverbe.
adverbes de lieu. — génitif de comparaison — de relation.

G. — Possessif. — Propriété. — Η πολις απαντων των πολιτευομενων κοινη εστι.
Sensation de l'ouïe. — Γυναικα δει κατηκοον ειναι του ανδρος.
Se souvenir. — επιμελης
Actes judiciaires — Ουδεις ενοχος εστι δειλιας.

Matière. — Θεων εστι πληρη παντα.

Qualité, prix. —

Partitif. — Participation, jouissance. — Σοφιας ο κατα λογον ζων μετοχος.
Séparation. — Ετερον το ηδυ του αγαθου.
Atteindre, désirer. —
Superlatif — Το νικαν αυτον πασων νικων πρωτη τε και αριστη.
Lieu et temps. —

Comparaison. — ~~Comparaison~~. Νεοις το σιγαν κρειττον εστι του λαλειν.
Puissance, commandement.

Relation — Δει φιλομαθη σε απαντων ειναι.

L. — Possessif. — Propriété. — Vitium proprium senectutis.
Souvenir, soin. — Memor officii.
~~Matière~~ Actes judiciaires — Reus furti.

Matière. — Plenus minarum.

Partitif — Participation. — Particeps consilii.
Exceptée — Purus sceleris.
Superlatif. — Indus est omnium fluminum maximus.

Relation — Participes et adjectifs en ax. Patiens laboris — Tenax propositi.
Expérience, habitude ou le contraire. — Peritus belli.
Désir. — Cupidus gloriae
Prodigalité. — Prodigus aeris.
Ressemblance. — Similis patris.
Puissance. — Compos mentis.

Avec les autres poétiques. — Laetus animi.

Adverbial. — En grec circonstance de lieu et de temps
Lieu.
Temps. — Ταυτα της ημερας εγενετο.

Génitif.

Epithète — Il equivaut à un qualificatif employé comme épithète.

— 1° Possessif — L'objet auquel appartient —
Rapports de parenté
L'objet auquel l'autre appartient à un titre quelconque, propriété, produit, ouvrage — de
Rapports indirects — Οἱ Λακεδαιμόνιοι κελεύουσι τὸ Ἀθηναίων ψήφισμα καθαιρεῖν
Praeceps amentia ferebare qui te existimares aucitore vulnera crudelitatis remedio
G. Neutre & l'article et génitif chose qui app. à un autre obj. à titre de propriété τὰ τῶν Συρακοσίων
Rapports du fils au père.
Εἰς Ἅδου.
Un nom propre de localité avec le génitif d'un nom propre de ville. Κεραμεικῶν ἐπ' Ἀρ. Ἐρυθρᾶς
Neutre du démonstratif. Τοῦτο ἐπαινῶ Ἀγησιλάου.
L. Veronia Pisonis — ad Vestae — Illud Therrgidis.

2° Sujet et objet. — Le sujet qui accomplit ou l'objet qui subit l'action —
G. — répond à tous les cas qui sont formés avec le même racine que le nom d'action ou avec les racines d'une signif. voisine —
génitif — γονέων ἀρκεῖσθαι τῷ ἀγαθῷ οὐ προσήκουσι.
accusatif construit comme objet direct de l'action ou complément qualificatif.
datif construit comme objet direct de l'action
équivalent d'une préposition: Τῶν ἀχθομένων ἀναμνήσεως καταφυγὴ εἰσιν οἱ βωμοί
L. — répond à l'accusatif de l'objet et au génitif construit avec les verbes correspondants. — memoria Ciceronis — timor hostium.
datif — studium severitatis.
à une préposition. — Amicitia est humanarum divinarumque rerum cum benevolentia consensio

3 Matière et contenu. — Ce dont un objet est composé ou ce qui est contenu dans le capacité.
G. — Matière. — Τοῖς μὲν γὰρ τῶν ἄλλων στέφανος ἐρίοις νῦν δὲ καὶ χρυσοῦ κατασκευάζονται
avec les pronoms neutres, εἰς τοσοῦτον ὕβρεως ἀπελήλυθας. — ἐξέπιον δύο κοτύλας οἴνου
L. — id. — Avec des subst. sig. nombre, quantité. — tria millia equitum.
avec le nom. et l'acc. des adjec. neu. de quantité, et de pronoms neutres — Multum temporis.
(remarque pour le adjectifs)
avec les adverbes, satis. abunde
Contenu — Navis auri.

4 — Qualité. — La qualité d'un objet soit comme adjectif, soit comme substantif en apposition.
G. — Ne se rencontre en prose que pour exprimer le prix la mesure, le montant. Χιλίων δραχμῶν δίκην φεύγω.
Apposition seulement en poésie: ἔρκος ὀδόντων.
L. — qualité essentielle de l'objet. — Thraecum palmarum vetus gladiator.
espèce de l'objet. — Res magni laboris.
mesure. — Fossa centum pedum.
Apposition. — Nomen regis. — Numerus trecentorum.

5 — Partitif. — Le tout dont l'objet signifié par l'autre est une partie.
G. — Ἄνδρα οἶδα τοῦ δήμου.
avec des noms propres — Οἱ Δωριῆς ὑμῶν πολέμιοι τοῖς Ἀθηναίοις
avec les adjectifs pris substantivement. Ταῖς ὁσιωτάταις τῶν νεῶν Κνίδον προσσχόντων.
avec les pronoms démonstratifs et relatifs. — Τὸν μὲν γιγνώσκω ὑμῶν, τοὺς δ' οὔ.
avec les noms de nombre cardinaux. — Ἀδικεῖτο οἱ δύο τῶν Βοιωτῶν
L. — substantifs et adjectifs signifiant une idée de nombre et de quantité. — Multi militum
nemo et solus. — nemo mortalium.
pronoms démonstratifs — Illi Graecorum qui
alter uterque.
superlatif et comparatif.
non quand les noms de nombre expriment le tout. — Amici quos vidi omnes ipse nominabo

Double génitif. L'un des deux est lié plus étroitement que l'autre.
G. Οἱ ἄνθρωποι διὰ τὸ αὐτῶν δέος τοῦ θανάτου.
L. Scaevolae dicendi elegantia.

65 v

Attribut. – Avec les verbes intransitifs et transitifs qui signifient comment une qualité appartient à un objet, le substantif construit au génitif qualifie comme attribut l'objet qui peut être ou sujet ou compl. dir.
Même fonction que le génitif épithète – g.

G – Génitif possessif – G. se construit avec εἶναι, γίγνεσθαι, – penser, dire.

a a. – à le disposition de
Δοῦλοι βασιλέων εἰσίν. ὁ Βασιλεὺς θεῶν, ὁ Θεὸς ἀγάπης.
issu de – Παυσανίας γένους τοῦ βασιλέως ἦν.
originaire de. Ξενοφῶν πόλεως μεγίστης ἦν.

b. – suj. nom de chose – att. n. de personne. – appartenir à. Ἅπαντα τὰ κακὰ τῶν πονούντων γίγνεται.
suj. infinitif. —— le propre. – Δὶς ἐξαμαρτάνειν ταὐτὸν οὐκ ἀνδρὸς σοφοῦ.
c. nom de choses. —— appartenir à.

de matière. – Τὴν πόλιν ξυμμείκτων ἀνθρώπων ᾤκισεν.

de qualité. – avec les mêmes verbes que le génitif possessif dans le sens de convenir à. exiger.
Τὸ ναυτικὸν τέχνης ἐστί.

avec toute espèce de verbes quand il marque mesure. Τὰ σπονδεῖα ἔλαβον ἑπτὰ ἡμερῶν

partitif. – id. – τῆς βασιλικῆς ἐστι ἡ νομοθετική.

L. – possessif L. – a – moins de nuances. – Ego totas Pompeii sum.
suj. infinitif – avec sum. – le devoir de. – Non nostrum est dijudicare.

matière. – exception. – Ea maxima pars voluminum erat.

qualité. – seulement avec sum – Virtus tantarum virium non est.

partitif. – exc. – Fies nobilium tu quoque fontium.

Complément d'un verbe. Qualifie l'action signifiée par ce verbe sous les mêmes rapports qu'il qualif. un substantif.

G. – possessif avec θαυμάζειν, ἀκούειν, ὀζεῖν. – Συνοίκως ἀκροᾶσθαι τῶν λεγομένων
avec se souvenir, prendre soin – etc. – touchant, au sujet de. – προνοεῖ τοῦ συμφέροντος
avec les verbes exprimant une affection de l'âme. – cause de l'action. συγχαίρω τῶν ἐνθυμεῖσθαι
—— relatifs à des actes judiciaires – grief ou crime. Οἱ Πέρσαι δεξάμενοι γεγενημένων

qualité. – avec les verbes de prix le prix. – Οἱ Βάρβαροι Θεμιστοκλέα τῶν μεγίστων ἠξίωσαν. ἀχαρίστεας.

partitif. – avec les verbes signifiant participation: Τὸ ἀνθρώπινον γένος μετείληφεν ἀθανασίας.
—— surtout et le contraire. – Λύσον με δεσμῶν.
—— désirer, atteindre et le contr. – Δικαιότατον μὴ τοὺς ἀνομοίους τῶν ὁμοίων τυγχάνειν.

de comparaison. —— être inférieur. – le terme comparé. – Ἡ ἀρετὴ τοῦ πλούτου περιγίγνεται.
composés avec ἀπό, ἐξ, ὑπέρ, – οἱ πολέμιοι ὑπερκαλοῦνται ἡμῶν.
—— – κατά. – Οἱ ἐχθροὶ καταψεύδονταί μου.

L. – possessif. – avec memini – reminiscor. – Semper hujus diei et loci meminero.
avec misereor et miseret – Miseret me patris.
– verbes relatifs à des actes judiciaires. – grief ou crime. – Accusare aliquem furti.
avec interest et refert. – Clodii interest Milonem perire.

matière. – implere, indigere. – Indigere medici.

qualité – prix. – Magni aestimo virtutem.

partitif. L. chez les poètes: abstinet irarum

Vocatif.– Forme que prend le subst. quand il signif. la personne ou la personnif.–
Valeur d'une exclam.–
Chez les poètes.– En g. ω omis ου.
Plus de force au commenc.– Tan le nomin.–
Sans être rattaché à une propos.–

Nominatif.– ——— il est sujet d'une proposition dont le verbe est sous la forme personnelle
G.– Employé isolément pour désigner l'objet de la pensée.
L.– Ellipse d'arriver.
G. Épiphonème.
–. Participe au nominat. absolu.
En app. à la 2eme pers. de l'impér. ou à un vocat.
Pour le vocat. avec ω.
L.– id.– Alme filius Mariae.
App. à un vocatif.

Accusatif.–
Complément ~~direct~~.–
1.– Direct. 1°– Verbes transitifs.– objet sur lequel l'action du verbe s'exerce directement.
dépend de l'usage.–
G.– certains adjectifs.– ἔξαρνος.
L.– bundus rare.
2° Qualific. de l'action ou de l'état marqué par le verbe.– La qualité exprimée par
a.– une épithète ou un mot équival. qual. un subst. qui a une signif. synonyme.–
Ιατροι δεινοτατοι αν γενοιντο ει αυτοι πασας νοσους καμοιεν. –
Ego vestros patres vivere arbitror quam eam vitam quae sola est vita nominanda
G.– Φθονον τους Σικυωνιους εφερον.
b.– par un adj. neutr. pris substantiv.– ou un subst.
Απαντα δουλευειν ο δουλος μανθανει.
L.– p.– acerba tuens,
le n. du pron. avec certains verbes qui signif. un aff. de l'âme,– laetor, glorior, irascor,
assentior, dubito, studeo.– progredi, procedo, proficere, manere, hortari, cogere.
– olere, redolere, spirare, sonare.– p. manare.
à qui ces équivalent.
3° Double complém. direct.
a.– l'un exp. la qual. de l'action, l'autre l'objet.
G.– la qual. est un subst.– καλουσι με τουτο το ονομα.– adj. pro.– ταυτ' εστι α Σωκρατην επαινω.
L. Id te moniteam volo.
b.– Les 2 signif. l'objet – une de pers.– une de chose.
G.– αιτειν, πραττειν, πραττεσθαι, ερωταν, κρυπτειν, διδασκειν.– cacher, priver.
L.– Posco, flagito, rogo, oro, interrogo, celo, doceo, edoceo.
c.– attribuer par la pensée, la parole ou l'action une qual. à un sujet.
G.– τα δαρεια δουλους τους ελευθερους ποιει
L.– choisir pour, rendre, avoir, donner, recevoir, prendre comme ou pour – se montrer, trouver,
appeler, juger, regarder comme

2.– Relation.–

Particularités relatives à l'emploi du substantif.

1.- Emploi des différentes espèces de noms.

Le nom de chose désigne une partie de la personne prise pour la personne elle-même.

Ει τον νεκρον ξυν τηδε κουφιεις χερι.

Animo fingere.- Corpus librare.

Et la main de Pallas trame tous ces complots.

Des noms abstraits sont substitués à des noms de personne sans personnification.

L.- Romanus ira eadem quae per mediam aciem hostium tulerat et in castra pertulit.

Il dompta les peuples rebelles qui méprisaient sa jeunesse.

Des noms de choses sont substitués aux noms de personnes avec personnification.

G. rare.- Η μεν γαρ οργη απρονοητον.

L.- Rapports de cause et d'instrument: Potest enim mihi denegare occupatio tua.

—— signifiés par dans et en: Erant sententiae quae censerent omnibus modis censerent.

F —— —— par par.- La politique romaine aimait mieux un roi enfant.

—— dans, en.- Je puis l'instruire au moins combien sa confidence Entre un sujet et lui doit laisser de distance.

qualification de l'action. Et je ne prétends pas que sa coupable audace Une seconde fois lui promette ma place.

—— malgré.- La gravité romaine n'a pas traité la religion plus sérieusement.

Substantif pour exprimer la qualité, quand elle est très importante.

Superstitio hominum imbecillitatem occupavit.

Autant que de Joad l'inflexible rudesse

De leur superbe oreille offensait la mollesse.

2.- De l'étendue du substantif.

L'étendue du substantif est marquée en français par un pronom ou un article.- Ce n'était pas obligatoire dans l'ancienne langue et on les supprime encore dans les énumérations, dans les titres, quand au vocatif, quand le substantif est attribut.

3.- Des fonctions du substantif.

Sujet d'une complétive construit comme complément d'une principale.

G. Την παντες οιδασι οτι συ πασχουσα ου ποιεις.

au génit. avec une préposition, avec ταινιδε et επιμελεσθαι —

Η στρατεια πολλη ουσα ου πασης εσται πολεως υποδεξασθαι.

L. Nosti Marcellum quam tardus et parum efficax sit.

F. On peut croire d'un historien si judicieux qu'il n'y aurait pas oublié les rois du second empire des Assyriens.

Qualificatif.- Le substantif qualificatif désigne un objet.- l'adjectif une qualité inhérente à un objet.

3 appositions.- Qualificative, appositive, partitive.

I.- Le terme qualifié est un pronom ou un substantif.

qualific.- Η Αιτνη το ορος.- Θεμιστοκλης ηκω παρα σε.

Ουκ εστι Πενιας ιερον, αισχιστης θεου.

Rex Tullius.- Annibal petit pacem.- Capua urbs opulentissima

Effodiuntur opes irritamenta malorum.- 2 noms communs, rare en prose.

Le mont Etna.- L'empire d'Autriche.- Un fripon d'enfant.- Ce scélérat de Philocrate.

Apposit. ayant la valeur d'une propos. dépend.- Constantin l. G. prince sage et victorieux...

Célie, une jeune fille, étonnée.

Il obéit, humble chrétien, à ces décisions.

Indomptable taureau, dragon impétueux

Sa croupe se recourbe en replis tortueux.

propre au français

partitive.- Ουτοι αλλος αλλα λεγει.- Ambo exercitus suas quisque abeunt domos.

explicative.- Δυο ετι λοιπα, η τε σωφροσυνη και δικαιοσυνη.

Nerva Caesar res olim sociabiles miscuit principatum ac libertatem.

Elle approche néanmoins cette mort inexorable.

67v

2.- Apposition à une proposition entière.

Qualificative.- Ελενην κτανωμεν, Μενελεω λυπην πικραν.

Pythagoricus enetrat phlegasia, rem magnam nec praesentibus nemmis.

F.- tout copie de substantifs.

Explicative.- Το της παροιμιας, ορωντες ουκ ορωσιν και ακουοντες ουκ ακουουσιν.

Sapientes soli, quod est proprium divitiarum, contenti sunt rebus suis.

De deux choses l'une, ou vous voulez ou vous ne voulez pas.

Emploi du substantif comme terme complété.

G.- Datif- Υπωπτευον αλληλους κατα την των χωρων αλληλοις ουκ αποδοσιν.

Ευχεται εν τω Ελευσινι ιερω.

Préposit.- Η καθ'ημεραν τροφη. — Οι εκ των Αθηνων πρεσβεις ουδεν αλλο πραξαντες.

Adverbe. Η εκει παιδευσις.

L.- Domum reditio, obtemperatio legibus, reditus Narbone - rare.-

Préposit.- Caesaris in Hispania res secundae.

Descessio ab omnibus iis quae sunt bona in vita. — Auxilium adversus inimicos.

Homo de plebe romana.- Omnia circa Iberum. — Inter duo simul bella.

F.- D'aucun ami pour moi ne redoutez l'audace. — C'est un homme très bien.

L'assurance que rien ne devait leur résister.

4.- Des équivalents du substantif.-

Toute expression qui prête à l'idée exprimée l'existence indépendante d'un objet réel.

Propositions employées comme substantifs.

A.- Indépendantes.

G.- avec l'article- Το γνωθι σεαυτον πανταχου εστι χρησιμον.

L.- Point d'exemples.

F. Il va ... on ne moque du qu'en dira-t-on.

B.- Dépendantes.- Emploi de certaines.

Relatives.- L. Les prop. préc. d. quod énoncent un fait: Utile fuit quod Gaius aderat.

Complétives.- οτι. - Ορωσιν οτι οι σωφρονες ουδεν αδικον ποιουσιν.

οτι indique que la chose est un fait, l'infinitif qu'elle existe dans l'esprit.

il peut remplacer 2 points, être repeté, être suivi d'un infinitif, commencer la phrase.

1 ut, ne. avec les verbes qui signifient faire que quelque chose arrive.

infinitif avec ceux qui signifient penser.

cur, après causa, ratio, argumentum

2.- ut, ut non après les verbes qui signifient qu'une chose a lieu.

3 ut, ut non, après les subst. et les pron. combinés avec esse et signif. comme plus haut.

1 ne. après les verbes signifiant empêcher, défendre

2. quominus, après quelques-uns.

3.- quin quand il y a une négation.

Après les verbes qui signifient craindre, on emploie:

μη, ne de ce qui n'est pas souhaité.

μη ου, ne non, ut, de ce qui est souhaité.

Interrogatives indirectes.-

1- L'objet de l'interrogation est exprimé par un pronom: Dico quid sentiam.

2. Une chose dont l'existence fait question: An Orpheus nullus fuerit dubitare.

3- Un objet absent après penser et dire: Novi qua via ad felicitatem perveniatur.

4- Après non poenitet: A senatu quanti fiam minime me poenitet.

Suppositives.- Elles remplissent comme des relat. indéfin. et se constr. avec des substantifs.

Φιλανθρωπια ουκ αφαιρησεσθε ην τι εστε αυτους εχειν.

Galli legibus sanctum habent si quis quid de republica a finitimis rumore ac fama acceperit uti ad magistratum deferat.

Du substantif.

Le nom ou substantif est une partie du discours qui désigne un objet déterminé en genre et en nombre.

J'entends par objet ce qui est conçu comme subsistant par soi-même et comme indépendant d'autre chose. — C'est ce que en philosophie on appelle substance.

Les noms concrets désignent des êtres existant ou supposés exister réellem. et par eux-mêmes.

Les noms abstraits désignent des modes considérés indépendamment de l'objet auquel ils appartiennent et comme n'existant pas par eux-mêmes.

Les noms propres désignent des êtres considérés individuellement comme distincts de tout autre.

Les noms appellatifs qui désignent les espèces et les genres. — Ils comprennent les noms de matière, qui désignent des objets n'existant qu'en masse, eau, vin; les noms collectifs qui sont généraux quand ils comprennent un tout, partitifs quand ils ne comprennent qu'une partie d'un tout.

L'étendue d'un substant. est constituée par le nombre d'indiv. ou d'espèc. qu'il peut désigner.

Genre. — Le genre est une modification de la signific. du subst. par laquelle l'objet est rapporté soit.....

La fonction propre du genre masculin est de marquer qu'un objet est considéré comme un être animé de sexe masculin.

La fonction propre du genre féminin — etc.

γενος κοινον. — ὁ ἵππος, ἡ ἵππος.

γενος επικοινον. — ὁ χοραξ, ἡ κορωνη. — On ajoute ἄρρην, θῆλυς pour marquer le sexe.

L'usage assigne tacitement à chaque substantif un genre propre qui se reconnaît par l'article et le subst. démonstratif.

Le neutre est le genre commun des noms de choses.

En français certains pronoms ont la valeur de neutres.

Le neutre peut marquer qu'une personne est considérée comme une chose, τεκνον, mancipium.

Les collectifs qui désignent des personnes peuvent être d'un genre quelconque, πολις, στρατευμα.

Nombre. — Le nombre est la forme que prend le subst. suiv. qu'il désigne un, deux, plusieurs.

Singulier. — Sa fonction est de marquer qu'on a en vue soit un individu de l'espèce signifiée par le substantif soit l'espèce elle-même.

Il s'emploie dans le sens collectif quand on désigne:

en grec. — une masse matérielle, σχλον εχειν.

en latin. — quand il s'agit de légumes, de fleurs, de personnes — abstinere faba — in rosa jacere. — eques.

en français — après du, de le, ou l'emploie des noms de matière — de certains noms d'objet et de personne. — Du bois. — du gland. — la fureur du soldat.

Pluriel. — Sa fonction est de marquer qu'on a en vue plusieurs objets de l'espèce désignée par le substantif. — Le pluriel d'un adj. et d'un subst. peuvent désigner l'espèce elle-même.

Le pluriel des mots abstraits désigne qualités, états, man. d'être, actions auxq. se rapp. l'idée signif.

en grec. — cet emploi est illimité. υπνοι μαλγμασι πολεμιοι.

en latin. — plus restreint, déterminé par l'usage. — odia, timores.

en français. — l'usage a varié. — un nom abstrait peut changer de sens au plur. sautés, ries, ouïes.

Le pluriel des noms propres peut désigner la classe des personnes semblables.

Μυριους οψονται αντ'εγος Κλεαρχους. — Sint Mæcenates. — Aux Saumaises. —

En français le pluriel des pronoms et celui de l'article marquent l'importance.

Duel. — Sa fonction propre est de marquer qu'on a en vue deux objets.

Δυω εχω ψυχας οτι δηλον οτι δυο εστον ψυχα. (Xén)

On ne sait dans quel cas il était préféré au pluriel.

68 v

Syntaxe d'accord ou *rapports* de qualification.

Fonctions du substantif - Cas.

Le substantif a pour fonction propre d'exprimer le sujet, le terme qualifié et le complément.

Il peut exprimer le qualificatif et le terme complété.

Quand il qualifie immédiatement il est construit en apposition.

Quand il qualifie par l'intermédiaire d'un verbe il est attribut.

Il est attribut de qualité quand sa signif. a plus d'étendue que celle du sujet.

Il est attribut d'objet quand sa signification a autant d'étendue que celle du sujet. Je suis la reine.

Dans les langues indo-européennes les fonctions sont marquées par les cas.

On appelle cas les formes que prend le substantif suivant qu'il désigne la personne à laquelle s'adresse celui qui parle ou qu'il remplit les fonctions soit de sujet, soit de complément.

Vocatif - Le vocatif est la forme que prend le substantif quand il signifie la personne ou la personnification à laquelle s'adresse celui qui parle.

Il a la valeur d'une exclamation.

En latin, chez les poètes, il est employé dans les passages où le ton semble calme.

En grec, il précède ου. - Ω σοφε ου.

Il est quelquefois employé sans être rattaché à une proposition.

Maecenas atavis edite regibus.

Nominatif - Le nominatif est la forme que prend le substantif quand il est sujet d'un verbe qui a la forme personnelle c'est-à-dire qui a la désinence exprimant le nombre et la personne.

En grec il est employé isolément et sans verbe pour désigner l'objet de la pensée.

En latin - dans un récit animé avec l'ellipse de arriver.

Clamor inde et concursus mirantium quid rei esset.

En grec épiphonème, réflexion relative à ce qui précède σχετλιος.

En grec la proposition commence par un ~~verbe ou~~ participe au nominatif quoique le verbe soit construit avec un autre cas.

Διασκοπων και διαλεγομενος εδοξε μοι ουτος ~~ο~~ ανηρ δοκειν μεν ειναι σοφος ειναι δ'ου.

En grec, le nominatif avec l'article s'emploie en apposition à la 2e personne de l'impératif ou à un vocatif. - Ω παις, ακολουθει.

Ω ανδρες, οι παροντες.

En grec le nomin. s'emploie quelquef. pour le vocatif avec τω̃.

En latin on trouve le nominatif pour le vocatif dans les poètes et dans le vieux style.

Almae filius Maiae

Audi, tu populus albanus. T. L.

et en apposition à un vocatif.

Hac tu succinctus patria quondam, Crispine, papyro.

69 v

Accusatif.– L'accusatif est la forme que prend le substantif quand il exprime l'objet direct ou immédiat, ou la qualification d'une action presque touj. exprimée par un verbe.

Complément direct.– 1– Objet sur lequel l'action du verbe s'exerce directement.

L'usage décide des verbes transitifs dans chaque langue

En grec on construit cet accus. avec cert. adj. en particulier ἐξαρνος.

ἐστι τις Σωκρατης τα μετεωρα φροντιστης.

En latin les adject. en bundus se constr. rarement avec l'accus. Vitabundus castra.

2.– La qualification de l'action ou de l'état marqué par le verbe.

La qualité est exprimée.

a.– par une épithète ou un mot équivalent qualifiant un substantif qui signifie la même idée que le verbe sous une autre forme gramm. ou qui a une signif. sysn. de celle du verbe

Ιατροι δεινοτατοι αν γενοιντο ει αυτοι πασας νοσους καμοιεν.

Ego vestros patres vivere arbitror et eam quidem vitam quae est sola vita nominanda.

b.– par un adjectif neutre pris substantivement ou par un substantif.

Απαντα δουλευσεν ο δουλος μανθανει.– ~~[illegible]~~.

en latin, l'adjectif neutre.– le neutre des pronoms avec certains verbes

Acerba tuens – Crebra ferit. – Utrumque laetor.– Pauca hortatus est.– Dimum mones.

en prose on ne construit ainsi un substant. qu'avec les verbes signif. sentir, exhaler.

Olere vinum.– Spirare tribunatum.– Vox hominem sonat.

Cette construction équivaut à olere odorem vini – crebros ferit ictus.

3.– Double complément direct.

L'un forme avec le verbe un terme complexe dont l'autre est le compl. direct.

a.– l'un des compléments exprime la qualité de l'action, l'autre l'objet sur lequel elle s'exerce directement.– Le complement qualificatif est lié plus étroitement.

Καλουσι με τουτο το ονομα.– Te id admoneo.

b.– les deux compléments signifient l'objet, l'un, nom de personne, l'autre de chose.

Αιτειν, πραττειν, ερωτᾶν, διδασκειν.– Posco, rogo, oro, interrogo, celo, doceo.

c.– avec des verbes signifiant attribuer par la pensée, la parole ou l'action une qualité à un sujet.– L'un des compléments est l'attribut de l'autre.

Τα δανεια δουλους τους ελευθερους ποιει.

d.– avec des verbes signifiant choisir pour, rendre, avoir, donner, recevoir, prendre

Populus romanus Numam regem creavit.

Accusatif de relation.– En grec il signifie sous quel rapport une qualité ou un attribut appartient à un objet.

Κινδυνων γε το ειδος νεανισκος.

En latin il n'est usité qu'en poésie.

Os humerosque Deo similes.

En prose avec les mots qui signifient blessé.– avec partem – vicem.

Adversum femur tegula ictus.

Suevi maximam partem lacte et pecore vivunt.

Vicem alicujus dolere, indignari.

Accusatif d'étendue.- Le substantif construit à l'accusatif signifie la mesure d'une étendue considérable, comme dimension, distance, durée.

Dimension.- Le grec n'emploie pas l'accusatif pour marquer ce rapport.
Lat.- Hasta sex pedes longa.- Terram duos pedes fodere.

Distance.- G. Απεχει η Πλαταια των Θηβων σταδιους εβδομηκοντα.
Teanum abest a Larinio tria millia passuum.

Durée.- G. Αι σπονδαι ενιαυτον εσονται.
L. Dies noctesque fata nos circumstant.
Les nombres ordinaux indiquent depuis un nombre déterminé de...
Και χθες και τριτην ημεραν το αυτον επραττον - avant-hier.
Mithridates annum jam tertium et vigesimum regnat. - depuis 22
Εικοσι ετη γεγονως - Viginti annos natus.

Accusatif adverbial.- Il marque que le substantif signifie une circonstance de manière, de lieu ou de temps, comme un adverbe.

Manière.- G. Le neutre de certains adjectifs, de pronoms - certains substantifs.
τουναντιον.- τι.- προφασιν.- χαριν.
L. facile, verum.

Lieu.- L'accusatif marque que le substantif signifie le terme du mouvement.
G. seulement en poésie.
Τον δε κλεος ουρανον ικει.
L. En prose, avec des noms de villes ou d'îles très-petites, - domum, rus,
Romam proficiscor.- Delum navigare.-
En poésie avec tous les noms.
Ibimus Afros.- Tumulum antiquae Cereris sedemque sacratam Venimus.
Avec des substantifs qui ont une signification verbale: Domum reditio.- Iter Italiam.

Temps.- L'accusatif marque le temps où quelque chose a lieu.
G. Avec substantifs et adjectifs signifiant l'un des termes d'une série.
το λοιπον, πρωτον, δευτερον.- αρχην
L. Avec des adjectifs neutres qui sont devenus de véritables adverbes.
Ultimum, postremum.- Id temporis eos venturos esse praedixeram.

Accusatif d'apposition.- Il marque qu'un adj. neut. ou une prop. relat. dont le pronom est au neutre, ou un subst. accomp. d'un adjectif, qualifie soit une prop. ent. soit l'attri. d'une prop.
G. L'adjectif neutre précède la proposition qualifiée.
Και το παντων γελοιοτατον ερημους τας των τετειχισμενων
La proposition relative tantôt précède, tantôt suit la prop. qualifiée.
Elle exprime parfois l'intention, la conséquence.
Ἑλένην κτανωμεν, Μενελεῳ λυπην πικραν.
L. Dentesque leonis - Infandum.- Admoneo ut aliquid de sepultura dicam, rem non difficilem.

Accusatif d'exclamation.- Heu! me miserum!

Double génitif. - Un substantif peut être construit avec deux génitifs.
G. Το δεος των ανθρωπων του θανατου.
L. Superiorum dierum Sabini cunctatio.
Scævolæ dicendi elegantia.

Attribut. - Avec les verbes intransitifs ou transitifs qui signifient comment une qualité appartient à un objet, le substantif construit au génitif qualifie comme attribut l'objet.
Emploi plus étendu en grec qu'en latin.

Possessif. - G. avec ειναι, γιγνεσθαι. - Δουλοι βασιλεως εισι, ο βασιλευς θεος ο θεος αναγκης.
issu de : αγαθων εστι προγονων.
originaire de : Ξενοφων πολεως μεγιστης γη.
appartenir à : Απαντα τα καλα του πονουντος γιγνεται.
avec un infinitif sujet : Δις εξαμαρτανειν ταυτον ουκ ανδρος σοφου.
L. - moins de nuances. - Ego totus Pompeii sum. - Non nostrum est dijudicare.

Matière. - Την πολιν ξυμμικτων ανθρωπων ωκισεν.
L. - exception : Ea maxima pars volonum erat.

Qualité. - Avec ειναι et γιγνεσθαι : Το ναυτικον τεχνης εστι.
signifie la ~~qualité~~ mesure avec tous les verbes : Τα επιτηδεια ελαβον εις τα ημερων.
L. - seulement avec sum. - exiger. - Virtus tantarum virium non est.

Partitif. - Η Σπαρτη των ολιγανθρωποτατων πολεων εστι.
L. - exception : Fies nobilium tu quoque fontium.

Complément d'un verbe. - Il qualifie l'action signifiée par ce verbe sous les mêmes rapports qu'il qualifie un substantif.
Emploi plus étendu en grec qu'en latin.

Possessif - avec θαυμαζειν, ακουειν, οζειν.
Της Δημοσθενους ακουειν κατηγοριας ουκ εδεισα.
avec se souvenir, prendre soin : Προσηκει του συμφεροντος ενθυμεισθαι.
avec les verbes exprimant une affection de l'âme : Συγχαιρω των γεγενημενων.
avec les verbes relatifs aux actions judiciaires : Οι Περσαι δικαζουσι αχαριστιας.
L. - avec memini, commoneo : Semper hujus diei et loci meminero.
avec misereor et miseret : Miseret me patris.
Accusare aliquem furti.
Clodii interest Milonem perire.

Matière. - Avec les verbes qui signifient abondance et disette.
Φιλιππος χρηματων ευπορει.
Indigere medici.

Qualité, prix. - Οι βαρβαροι Θεμιστοκλεα των μεγιστων ηξιωσαν.
Magni æstimo virtutem.

Partitif. - G. - avec les verbes signifiant participation : Το ανθρωπινον γενος μετειληφεν αθανασιας
——— " ——— contact et le contraire : Λυσον με δεσμων
désirer, atteindre et contr.
L. - chez les poëtes : Abstineto irarum.

de comparaison. - G. seul. - être inférieur, supérieur etc : Παυσανιας υστερησεν του Λυσανδρου.
Verbes composés avec απο, εξ, υπερ,
Verbes composés avec κατα.

Génitif.

Le génitif se construit comme épithète, comme attribut ou complément, comme adverbe.

Epithète. – Le substantif construit au génitif avec un autre substantif est l'équivalent d'un adjectif employé comme épithète.

<u>Possessif.</u> – Génitif d'appartenance : rapports de parenté, d'alliance, – propriété, produit, effet, etc.

Il exprime même des rapports très-indirects :

Οι Λακεδαιμονιοι κελευουσι το Μεγαρεων ψηφισμα καθαιρειν.

Graecus amentiae ferebare qui te existimares avaritiae vulnera crudelitatis remedio posse sanari.

En grec avec le neutre de l'article :

Κοινα τα των φιλων. – Τα των Συρακοσιων.

avec le masculin ou le féminin pour les rapports de ~~parenté~~ :

Θουκυδιδης ο Ολορου. – Ελενη η του Διος. = Εν Αδου. – εις διδασκαλου φοιταν.

– Κορινθιων επ' Αμβρακιαν εληλυθε.

avec le neutre du démonstratif. – Τουτο Αγεσιλαου οιδα.

En latin. – par except. : Verania Pisonis (conjux) – Hasdrubal Gisconis –

Ventum erat ad Vestae. – <u>Illud</u> Pherecydis.

<u>Sujet et objet.</u> Il exprime le sujet qui accomplit ou l'objet qui subit l'action signifiée par l'autre substantif.

Grec. – Il répond à tous les cas construits avec les verbes formés avec des racines analogues.

Génitif. – Τοκεων αμελειαι τῳ αγαθῳ ου προσηκουσι.

Accusatif.

Datif. – Οι ησσονες υπεμενον την των κρεισσονων δουλειαν.

Equivalent d'une préposition : Χαριν αυτοις της προθυμιας αποδωσω.

Latin. – Répond à l'accusatif. Timor hostium

au génitif. Taedium vitae

au datif, seulement avec studium. Studium severitatis.

à une préposition : Amicitia est humanarum divinarumque rerum consensio.

Matière et contenu. – Ce dont un objet est composé ou ce qui est contenu dans la capacité d'un autre objet :

Grec. – Τοτε μεν η του θαλλου στεφανος νομιμος, νυνι δε και ο χρυσου καταπεφρονηται.

avec les pronoms neutres précédés d'une préposition : Εις τοσουτον ηκομεν απαιδευσιας.

le contenu : Εξεπεμπον δυο κοτυλας οινου.

Latin. – Avec des substantifs signifiant nombre, quantité : tria millia equitum.

Avec des adjectifs de quantité, des pronoms et nihil : Multum temporis – Quid consilii dates ?

même construction avec des adjectifs au gén. : aliquid pulchri, nihil boni –

Avec les adverbes <u>satis</u>, <u>abunde</u>, <u>nimis</u> : <u>Satis copiarum</u>, <u>parum prudentiae</u>.

le contenu : Navis auri.

Qualité. Grec. Il exprime le prix, la mesure, le montant d'un objet.

Αφικνουνται επι τον Σαβατον ποταμον, το ευρος τετταρων πλεθρων.

Apposition seulement en poésie. Ερκος οδοντων.

Latin. – Emplois plus étendus qu'en grec :

– qualité essentielle de l'objet : Juvenis mitis ingenii.

la classe, l'espèce d'un objet : Res magni laboris.

la mesure : fossa centum pedum. – Exsilium decem annorum.

substantif en apposition : Vox voluptatis, nomen regis, familia Scipionum.

Partitif. – Il signifie le tout dont l'objet signifié par l'autre est une partie.

G. – Ανδρα οιδα του δημου.

avec des noms propres : Συρακουσας Αρχιας των Ηρακλειδων οικησεν.

avec les adjectifs, les pronoms démonstratifs et relatifs.

τον μεν γιγνωσκω υμων τον δε ου.

avec les noms de nombre cardinaux : ηδικουντο οι δυο των βασιλεων.

L. Magna <u>pars</u> civium. – <u>Multi</u> militum, – <u>Nemo</u> mortalium.

Fortissimi Graecorum. – Validior manuum.

Génitif (suite).

Génitif complément d'adjectifs ou d'adverbes. — Possessif — G. — propriété. — κοινος.
sensation de l'ouïe : κατηκοος.
se souvenir, etc. — αμνημων —
actes judiciaires : αιτιος. — υποδικος.
L. — propriété. proprius
se souvenir — memor
actes judiciaires — reus.

Matière. — Μεστος, πλεος, κενος, etc.
Plenus, inops, pauper.

Qualité, prix. — Αξιος.

Partitif. G. Participation, jouissance
Séparation.
Atteindre, désirer.
Superlatif.
Adverbes de lieu et de temps.
L. — Participation.
Exempt de
Superlatif.

Relation. — Οι παντες ομοιοπαθεις λυπης τε και ηδονης εισι.
L. — Participes, adjectifs en ax.
Signifiant expérience, habitude.
Signifiant désir.
Signifiant prodigalité ou économie.
Signifiant ressemblance ou le contraire.
Signifiant puissance et le contraire.

Comparaison. — G. Νεοις το σιγαν κρεσσον εστι του λαλειν.

Génitif adverbial et d'exclamation. — Grec. — Lieu. — Οδου.
Temps.
Exclamation. Οιμοι της τυχης.
Latin : domi, ruri, etc.

72v

Datif.

1° Complément indirect. – Verbes transitifs. – donner, dire – à.

En grec dat. ou προς

En latin dat. ou ad, quand il y a mouvement.

Verbes intransitifs. – G. et L. – nuire, être utile, obéir, croire, il arrive.

L. Caveo, – tempero.

Adjectifs. – Ceux qui signifiant nuisible, utile, bon.

Πιστος, απιστος, συγγνωμων.

L.

2 – Datif d'intérêt. – Dativus commodi. – La personne désignée est lésée ou avantagée.

G. – L. –

Datif de possession. – La personne désignée dispose soit en général soit sous un rapport

G. ειναι, γιγνεσθαι, υπαρχειν.

a – disposition en général.

b – sous quel rapport on dispose de la chose, ce qu'elle est pour quelqu'un.

L. – a – avec esse.

b – ce qu'une personne ou une chose est pour quelqu'un.

Dativus ethicus – La personne désignée prend moralement ou intellectuellement.

G. – a.

b.

L. a.

b.

4° G. La personne prend une part active à l'action désignée par un verbe passif.

– Obligatoire avec les adj. verbaux en τεος non impersonnels.

L. Oblig. avec le part. fut. pass.

Avec les verbes pass. – une nuance de possession.

5° G. La chose énoncée n'a lieu que relativement à la personne désignée.

3 – Datif de contact. – Avec verbes adjectifs, adverbes, signifiant communauté, ressemblance, accord, hostilité

Verbes

Adjectifs.

Adverbial.

Manière et toute circonstance concomitante. – Construit avec un adj. – partic. pronom.

Miltiades summa aequitate res Chersonesi constituit. – Ante magno ducere exercitum.

More, modo, ratione, ritu, ff. consuetudine, habitu avec un génitif.

Le substant. seul est accompagné de cum : Multa facere impure atque tetre, cum temeritate, atque imprudentia.

Sans cum quelques ablat. ordine, ratione, more, injuria, jure, consensu, clamore, silentio, dolo, fraude, vi, vitio, curso, agmine.

Avec cum, si la circonstance concomitante ne s'y rattache pas intimement : Romani cum magno gaudio Horatium accipiunt.

Sans cum d'une portion de la personne nudo capite – promisso capillo inducere

Avec ~~cum~~ de quelque chose d'extérieur sauf le 1er term. : servus comprehensus cum magno gladio.

Chez Tacite, jugement sur le fait énoncé : Primum extruendo tumulo cespitem Caesar posuit, gratissimo munere in defunctos.

Lieu. – Lieu où quelque chose se passe. – Villes et petites îles ; 3e décl. loco – dextra, – terra. – poet. lucis. { conditionibus

Lieu d'où l'on vient. – Villes, îles domo, rure, humo – Et L. ab.

ab quand on s'éloigne des environs – Caesar ab Gergovia discessit.

ex en opposition – Expellitur ex urbe Gergovia. – Roma. – Magius Cremona. – poet. : descendere caelo

Route ou direction d'un mouvement. – Via Nomentana proficisci. – Ibam via sacra. – terra iter facere

Temps. – En quel temps. – Iisdem temporibus jam Apollo versus facere desierat. –

Hieme, aetate. – adventu, discessu. – initio, principio.

+ Bis in die. – In omni aetate, aeternitate, tempore, tali tempore –

En combien de temps. – Agamemnon vix decem annis urbem cepit.

Dans quelles limites. – ~~Romam~~ Romam multis annis non venit.

In. – Decrevit senatus ut legati Jugurthae in diebus proximis decem Italia decederet.

Ad d'un fait à venir. – Nescio quid intersit utrum illuc veniam an ad decem annos. – Hanc urbem hoc biennio evertes.

Français.

–

Substantif construit absolument

Substantif sujet.

Substantif complément. – par juxtaposition.

Direct.
Circonstanciel
Indirect
Qualificatif.

74 v

Datif instrumental.- moyen. - δια τινος των του σωματος τη ψυχη αισθανομεθα.

cause.- ηπειγοντο του πιειν επιθυμια. - motif ηγανακτησε τη τολμη αυτου.

mesure.- τοσουτω ηδιον ζω οσω πλειω κεκτημαι.

relation.- η Πελοποννησιων δυναμις τοις σωμασι το πλεον ισχυει η τοις χρημασι.

Datif adverbial. —— manière.- δημω η ρωμη το πλεον επαμαχον η επιστημη.

lieu.- en poésie ειναι Πυθοι —— Μαραθωνι.

temps.- τεταρτω ετει. - εν πολεμω - εν εβδομηκοντα ετεσι.

Ablatif.

1 Origine.- Avec les participes signifiant naissance.- Equestri loco natus

Ex- devant les noms de parents.- Ex patre et sorore nati erant.

Ab pour l'origine éloignée: Belgae orti sunt a Germanis.- Cato Uticensis a Censorio ortus erat.

2 Matière.- Avec les verbes signifiant abondance, privation, disette.- Abundare otio.

Avec plenus gén: consilium plenus scelerum.

Avec refertus et completus gén de personne.- Gallia referta negotiatorum.

Avec conjunctus abl. de la chose Mendicitas aviditate conjuncta.

Avec inanis, nudus (inanis orbus exterris) avec abl- ou ab.

Avec un substantif excep.- Solida adamante columna.

3 Qualité.- Avec un subst. ou épi. Summis ingeniis exquisitaque doctrina philosophi.

Herodotus tanta est eloquentia ut me magnopere delectet.

Avec les verbes d'un marché- d'évaluation le prix - Victoria Poenis multo sanguine stetit.- aussi avec les adjectifs venalis, carus.

Avec dignus, indignus.- Dignus Hercule labor.

4 Avec s'abstenir délivrer. exclure. - Abstinere maledicto- Prohibere Campaniam populationibus.

Les noms de personnes précédés de ab: arcere aliquem a se. ∦ Les noms de choses- abstinere a vitiis.

Écarter violemment.- Pellere hostem loco.- Ainsi construits cedo, recedo, secedo.

5 Comparatif. - Suivant Bopp il se rapporte à l'idée de différence de séparation contenue dans le comparatif comme le génitif en grec et de dans plus de deux pieds.

instrumental

Moyen ou instrument.- Servi aliquem perutere.- Britanii carne et lacte vivunt.

Avec abutor, fruor - defungor, potior, vescor contentus, fretus ?- Uti victoria.- Natura parvo cultu contenta est.

Avec opus est.- Auctoritate tua opus est.- parf. le nominatif exempla multa opus sunt.

Peut-être: Quid facias hoc homine ?- Quid me futurum est?

Cause- Substantifs signifiant une affection de l'âme: adj. en sus et tus dérivés de verbes, causa, gratia pour, eo (abl)

Servius Tullius regnare cœpit non jussu sed voluntate et concessu civium.

Impulsus ira, odio.- Tua causa id facio.- Homines suorum mortem lugent quod eos orbatos vitae commodis arbitrantur

L'occasion avec gaudeo- fido- superbus... Gloriari victoria.- Confidere natura loci

Mesure.- Avec verbes signifiant appréciation- la mesure d'après laquelle un objet est apprécié- Magnos homines virtute metimur, non fortuna.- Amicitiae caritate et amore cernuntur

Y rapporter: Curio mea sententia vel eloquentissimus illis temporibus fuit.

Avec des comparatifs.- ante, post, infra, supra.- Uno digito plus habere.- dimidio minor

dans le même sens le neutre des pronoms. avec ante, malo, aliter: eo, quo, tanto.

Relation.- La partie, le côté par lequel une qualité convient à un objet.- aeger pedibus- natione Gallus. + Catilina ante paucis diebus erupit ex urbe.

Quand ce n'est pas une partie, l'acc. avec ad: accusare multos quum periculosum est tum sordidum ad famam.

Du substantif.

Les Grecs comprenaient le substantif et l'adjectif sous le terme ονομα.

Aristote distingue le nom du verbe en ce que le nom signifie ανευ χρονου.

Si nous pouvions remonter à l'origine de tous les noms nous verrions qu'ils ont été appliqués suivant la qualité qui a frappé dans les sujets qu'ils désignent. – rouget.–

La division du nomen substantivum et nomen adjectivum se rencontre pour la première fois dans Abélard, dans le même sens qu'aujourd'hui.

Le nom ou substantif est une partie du discours qui désigne un objet déterminé en genre et en nombre.– J'entends par objet ce qu'en philosophie on appelle substance.

Substantifs concrets désignant des êtres existant ou supposés exister par eux-mêmes
——— abstraits, ——— – modes considérés indépendamment de l'objet auquel ils appartiennent: blancheur, pauvreté, dissimulation.

Aristote disait εξ αφαιρησεως, que Boëce a traduit par abstractus.

Noms propres et noms appellatifs.

76

L. Humbert

En général exact et complet
le plan est ~~[illegible]~~ défectueux en qques parties

Composition.

vous remontez trop haut

La modalité* d'une proposition peut être exprimée de différentes manières.

Elle peut être exprimée :

1° Par une autre proposition principale ou dépendante

2°. Par les modifications des formes personnelles qu'on appelle modes.

3° Par les temps.

4°.- Par un adverbe, une locution adverbiale, une particule.

Tel est le rôle de la particule ἄν en grec. Unie à l'indicatif des temps historiques, à l'optatif ou au subjonctif d'une proposition

---

* J'appelle modes les modifications que subissent les formes personnelles du verbe suivant les rapports de la chose énoncée avec les vues de l'esprit et les affections de l'âme de celui qui parle : j'appelle modalité ces différentes espèces de rapports.

76v

dépendante ou indépendante, à l'infinitif ou au participe, elle sert à marquer la modalité de la proposition.

Le latin et le français n'ont pas de particule correspondante : le latin y supplée le plus souvent par le subjonctif, le français par le conditionnel.

Ἄν avec l'indicatif des temps historiques.

Dans les propositions [illegible], c'est-à-dire dans les propositions qui indiquent que la chose énoncée ne se rencontre pas dans la réalité, ~~quand la chose est possible~~ ἄν joint à l'imparfait de l'indicatif pour quelque chose de présent, et à celui de l'aoriste pour quelque chose de passé indique que la chose est possible.

c'est difficile à décider.

a. imparfait.— ἡδέως ἂν Καλλικλεῖ τούτῳ ἔτι διελεγόμην.

Χρησιμώτατοι γὰρ ἂν ἦσαν ἁπάντων.

b. aoriste.— τὴν πόλιν ὄντως ἡγήσω ἂν πολέμου ἐργαστήριον εἶναι.

La même idée est rendue en latin par l'imparfait du subjonctif qui correspond à l'imparfait de l'indicatif grec et par le plus-que-parfait du subjonctif qui correspond à l'aoriste. Il y a toujours une idée de condition exprimée ou sous-entendue.

a.— Vellem adesse posset Panaetius.

b.— Neque agricultura neque frugum fructuumve

Pons Sublicius iter paene hostibus dedit ni unus vir fuisset.

Le latin emploie aussi l'indicatif pour marquer ce que le sujet était disposé à faire.

Si tribuni me triumphare prohiberent, Furium et Aemilium testes citaturus fui rerum a me gestarum.

[illegible] du sujet

Il l'emploie aussi quand la proposition principale exprime obligation, nécessité ou avec possum.

Deleri totus exercitus potuit, si fugientes persecuti victores essent.

donner des exemples

Le français emploie toujours le conditionnel.

Ἄν avec l'aoriste indique la répétition d'une action.

Εἴ τινες ἴδοιεν που τοὺς σφετέρους ἐπικρατοῦντας ἀνεθάρσησαν ἄν.

Je ne connais pas de tour correspondant en latin ni en français.

Ἄν avec le subjonctif.

Ἄν s'emploie dans une proposition dépendante avec le subjonctif aoriste.

Τὴν ἀρχὴν τὴν κατὰ θάλασσαν ὁπότεροι ἂν κατάσχωσιν ὑπηκόους ἕξουσι τὰς πλείστας τῶν πόλεων.

Cette tournure répond au futur passé des Latins.

77r

Ἂν avec l'optatif

Ἂν avec l'optatif exprime l'incertitude sur ce qui doit être fait.

ποῖ δῆτ' ἂν τραποίμην; ποῖ τις ἂν τράποιτο;

εἴ τις ταῦτα πράττοι, μέγα μ' ἂν ὠφελήσειε, mais je ne sais pas si on le fera.

Le latin emploie dans le même sens le présent du subjonctif quand il s'agit d'un fait présent, l'imparfait quand il s'agit d'un fait passé.

a.- Quid huic homini faciatis?

b.- Haec quum viderem, quid agerem, judices? que devais-je faire?

Le français emploie le conditionnel. Il me rendrait service; l'infinitif précédé de que: Que faire? le verbe circonstanciel devoir Que devais-je faire?

Ἂν avec l'optatif exprime que la chose énoncée est considérée comme possible et qu'on la tient pour telle. L'aoriste ainsi employé n'a pas le sens du passé mais les autres significations du temps à l'indicatif.

πολλὰς ἂν εὕροις μηχανάς, γυνὴ γὰρ εἶ, tu peux trouver et je crois que tu pourras trouver.

Λιπὼν ἂν οὐδὲν ἀχθοίμην τὸν βίον, je ne serais pas affligé de quitter la vie.

C'est à ce cas qu'il faut rapporter je crois

ἂν avec l'optatif dans les tournures interrogatives.

οὐ ἂν προσέλθοις μὴ ὅτι πρὸς πόλιν ἀλλὰ πρὸς οἰκίαν, ὅπου κίνδυνος πρόσεστι;

Le latin emploie le subjonctif.

Magnitudo animi remota a communitate conjunctioneque humana ~~cruj~~ feritas sit quaedam et immanitas. — sit, serait.

Dans l'exemple précédent il y a une condition exprimée : on emploie également le subjonctif avec un sujet indéterminé et avec forsitan.

Quis eum diligat quem metuat? peut chérir, chérirait.

Forsitan aliquis ejusmodi quippiam fecerit.

Le français emploie le conditionnel, le futur avec peut-être, le verbe pouvoir avec l'infinitif. Dans les exclamations il emploie le subjonctif précédé de que : Moi que j'ose opprimer et noircir l'innocence! Parfois l'infinitif est employé seul : Vous! approcher d'un endroit où il y a du danger!

Ἂν s'emploie encore avec l'optatif quand la chose énoncée est considérée comme réelle mais qu'on veut adoucir l'affirmation.

Οὐκ ἂν ἀπέλθοιμ' ἀλλὰ κόψω τὴν θύραν.

Οὐκ ἂν φεύγοις.

En latin on emploie ordinairement en ce sens la première personne du parfait du

78 v°

c'est limité à un petit nombre de verbes

subjonctif actif.

Haud facile dixerim.

Non historia cesserim Graecis.

Le français emploie le conditionnel: Il ne serait difficile de dire; le conditionnel du verbe savoir suivi de l'infinitif. Tu ne saurais échapper. le futur antérieur dans l'expression d'un reproche ou d'une conjecture; Vous aurez mal pris vos mesures, Il aura fait un faux pas.

Ἄν est employé avec la seconde personne de l'optatif pour commander d'une manière adoucie Λέγοις ἄν, vous pourriez faire, faites je vous prie. Χωροῖς ἂν εἴσω - Philoctète 674.

Le latin et le français emploient ainsi la 2e personne du futur.

Si quid acciderit novi facies ut sciam.

Tels sont les cas dans lesquels ἄν est employé seul avec les formes personnelles du verbe. Cette particule se joint aussi à des relatifs et à des conjonctions suppositives ou finales temporelles qui expriment la modalité et ajoute une nuance qu'il n'est pas toujours facile de saisir.

ne devait pas être séparé de ἄν avec le subjonctif

trop vague. D'autant plus que ce n'est guère exact que d' ὅπως ἄν

Il fallait marquer la nuance qui se rencontre souvent entre le présent et l'aoriste

Ἄν avec les relatifs.

Ἄν se joint aux relatifs qui ont le sens de εἰ et le verbe de la proposition dépendante se met au subjonctif si le verbe de la proposition principale est au présent et au futur. — Si la proposition principale est à un temps historique on ne met pas ἄν

Ἐγὼ νομίζω ὁποῖοί τινες ἂν οἱ προστάται ὦσι τοιαύτας καὶ τὰς πολιτείας γίγνεσθαι.

Latin. — Qui videret urbem, captam diceret.

Français. — Montrez-moi un chemin qui y conduise.

Ἄν avec les conjonctions suppositives.

Ἄν employé dans les propositions suppositives marque que la chose énoncée dans la supposition est possible ou attendue au moment où on parle, qu'elle doit arriver. On emploie le subjonctif. Le plus souvent ἄν se contracte avec εἰ en ἐάν, ἤν, ἄν.

Latin. — On emploie le parfait ~~et~~ ou le présent du subjonctif

Ego si Scipionis desiderio me moveri negem, mentiar.

Français. On emploie avec si tous les temps de l'indicatif excepté le futur.

Ἄν avec les conjonctions temporelles.

Ἄν se combine avec les conjonctions de temps ὅτε, ὁπότε, ἐπεί; et on emploie le subjonctif

dans une proposition dépendante quand on veut marquer que l'action de cette proposition est soumise à une condition, qu'elle se répète souvent, qu'elle est habituelle ou antérieure à une autre action future. — La proposition principale est au présent ou au futur : quand elle est à un temps historique, on n'emploie pas ἄν et on met l'optatif.

συμβουλεύω σοι ὁπόταν ἴδῃς τινὰ καλὴν φεύγειν προτροπάδην

On a remarqué que πρὶν ἄν s'employait avec le subjonctif quand la proposition principale avait une signification négative.

Τίς ἂν δίκην κρίνειεν πρὶν ἂν παρ' ἀμφοῖν μῦθον ἐκμάθῃ σαφῶς;

Latin. — Quand on veut marquer avec les conjonctions de temps qu'une action passée s'est renouvelée plusieurs fois on emploie tantôt

des exemples | l'indicatif (César, Cicéron) tantôt le subjonctif (Tite-Live).

Français. — Avec les conjonctions de temps on emploie toujours l'indicatif, excepté avec <u>avant que</u> et <u>jusqu'à ce que</u> qui veulent le subjonctif.
Le futur passé répond au subjonctif avec ἄν

Ἄν avec les conjonctions finales.

Ἄν se joint à ὅπως et à ὡς avec le subjonctif. mais il est impossible de dire quelle est la nuance qui est ainsi marquée.

Je ne traite pas, je ne considère pas comme un cas particulier l'emploi de ἄν après ὥστε

Je ne <u>fais pas</u> un cas particulier de la conjonction ὥστε suivie de ἄν. Dans ce cas-là, ὥστε signifie <u>et alors</u>, <u>et aussi</u> et ~~ce~~ ἄν est employé avec le verbe comme dans une proposition indépendante.

Il en est de même quand ὡς accompagné de ἄν est suivi d'un autre mode que le subjonctif, de l'optatif par exemple, ὡς ἄν εἴποι τις, ὡς ἄν πῶς δύναιτο : ἄν se joint alors au verbe suivant et lui donne le sens du conditionnel comme nous l'avons vu dans l'emploi de ἄν avec l'optatif.

inutile

Les anciens grammairiens, Port Royal entre autres, distinguaient la particule ἄν quand elle était δυνητικόν potentielle et quand elle était παραπληρωματικόν explétive. Le mot ~~δ~~ δυνητικόν est assez heureusement choisi: ἄν a le plus souvent en grec une force potentielle et donne au verbe le sens du potentiel sanscrit ou du conditionnel français. Mais il a été reconnu depuis que les cas dans lesquels on croyait ἄν παραπληρωματικόν pouvaient se ramener aux cas où elle est δυνητικόν, soit que par suite d'une erreur des copistes ἄν était ajoutée dans une phrase dans laquelle elle ne devait pas se trouver, soit qu'on n'en ait pas d'abord bien compris la force potentielle.

Il faut aussi attribuer à une erreur des copistes l'emploi prétendu de ἄν avec l'impératif: le seul exemple qui en est cité est un vers dans

lequel ἂν a été ajouté après coup pour la mesure

Ἂν particule ne se place pas au commencement de la phrase, place qu'occupe la conjonction ἄν. elle se place après les conjonctions, les relatifs, avant et quelquefois après le verbe. Elle est parfois répétée quand l'auteur veut insister davantage sur le sens donné par cette particule au verbe. En voici un exemple de Sophocle souvent cité

Πῶς ἂν οὐκ ἂν ἐν δίκῃ θάνοιμ' ἄν

En poésie, surtout chez Homère ἂν est remplacé par κε

Ἂν à la fin d'une phrase indique quelquefois que le verbe précédent doit être répété.

reliquorum perceptio et conservatio sine hominum opera ulla esse potuisset.

Quelquefois on emploie l'imparfait au lieu du plus-que-parfait, parce qu'on se représente le passé comme présent.

inexact

Canes venaticos diceres. — (on eût dit)

En français on emploie le conditionnel présent quand il s'agit du présent, le conditionnel passé quand il s'agit du passé: on sait que le conditionnel passé a deux formes. j'aurais et j'eusse...

Il ne fallait pas séparer ce cas du précédent

Dans les propositions dépendantes suppositives, c'est-à-dire dans les propositions qui expriment que la chose énoncée est la condition de ce qui est énoncé par la proposition principale, ~~[illegible]~~ ἄν s'emploie à la proposition principale avec l'indicatif des temps historiques pour marquer que la chose énoncée ne se rencontre pas dans la réalité. L'imparfait s'emploie pour quelque chose de présent, l'aoriste pour quelque chose de passé; le plus-que-parfait quand on veut marquer l'idée de complet achèvement. Le sens du mode employé est celui-ci: mais cela n'est pas, ou cela n'a pas eu lieu.

a - imparfait. Εἴ τι εἶχεν, ἐδίδου ἄν, s'il avait quelque chose, il le donnerait, mais cela n'est pas, il n'a rien.

b. - aoriste. Εἴ τι ἔσχεν ἔδωκεν ἄν, s'il avait

ou quelque chose il l'aurait donné, mais cela n'était pas il n'avait rien.

c.- plus-que-parfait.- τῶν ἀδικημάτων ἂν ἐμέμνητο τῶν αὐτοῦ, εἴ τι περὶ ἐμοῦ γέγραφε, il ne se serait plus souvenu du tout.

αὑτοῦ
plutôt = il n'aurait pas gardé le souvenir

Quelquefois l'aoriste perd sa signification temporelle et s'emploie du présent.

Εἰ ἐπεθύμησας ταύτης τῆς σοφίας, τί ἂν ἀπεκρίνω; qu'est-ce que tu aurais l'idée de répondre ?

On n'emploie pas ἂν quand la conséquence résulte inévitablement de la supposition.

Εἴπερ ἦσαν ἀληθεῖς αἱ κατηγορίαι, οὐκ ἦν τῇ πόλει δίκην ἀξίαν λαβεῖν.

Le latin emploie l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif. l'imparfait du subjonctif répond à l'imparfait de l'indicatif grec et le plus-que-parfait du subjonctif à l'aoriste et au plus-que-parfait de l'indicatif grec.

Sapientia expeteretur si nihil efficeret.

Necassem jam te verberibus nisi iratus essem.

Contentus vestris si fuisses sedibus, nunquam illam expertus esses contumeliam.

De même que le grec n'emploie pas ἂν quand la conséquence résulte inévitablement de la supposition, de même le latin emploie l'indicatif au lieu du subjonctif dans le même cas.

Composition de grammaire

L. Humbert

1° Grammaire — 2 (toutes les autres compositions étant premières ex aequo)

2° Discussion — 2

86v

L. Humbert

99ues inexactitudes.
Dans l'ensemble ~~corra~~ assez exact et complet

Grammaire.

Pronom réfléchi de la 3e personne

Signification

Grec. Le pronom réfléchi de la troisième personne ἑαυτοῦ signifie soi même. Il se rapporte au sujet de la proposition dans laquelle il est employé ou au sujet de la proposition principale dont elle dépend.

Il faut des exemples

On le trouve quelquefois employé pour la première ou la deuxième personne.

La réciprocité est marquée par le pluriel ou par ἀλλήλων.

Λέγουσί τε καὶ ἀκούουσιν ἐν μέρει ἑαυτῶν κοσμίως.

Quand ἀλλήλους est complément il peut quelquefois se résoudre en οἱ ἕτεροι τοὺς ἑτέρους.

Ἡγοῦνται ἀλλήλους κακὰ ἔχειν ἄνθρωποι ἢ φύσει ἢ τύχῃ.

Latin.- Le pronom réfléchi se se rapporte au sujet de la proposition dans laquelle il est employé ou au sujet de la proposition principale dont elle dépend.

Ipse se quisque diligit.

inexact | Il signifie parfois réciprocité.

Amant se.

La réciprocité peut être marquée par inter

Amant inter se.

ou par alius alium

Alius alium amat.

Français.- Il faut distinguer entre la forme se et la forme soi.

insuffisamment formulé | Soi ne s'emploie qu'avec les pronoms indéfinis, les noms de choses et d'animaux

Chacun pris en son air est agréable en soi.

Au 17e siècle il pouvait s'employer avec des noms de personnes

Il crache presque sur soi.

Le pluriel marque la réciprocité ~~quelquefois~~ - Ils s'aiment. -

Trois verbes sont composés avec entre, s'entraider, s'entraimer s'entr'accuser. et marquent réciprocité.

Emploi.

Grec. — Le pronom réfléchi de la 3e personne s'emploie quand il se rapporte au sujet de la proposition dans laquelle il se trouve: il s'emploie aussi dans une proposition dépendante même quand il ne se rapporte pas au sujet de cette proposition mais à celui de la proposition principale et réciproquement on emploie le pronom non réfléchi même quand il se rapporte au sujet de la proposition principale.

Εἶπε πρὸς ἑαυτόν.

Εἰσιέναι ἐκέλευσεν εἰ μέλλοις σὺν ἑαυτῷ ἐκπλεῖν.

Ὁ Κῦρος συγκαλεῖ εἰς τὴν ἑαυτοῦ σκηνὴν τοὺς περὶ αὐτὸν ἑπτά.

Latin. 1° Le pronom réfléchi de la 3e personne se rapporte au sujet de la proposition où il se trouve.

Ipse se quisque diligit.

Virtus est amans sui. (Cic. Lael. 26, 98)

Si quis vestrum exspectat quas sim provincias decreturus consideret ipse secum... (Cic. Prov. cons. 1. 1.)

83 r°

2°.– Il s'emploie dans toute proposition dépendante qui exprime la pensée du sujet de la proposition principale c'est-à-dire.

a.– Dans les propositions infinitives qui ont un sujet propre.

Piso autem alio quodam modo gloriatur, se brevi tempore perfecisse ne Gabinius unus omnium nequissimus existimaretur.

b.– Dans les propositions complétives qui dépendent d'un verbe principal signifiant empêcher ou faire en sorte que quelque chose ait lieu.

Prohibuit ne ad se venirem.

Efficit — <u>Efficit</u> ut ad se venirem.

L'ignorance de cette règle peut être la cause d'erreurs dans la traduction du latin en français. Ainsi cette phrase d'Horace Vetuit (Alexander) ne quis se pingeret, ne signifie pas, Alexandre défendit qu'on se peignât, mais Alexandre défendit qu'on le peignât lui Alexandre.

c.– Dans les propositions finales:

Id ea causa Caesar fecit ne se hostes opprimatum venirent.

d.– Dans les interrogations indirectes.

Pisistrato quærenti qua spe fretus sibi obsisteret respondit : Senectute. (Cic.)

e.– Dans les propositions dépendantes au style indirect.

Accusat amicos quod se non adjuverint.

Il arrive quelquefois qu'il est difficile de voir à quel substantif se rapporte le pronom réfléchi. Le lecteur doit en examinant le sens général de la phrase démêler l'équivoque.

Dans Sénèque les cas indirects de ipse sont quelquefois employés à la place du pronom réfléchi.

On trouve aussi les cas obliques de is, ea, id employés pour le pronom réfléchi, et réciproquement le pronom réfléchi là où on s'attendrait à trouver le pronom non-réfléchi.

Metellus in iis urbibus quæ ad se defecerant milites imposuit.

Le pronom non réfléchi est employé avec les verbes pœnitet, pudet etc.

Solet eum pœnitere.

Le pronom réfléchi peut s'employer dans une proposition dépendante qui exprime la pensée d'une personne qui n'est pas sujet mais qui est complément dans la proposition principale.

A Cæsare valde liberaliter invitor ut sibi sim legatus.

c'est comme s'il y avait Cæsar me invitat ut...
et alors nous rentrons dans la règle générale.

Français.- Le pronom réfléchi se rapporte au sujet de la proposition dans laquelle il est employé.

Chacun s'aime soi-même.

Employé avec les verbes il leur donne tantôt le sens passif

Cette bibliothèque se vendra bien.

tantôt le sens moyen.

Il s'aime.

Au 17e siècle, après certains verbes tels que vouloir, laisser etc. il était supprimé

Veux-tu que de sa mort je t'écoute vanter (Cid)

pour se vanter.

85v

n'est pas mal raisonné dans l'ensemble

Discussion de texte.

Le mot decernatur ne se trouve pas dans les meilleurs manuscrits.

Je ne m'en étonne point. il est impropre ici.

Le mot decernere ne peut s'appliquer qu'au sénat. Toutes les fois qu'il est employé dans ce discours c'est du sénat qu'il s'agit.

Si quis vestrum, P. C. expectat quas sint provincias decreturus... (1-1)

Cicéron parle ainsi en vertu de son titre de sénateur.

Decernendae nobis sunt lege Sempronia duae. (2)

nobis, ce sont les sénateurs.

Atqui duas Gallias qui decernit consulibus duobus... (7) qui, le sénateur qui.

On sait que d'après la loi de Sempronius Gracchus le sénat avant la tenue des comices consulaires déterminait (decernebat) les provinces

qui seraient occupées par les consuls à l'expiration de leur ~~s~~ magistrature.

Or ici ce n'est pas le sénat qui détermine, (decernit) : c'est au contraire malgré le sénat que la province sera décernée ; ~~elle le sera ab~~ invitis nobis.

Je n'hésite donc pas à rejeter le mot decernatur à cause de son impropriété.

Ce mot disparu la phrase devient inintelligible. A quoi se rapporte alicui ? De quel verbe ce mot est-il complément indirect ? Il ne peut l'être de Sorteatur.

Nous ~~s~~ sommes amenés à ceci : 1° ou bien pour expliquer alicui nous le ferons suivre d'un verbe qui ne sera pas impropre comme decernatur : 2° ou bien nous changerons alicui qui nous embarrasse et nous le remplacerons par un mot qui pourra se construire avec le reste de la phrase.

C'est ce dernier parti qu'a suivi Orelli.

Il propose de remplacer *alicui* par *aliquando* ou bien par *ab aliquo*: les deux membres de phrase se construisent alors avec *Senecatur*.

Au point de vue paléographique cette conjecture peut s'admettre. On peut supposer que la dernière partie du mot ALIQVANDO étant effacée un copiste aura lu ALICVI, ou bien qu'il aura passé la préposition AB placée devant ALIQVO et lu ALICVI.

Paléographiquement *ab aliquo* ne peut guères se dériver de *alicui*

Reste à examiner cette conjecture au point de vue du sens.

Aliquando ne me paraît pas satisfaisant. — Ce mot signifie un jour à venir, un moment qui n'est pas déterminé. Illucescet aliquando dies ille. Mais ici le moment me semble déterminé, ce sera à la sortie de charge des consuls qui vont être désignés, post eos consules qui nunc erunt designati, c'est-à-dire dans dix-sept mois. Ce moment est précis dans l'esprit ~~pensée~~ de Cicéron et dans celui ~~des sénateurs~~ qui l'écoutent. On peut ~~dire que~~ répondre que ce moment indéterminé est précisé ensuite pour Cicéron un jour c'est-à-dire après la sortie de charge

des consuls. Mais alors le mot peut être supprimé sans inconvénient : il est inutile pour le sens, il n'a pas sa raison d'être dans la phrase.

Examinons la conjecture *ab aliquo*. *Ab aliquo* sera en quelque sorte opposé à *ab iis*. Il est à craindre que la Gaule ne soit occupée par quelqu'un malgré vous, après la sortie de charge des consuls et ensuite par ceux qui sont vos ennemis. Quel sera ce quelqu'un ? Ou bien par là Cicéron veut dire que la Gaule sera gouvernée par quelqu'un, qu'elle ne manquera pas de gouvernement : c'est plutôt le contraire que le sénat devrait craindre, il pourrait redouter que la Gaule restât sans gouvernement. Ou bien *aliquo*, comme *iis* est expliqué et modifié par qui ~~*bene ordinem oppugnent*~~ : ~~mais~~ la Gaule sera gouvernée par quelqu'un qui sera votre ennemi et ensuite successivement par des gens qui seront vos ennemis. Mais cette incise me paraît beaucoup trop loin de *aliquo* pour s'y rapporter.

Je n'adopte pas plus *ab aliquo* que *aliquando*.

Pour comprendre la phrase de Cicéron je ~~remplacerai~~ mettrai après _alicui_ un verbe qui aura le même sens que _decernatur_, mais qui ne s'appliquera pas uniquement au sénat: _tradatur_, par exemple, ou _tribuatur_, un verbe qui peut s'employer quand il s'agit du peuple.

Avec ce verbe _alicui_ sera très clair et je crois inutile de l'expliquer.

On pourrait encore expliquer la phrase en retranchant _alicui_. Mais cela serait contraire à une bonne méthode: la critique verbale admet qu'un mot ait disparu dans un texte, qu'il ait été passé par un copiste et alors on peut en proposer un autre pour le remplacer. Il est plus difficile d'admettre qu'un mot inutile ait été introduit dans un texte.

à moins qu'on
ne puisse justifier d'une glose

89 r

L. Humbert

Exact et complet

Composition de grammaire

Substantifs exprimant une circonstance de manière, de lieu, de temps.

C'est surtout en grec et en latin que les substantifs construits sans préposition peuvent exprimer des circonstances de manière, de lieu, de temps. Ces deux langues ont des cas et les désinences de ces cas servent à exprimer ces différentes circonstances. On concevrait même une langue qui aurait un cas particulier pour exprimer la manière, un autre pour exprimer le lieu, un autre enfin pour exprimer le temps. Le sanscrit a un cas particulier qui exprime le lieu c'est le locatif, et il est probable qu'à l'origine le grec et le latin ont possédé ce cas. Nous en trouverons des exemples dans le cours de cette étude. Comme le français n'a pas de cas il est obligé beaucoup plus souvent que le latin et le grec à avoir recours à des prépositions.

N. En grec ces différentes circonstances sont marquées par l'accusatif, le génitif, le datif, en latin par l'accusatif, le génitif et l'ablatif. Le datif ainsi employé est particulier au grec et l'ablatif au latin. *

On appelle adverbiaux les cas ainsi employés.

Nous allons étudier successivement chacun de ces cas, mais nous disons tout d'abord, pour n'avoir plus à y revenir, dans quelles conditions le substantif français est ainsi employé.

Il est complément circonstanciel et alors il se place toujours après le verbe.

1°. Circonstances de manière.

Il est sorti le visage joyeux.

Il est rentré la figure pâle, les yeux tristes.

Les soldats sont venus tambours en tête.

2°. Circonstances de lieu.

Le substantif se construit ainsi pour désigner une adresse:

Il demeure rue d'Ulm

Il habite place St Michel.

3°. Circonstances de temps.

Il est parti la semaine dernière

Il a vécu trente ans

Il est mort l'an dernier.

* Nous citerons des exemples dans lesquels le substantif sera employé avec des prépositions : ce sont des cas particuliers que l'on ne peut pas séparer du cas général où le substantif est employé sans préposition

Ablatif

L'ablatif adverbial marque que le substantif construit à ce cas signifie des circonstances de manière, de lieu, de temps.

Manière. – Le substantif adverbial signifie la manière et toute circonstance concomitante. Il est en général accompagné d'un adjectif, d'un participe ou d'un pronom.

Miltiades summa aequitate res Chersonesi constituit.

Voluptas pingitur pulcherrimo vestitu et regali ornatu – avec un costume magnifique et les insignes de la royauté – in solio sedens.

Ratio magno ducere exercitum.

Saltus, haud sine clade, majore tamen jumentorum quam hominum pernicie superatus est.

Maximo privatim periculo, nullo publico emolumento.

Les ablatifs more, modo, ratione, ritu et quelquefois consuetudine peuvent être accompagnés d'un adjectif : Fieri nullo modo potest ou d'un génitif.

Apis matinae more modoque
carmina fingo.
(Hor. Od.)

On peut dire en général que quand le

90 r

substantif est employé seul il est précédé de la préposition cum

Multa facere cum temeritate et imprudentia

Dans certaines locutions on emploie sans cum quelques ablatifs comme ordine, jure, injuria, agmine, nomine, clamore, silentio, vi, pace, auspicio et auspiciis, verbis

Pace alicujus dicere

Ire agmine quadrato.

Caesaris ductu et auspiciis

Alicujus verbis (au nom de quelqu'un) aliquem salutare

Summa vi resistere

On emploie cum avec le substantif même précédé de l'adjectif, du participe ou du pronom quand la circonstance concomitante de l'action ne s'y rattache pas étroitement, ou quand il s'agit de quelque chose qui est étranger à la personne sauf le vêtement.

Romani Horatium cum magno gaudio accipiunt.

Servus comprehensus est cum magno gladio.

On dit d'une partie de la personne

Nudo capite

sans cum.

Il faut citer aussi dans Tacite et les écrivains contemporains un cas bien remarquable

de l'ablatif de manière : il signifie un jugement sur un fait énoncé.

Primum extruendo tumulo cepitum locum pœnit, gratissimo munere in defunctos.

Lieu. Le substantif construit à l'ablatif peut exprimer trois rapports de lieu

1°. Le lieu où l'on est, où quelque chose se passe.

2° Le lieu d'où l'on vient, le point de départ d'un mouvement.

3°. La route ou la direction d'un mouvement.

1°. Lieu où l'on est.

Nous savons que les noms de ville et de petites îles qui sont des 2 premières déclinaisons ~~xxxxxx~~ et au singulier se construisent au génitif qui est un ancien locatif : les autres noms de ville et de petites îles se construisent à l'ablatif sans préposition.

Babylone, Athenis habitare.

S'il y a apposition la préposition in se met devant le mot ville ou île

In oppido Neapoli

Neapoli, in oppido celeberrimo.

On emploie loco avec un adjectif ou un pronom au sens physique et au sens métaphysique

Meliore loco res nostræ sunt
aequo loco pugnare

91 v

La désignation de lieu qualifiée par totus se met à l'ablatif sans préposition.

Menippus tota Asia celeberrimus fuit.

Cependant on trouve aussi in

Nego in tota Sicilia ullum argentum vas fuisse....

Madvig (Cicéron cité par Madvig)

On trouve sans préposition terrâ mari dextra, læva.

On trouve aussi medio

Medio cœli terræque

Medio ædium.

Les poëtes emploient l'ablatif avec des verbes qui signifient demeurer, habiter

Lucis habitamus opacis

Silvisque agrisque viisque corpora fœda jacent.

On trouve en prose stare conditionibus, affinctus labore.

2°. – Le lieu d'où l'on vient. ~~Les subst~~ Le point de départ d'un mouvement est exprimé par l'ablatif sans préposition avec les noms de villes ou de petites îles et les substantifs domo, rure, humo.

Athenis discedere, Roma proficisci.
Rure advenire — Oculis tollere humo.
Dans Tite-Live a ou ab est ajouté devant les noms de villes — A ou ab est obligatoire quand on s'éloigne des environs d'une ville.
Cæsar ab Gergovia discessit.
En opposition, on dit
Expellitur ex urbe Gergovia.
En datant une lettre
Romā.
On trouve : Magius Cremona pour Cremonensis.
En poésie d'autres ablatifs sont ainsi employés
Labi equo
Descendere cælo.

3°. Route ou direction d'un mouvement.
Ibam forte via sacra.
Terra iter facere
mari Mare vehi
Via Nomentana proficisci

Temps. — Un nom de temps construit à l'ablatif marque trois choses.
1° En quel temps une chose a lieu.
2 En combien de temps.
3. Dans quelles limites est compris le temps où elle a lieu.

1° – En quel temps

Ejusdem temporibus jam Apollo facere-
versus deserat.

On dit in ~~aeterno~~ aeternitate, in tempore

On dit sans préposition :

Adventu Caesaris

Ortu solis

Bello punico secundo.

On ajoute in après les noms de nombre qui
veulent dire combien de fois

Bis in die.

2°. En combien de temps

Agamemnon vix decem annis
urbem unam ~~vix~~ cepit.

3° – En quelles limites.

Diebus decem (sous dix jours) Numida
decederet.

On ajoute quelquefois in et on emploie
ad d'un fait à venir.

Quem ad annum tribunum videbam
fore – dans un an.

Accusatif

L'accusatif adverbial marque que le substantif est employé pour signifier comme un adverbe une circonstance de manière, de lieu ou de temps.

1°. Manière. – Nous allons donner des exemples de l'accusatif ainsi employé en grec et en latin.

a. Grec. – La manière est marquée en grec par certains adjectifs et un grand nombre de pronoms construits au neutre et à l'accusatif.

τοῦτο, ταῦτα pour ce motif, pour ces motifs.
τί pourquoi, τοὐναντίον pour τὸ ἐναντίον au contraire, ἀμφότερα des deux manières
οὐδέτερα d'aucune des deux manières.

On trouve aussi ainsi employé l'accusatif de certains substantifs.

Χάριν, à cause de, πρόφασιν en apparence.
τοῦτον τὸν τρόπον de cette manière, δωρεάν gratis

et aussi l'accusatif de quelques participes
τὸ λεγόμενον

b. En latin ces accusatifs ont perdu leur qualité de substantifs ou d'adjectifs et sont considérés comme des adverbes ou des conjonctions

facile, facilement verum mais

2° *Lieu.* — En grec comme en latin l'accusatif marque que le substantif signifie une circonstance de lieu considéré comme le terme d'un mouvement.

a. En grec il n'exprime ce rapport que dans la poésie. Ainsi on trouve dans Homère

Τὸν δὲ κλέος οὐρανὸν ἵκει.

En prose l'accusatif ainsi employé est toujours précédé des prépositions πρὸς, παρὰ, εἰς ou d'autres prépositions qui ont la même signification.

b. En latin l'accusatif exprime le terme du mouvement 1° avec des noms de villes ou d'îles très-petites.

Lutetiam proficisci

Hac via ducit Capuam

Delum navigare.

2° avec *domum* et *rus*

Domum reverti

Rus ire.

Remarques — Quand on pense non pas au lieu même mais au voisinage on ajoute la préposition *ad* qui alors signifie auprès

Adolescens miles ad Capuam profectus sum : *ad Capuam* signifie non pas à Capoue mais près de Capoue, pour servir devant Capoue.

Quand le nom de la ville est précédé du mot

ville, le premier se met simplement à l'accusatif mais le second est précédé de la préposition. Ainsi on trouve dans Salluste *Consul pervenit ad oppidum Cirtham*. On met de même la préposition devant le mot ville, quand ce mot est construit en apposition avec le nom de la ville. Ainsi on dirait : *Venerunt Lutetiam, in urbem Galliae florentissimam*.

Les poètes suppriment aussi la préposition devant les noms de pays. Virgile dit *Ibimus Afros*. ils la suppriment même devant des noms communs. En voici plusieurs exemples:

tua tristis imago
Saepius occurrens haec limina tendere adegit.
Virg.

Verba refers aures non pervenientia nostras.
Ovide.

... Tumulum antiquae Cereris sedemque sacratam
Venimus.
Virg.

Jusqu'ici nous avons vu l'accusatif ainsi employé avec des verbes. *Madvig* fait remarquer qu'on le trouve aussi joint à des substantifs qui ont une signification verbale.

Madvig par un seul v. c'est un nom danois. Ensuite la remarque n'en lui est pas propre. Il n'y avait pas lieu de le citer ici.

C'est ainsi qu'on trouve dans Virgile Iter Italiam, Hac iter Elysium, et dans Cicéron Reditus inde Romam, Domum reditio.

3° Temps. — Le substantif construit à l'accusatif marque le temps où quelque chose a lieu.

Grec. — On trouve ainsi employé l'accusatif ~~neutre~~ de beaucoup de substantifs et l'accusatif neutre de beaucoup d'adjectifs.

ἀρχήν, au commencement, tout d'abord.
τὸ τελευταῖον, à la fin, enfin.
τὰ πολλά, le plus souvent.
πρῶτον, d'abord.
δεύτερον, pour la seconde fois
τρίτον, pour la troisième etc.
~~τὰ πολλά~~ τὸ λοιπόν, à l'avenir.

Latin. — De même que nous avons vu des adjectifs neutres construits à l'accusatif de manière devenus des adverbes, nous trouvons aussi des adjectifs neutres de temps devenus également des adverbes.

Ultimum, postremum, secundum

n'est pas un adverbe de temps

On trouve aussi l'accusatif neutre de is, ea, id avec le génitif de tempus

Id temporis

et ultimum employé avec un pronom

Domus nos ultimum illud visuri.

Génitif

ce tour manque d'élégance

Le génitif adverbial marque que le substantif construit à ce cas signifie des circonstances de lieu et de temps.

En grec, il exprime des circonstances de lieu et de temps. En latin il n'exprime que des circonstances de lieu.

1° Grec. a Lieu. — En poésie le substantif ainsi construit exprime le lieu où l'on est et celui d'où l'on vient.

Οὐκ Ἄργεος ἦεν Ἀχαϊκοῦ.

On trouve ainsi ὁδοῖο, πεδίοιο

b. Temps. — Le substantif ainsi construit exprime dans quelles limites une chose a lieu.

Ταῦτα τῆς ἡμέρας ἐγένετο

~~dit~~ ἠρώτηκεν Οὐδείς με ἠρώτηκε οὐδὲν πολλῶν ἐτῶν

2° Latin. — Temps. — On trouve ainsi construits au génitif singulier les noms de villes et de petites îles de la 1re et de la 2e déclinaison.

Romae esse. — Rhodi vivere

On trouve aussi, mais très-rarement, le génitif des noms de contrée en us tirés du grec.

Chersonesi domum habere.

Les mots domi, belli, militiae, humi sont beaucoup plus fréquemment employés.

86v

Avec ces génitifs l'apposition est rare : elle se construit à l'ablatif avec in.

Milites Albæ constiterunt in urbe opportunâ.

Quelquefois la préposition in est omise.

Antiochiæ, celebri quondam urbe et copiosâ antecellere omnes ingenii gloria contigit.

Cicéron. cité par Madvig.

Avec domi on trouve meæ et le génitif d'un substantif propre.

Occisus est domi meæ

Deprehensus est domi Cæsaris

A vrai dire ces substantifs ainsi construits ne sont pas des génitifs : ce sont d'anciens locatifs.

Datif.

Le datif adverbial ~~signifie~~ marque que le substantif construit à ce cas signifie des circonstances de manière, de lieu et de temps.

1. Manière.

Θυμῷ ἢ ῥώμῃ τὸ πλεῖον ἐναυμάχουν ἢ ἐπιστήμῃ.

On trouve ainsi employés ἔργῳ, λόγῳ,

δημοσίᾳ, τῷ ὄντι, τῇ ἀληθείᾳ

On trouve aussi le datif d'un collectif

exemple | employé comme s'il était accompagné de σύν.

Lieu. – En poésie le datif ainsi construit signifie le lieu où l'on est

Εἶναι Θήβῃ.

En prose on ne supprime la préposition ἐν que devant les noms de dèmes

Μαραθῶνι.

Temps. – Le datif ainsi construit signifie la date d'un fait.

Τετάρτῳ ἔτει. – Ἐνάτῳ μηνί

Quand ce n'est pas un substantif de temps, on met toujours ἐν

Ἐν πολέμῳ

On met aussi ἐν quand on veut exprimer en combien de temps une chose a lieu.

Οὐ ῥᾴδιον ταῦτα ἐν μιᾷ ἡμέρᾳ δηλῶσαι.

Toutes ces constructions du datif sont particulières au grec.

97v

98v

L. Humbert

99

Grammaire

Première question

exact et complet

Exposer dans quelles conditions le pronom relatif est répété en grec, en latin et en français.

Grec. – Quand à une proposition relative on unit une autre proposition par une conjonction copulative ou adversative, il est d'usage de ne pas répéter le pronom relatif. Les exemples de répétition que l'on peut citer dans Platon et dans Thucydide sont rares et exceptionnels. Quand le pronom relatif doit être au nominatif on ne le répète pas: il est sous-entendu. Aux cas obliques on en

99 v

rappelle l'idée par un pronom personnel qui est toujours exprimé ou par un pronom démonstratif qu'on n'exprime que lorsque la clarté l'exige.

Ἡμᾶς οἷς ἡγεμὼν μὲν οὐδεὶς πάρεστιν, ἐστρατεύσαμεν δὲ ἐπ' αὐτόν, τί ἂν οἰόμεθα παθεῖν; (Xen.)

Καὶ νῦν τί χρὴ δρᾶν ὅστις ἐμφανῶς θεοῖς ἐχθαίρομαι μισεῖ δέ μ' Ἑλλήνων στράτος; (Soph.)

Quelquefois par une figure que l'on appelle anaphore les relatifs sont répétés sans conjonction. Cela donne beaucoup de force à l'idée. — un peu vague

Πάντων τῶν πεπραγμένων ἐξέστη ὧν ἀπήγγειλεν, ὧν ὑπέσχετο, ὧν πεφενάκικε τὴν πόλιν.

Latin. — Avec une conjonction copulative on peut répéter le relatif: on ne le répète pas avec une conjonction adversative si ce n'est quand sed qui est opposé à un adjectif

Vir bonus sed qui omnia negligenter agat.

De l'article et du pronom.

Parallèle.

L'article est un mot qui s'ajoute au substantif pour marquer que l'étendue donnée à sa signification est déterminée.

Les pronoms qui qualifient un substantif modifient également l'étendue de la signification du substantif.

Pour comparer, il faut exclure les pronoms qui ajoutent des idées accessoires.

Il faut donc comparer l'article aux pronoms démonstratif, relatif, indéfini, possessif.

L'article grec comme en français dérive d'un pronom démonstratif mais il y a cette différence que l'article grec peut s'employer sans substantif aussi il a conservé une signification démonstrative plus énergique que celle du français. Οἱ ἐκ τῆς πόλεως.

Emplois de l'article grec comme démonstratif.

Le démonstratif français se rapproche du sens de l'article : ~~mais~~ souvent on ne peut pas l'en distinguer. — Ce perfide. — Quand οὗτος modifie un substantif, celui-ci est accompagné de l'article.

L'article en français ne ~~peut être~~ comparé qu'au pronom démonstratif.

C'est un pronom démonstratif dont l'énergie est affaiblie. Il ne sert plus qu'à marquer que l'étendue du substantif est déterminée. il ne marque pas en quoi elle est déterminée. Le pronom démonstratif ne peut pas s'employer quand le substantif est pris dans la totalité de son étendue : on ne peut pas s'en servir dans Les hommes sont mortels.

L'article n'exprime plus la présence aux yeux ou à l'esprit qui est conservée par le pronom.

Les pronoms indéfinis marquent le sens que la signification d'un [nom] est prise dans une partie ou dans la totalité de son étendue

Les premiers ajoutent l'idée que cette partie est indéterminée : elle

100 v

est toujours déterminée par l'article

Pour la totalité, le pronom a des nuances que n'a pas l'article. Chaque, tout, indique l'idée d'un tout considéré individuellement ou collectivement. Un indique qu'un individu est pris comme type de l'espèce. L'article n'indique pas cela. Le sens général indique qu'un substantif est pris dans la totalité de son étendue.

Le pronom relatif rappelle un objet désigné précédemment. En allemand l'article est employé comme pron. relat. – Il ~~sert à tout~~.

L'article servant à désigner une chose connue antérieurement, il remplit parfois le rôle d'un pronom possessif. Κυρος αναβας συν τον ιππον. Le possessif est exprimé directement par le pronom possessif.

En résumé l'article a cela de commun avec les pronoms qu'il modifie l'étendue de la signif. L'article marque seulement que l'étendue du subst. est déterminée sans marquer en quoi elle est déterminée : les pronoms le marquent.

Vous n'avez pas traité la question à un point de vue assez général

L'expression manque elle-même de précision

Deuxième question

Il y a beaucoup de ressemblance entre l'article et le pronom et la meilleure définition qui ait été donnée de l'article est celle de d'Olivet : « L'article est un pronom qui précède les noms pour annoncer qu'ils doivent être pris non dans un sens vague mais dans un sens déterminé. » On peut généraliser davantage et en même temps préciser cette définition en disant : L'article est un pronom démonstratif que certaines langues indo-européennes ajoutent au substantif pour marquer que l'étendue donnée à sa signification est déterminée.

L'article est en effet un véritable pronom démonstratif, avec ce caractère pourtant qu'il a une valeur plus étendue.

Le pronom désigne un objet présent aux yeux ou à l'esprit comme déterminé, il le détermine :

101r

l'article marque seulement qu'un substantif est déterminé et le sens général indique l'étendue de cette détermination.

Dans les deux phrases suivantes:

Ces hommes qui étaient venus ici sont partis.

Les hommes qui étaient venus ici sont partis.

il est facile de voir que le mot *hommes* est beaucoup plus déterminé dans la première que dans la seconde.

vous avez raison au fond, mais l'exemple, tout d'abord n'était pas heureux-ment choisi. Il fallait en prendre un qui fût plus évident. mauvaise expression

Dans les plus anciens monuments de la langue grecque qui nous soient parvenus *le pronom démonstratif* paraît exister seul: il a donné naissance à l'article qui paraît en être comme une extension en grec et, par une singulière ~~coïnc~~ coïncidence, dans les langues néo-latines et dans les langues néo germaniques, le pronom démonstratif a aussi donné naissance à l'article.

un

Le pronom démonstratif a souvent la valeur de l'article: l'article est souvent synonyme du pronom démonstratif.

Dans Homère, ὁ, ἡ, τὸ n'a presque jamais la valeur de l'article: il est presque toujours employé comme démonstratif δεικτικῶς λέγεται disent les grammairiens: Aristarque

dans τῶν ἑπτὰ σοφώτατος ἦν Σόλων.
et dans l'Ecriture,

Avec les adverbes et les prépositions l'article a encore en grec le sens d'un démonstratif.

οἱ ἔνδον, ceux de dedans, ceux qui sont à l'intérieur.

οἱ ἐκεῖ, ceux de là-bas, ceux qui sont là-bas.

οἱ παρὰ τοῦ Νικίου, ceux de la part de Nicias, ceux qui étaient envoyés par Nicias.

Cela n'existe pas en français.

Ce n'est pas seulement avec le pronom démonstratif que l'article a de grands rapports de ressemblance. Il y a d'autres pronoms du sens desquels, en grec surtout, il semble se rapprocher.

Ainsi quand l'article exprime un rapport de possession, son sens se rapproche beaucoup de celui du pronom possessif.

Κυρὸς ἀναβὰς ἐπὶ τὸν ἵππον τὰ παλτὰ εἰς τὰς χεῖρας ἔλαβε.

En français l'article n'est employé en ce sens qu'avec les substantifs qui désignent une partie de la personne.

Il s'est coupé la main.

102 v

Ainsi encore le sens de l'article se rapproche de celui du pronom indéfini quand il est employé avec des adjectifs ou des participes.

Εὖ φέρειν χρὴ συμφορὰς τὸν εὐγενῆ.

En français avec des adjectifs, l'article a plutôt la valeur d'un déterminatif.

C'en est fait : le ciel n'a plus rien qui l'arrête.

Parfois ce ~~démon~~ a parfois le sens de l'article

Annibal, ce grand général qui vainquit les Romains.

Il est ici pronom démonstratif

L'article se construit encore en grec comme pronom personnel

Ἕως ὁ ταῦθ' ὥρμαινε κατὰ φρένα (Homère)

Τὸν σκήπτρῳ ἐλάσασκε.

Cette tournure très usitée chez les poètes se trouve aussi en prose.

Ὁ δ' εἶπε. — Καὶ τὸν ~~ἄνδρα~~ ἀποκρίνασθαι λέγεται.

inexact
il, le ne sont pas ici des articles

En français il se construit aussi comme pronom personnel et il est alors complément ou attribut

Je le, la, les verrai.

Je le suis.

Je la suis.

Enfin, mais en grec seulement, l'article peut être employé comme pronom relatif. On le trouve ainsi employé dans Homère, chez les Ioniens et + chez les Doriens.

En résumé il y a beaucoup de ressemblance entre l'article et le pronom.

L'article est employé très souvent avec le sens d'un démonstratif surtout en grec, parfois avec le sens d'un pronom personnel, possessif, relatif ou indéfini.

Ces ressemblances sont beaucoup plus nombreuses en grec qu'en français, aux premiers temps de la langue grecque qu'aux temps postérieurs. A l'origine ces deux mots ~~qui~~ devaient se confondre: la grammaire comparée montre du reste qu'ils sont formés des mêmes racines.

indûment exprimé

Malgré ces ressemblances il ne faudrait pas du pronom et de l'article une seule classe de mots, comme faisaient les grammairiens grecs jusqu'à Apollonius pour le pronom relatif et l'article qu'ils désignaient sous le de nom de ἄρθρον. Considéré de la façon la plus générale, le pronom indique les personnes ils est

personnel, possessif démonstratif, relatif ou interrogatif ou indéfini : et dans chacune de ces catégories il a des sens différents. L'article ne sert en général qu'à marquer que l'étendue donnée à la signification d'un substantif est déterminée. Il a un sens beaucoup moins précis et souvent en français ~~autre~~ il ne sert qu'à marquer le cas ou à indiquer le genre.

inexact

b.– ils peuvent être construits en apposition avec un substantif ou unis à un génitif partitif: ils signifient alors l'un l'autre

Τῶν πόλεων αἱ μὲν τυραννοῦνται, αἱ δὲ δημοκρατοῦνται, αἱ δὲ ἀριστοκρατοῦνται.

Sans substantif, ὁ μέν, ὁ δέ peuvent avoir le sens de l'un l'autre, celui ci celui là dans le sens indéfini.

Δεῖ τοὺς μὲν εἶναι δυστυχεῖς τοὺς δὲ εὐτυχεῖς.

Quelquefois à ὁ μέν et à ὁ δέ on joint τις pour mieux marquer le sens indéfini.

En apposition à ὁ μέν, on peut construire un substantif ou un mot employé substantivement.

Τοὺς μὲν τὰ δίκαια ποιεῖν ἠνάγκασα τοὺς πλησίους τοὺς δὲ πένητας ἔπαυσα ἀδικουμένους.

Parfois dans une antithèse bien marquée on supprime ὁ μέν

Δύο λέγω εἴδη κινήσεως, ἀλλοίωσιν, τὴν δὲ περιφοράν.

104v

Quand ὁ μέν et ὁ δέ dépendent d'une préposition, μέν et δέ la suivent en général immédiatement.

Ἐν μὲν τοῖς συμφωνοῦμεν, ἐν δὲ τοῖς οὔ.

Ὁ μέν, ὁ δέ peuvent parfois se traduire par en partie, en partie. Il en est de même de τὸ μέν, τὸ δέ, τὰ μέν, τὰ δέ employés adverbialement. τῇ μέν, τῇ δέ signifient d'un côté, de l'autre.

Νόμοισι δὲ τὰ μὲν Κρητικοῖσι τὰ δὲ Καρικοῖσι χρέωνται.

2 - πρὸ τοῦ signifie auparavant : c'est comme s'il y avait πρὸ τούτου τοῦ χρόνου.

3 - τὸν καὶ τόν, τὸ καὶ τό, τὰ καὶ τά signifient tel et tel, telle ou telle chose

Εἰ τὸ καὶ τὸ ἐποίησεν οὐκ ἂν ἀπέθανεν (Dém.)

4 - On trouve les cas non enclitiques construits dans le sens de celui avec des propositions relatives.

Δεῖ μισεῖν τοὺς οἷόσπερ οὗτος.

5 - Assez souvent l'article est employé en sous-entendant le substantif exprimé précédemment ou postérieurement dans le sens du français celui, celle ceux: ici, à vrai dire, il n'est plus démonstratif.

Ἡ τοῦ πείθειν πολὺ διαφέρει πασῶν τεχνῶν.

c'est comme s'il y avait ἡ τέχνη τοῦ πείθειν.

En latin on ne met rien avec le ~~substantif~~ génitif dans des tournures analogues: on sous-entend le substantif.

Quis potest conferre vitam Trebonii cum Dolabellae.

— vita est sous-entendu devant Dolabellae

Français.— L'article, comme en grec, en allemand, en danois, en valaque etc. vient du premier démonstratif.

Dès le VIIe siècle on trouve ipse et ille employés avec le sens de l'article. C'est ille qui a prévalu dans les langues néo-latines excepté en Sardaigne où ipse a formé l'article so, sa.

On trouve dans l'ancienne langue l'article avec le sens de celui, celle ceux de, Ma part et la mon frère, et celle de mon frère.

Par contre le démonstratif cil, cel, s'employait avec la valeur de l'article

Cil duc et cil comte et cil prince s'apareille.

Nous venons de voir l'article employé comme pronom démonstratif : il y a d'autres cas où employé comme article son sens se rapproche beaucoup de celui d'un démonstratif, ce qui établit davantage cette parenté de l'article et du pronom.

Quand l'article est employé pour marquer que la signification d'un substantif est restreinte à une partie déterminée de son étendue, ce qui a lieu quand le substantif désigne un objet connu de celui à qui on parle soit parce qu'il a été mentionné antérieurement, soit parce qu'il est présent aux sens ou à l'esprit, soit parce qu'il est généralement connu, le sens de l'article se rapproche beaucoup de celui d'un démonstratif.

Dans cet exemple : Ἔφυγον δέκα ἔτη χοιμῶνται περὶ τὰ ἀρχεῖα, ἐπειδὰν δὲ τὰ δέκα ἔτη διατελέσωσιν…
… τὰ avec δέκα a tout-à-fait le sens de ταῦτα et on le traduirait exactement en français par ces dix années : on pourrait aussi mettre en français l'article qui a le même sens.

Il en est de même dans
Ἴωμεν ἐπὶ τοὺς ἄνδρας
et Marchons à l'ennemi.

prétendait même qu'il était toujours pronom. mais c'est aller trop loin.

Dans

ὃ γὰρ ἦλθε θοὰς ἐπὶ νῆας Ἀχαιῶν

ὃ signifie celui-ci.

Dans τὴν ἐγὼ οὐ λύσω, τὴν a le même sens que ταύτην.

Il en est de même dans Hérodote et chez les autres auteurs ioniens et doriens: on en trouve aussi des exemples même chez les Attiques et en particulier dans les poëtes.

C'est ainsi qu'on lit dans l'Electre de Sophocle:

ὃ γὰρ μέγιστος αὐτοῖς τυγχάνει δορυξένων.

dans Platon:

τὸ δ', οἶμαι, οὐχ οὕτως ἔχει.

Ἀλλὰ μὴν ~~τοῦ~~τό γε εὖ οἶδα, ὅτι...

ὃ est pour οὗτος, τὸ pour τοῦτο.

Mais dans la prose classique cet emploi de ὁ, ἡ, τὸ ne subsiste général que dans un petit nombre de ~~tours~~ locutions bien déterminées:

1° Ὁ μέν, — ὁ δέ.

Suivis immédiatement d'un substantif ces mots ont seulement la valeur de l'article.

Mais quand ils ne sont pas suivis immédiatement d'un substantif

a – ils peuvent se rapporter à un substantif antérieurement exprimé et alors ils ont le sens de celui ci, celui-là: l'un, l'autre. Il faut remarquer que ὁ μέν désigne indifféremment celui ci et celui-là, le plus rapproché et le plus éloigné.

Χαλεπώτερόν ἐστι εὑρεῖν ἄνδρα τὰ ἀγαθὰ καλῶς φέροντα ἢ τὰ κακά, τὰ μὲν γὰρ ὕβριν τοῖς πολλοῖς, τὰ δὲ σωφροσύνην τοῖς πᾶσιν ἐμποιεῖ.

On trouve assez souvent ὁ δέ, οἱ δέ, τὸ δέ etc. sans qu'ils soient précédés du corrélatif μέν: ils désignent alors un sujet autre que celui de la proposition précédente.

Si le relatif est au genitif, au datif ou à l'ablatif dans une première proposition et que dans une seconde il doive être au nominatif ou à l'accusatif il arrive quelquefois qu'on ne le répète pas.

Bocchus cum militibus quos Volux filius ejus adduxerat, neque in priore pugnâ affuerant, adversam Romanorum aciem invadunt.

Si le relatif est au nominatif dans une première proposition et que dans une seconde il doive être à un cas oblique il arrive parfois qu'on le rappelle par un pronom démonstratif dans la seconde, comme nous avons vu que cela pouvait avoir lieu en grec.

Omnes tum fere qui nec extra hanc urbem vixerant, nec eos aliqua barbaries domestica infuscaverat, recte loquebantur.

On peut répéter le relatif sans conjonction.

Français.- On répète le relatif dans trois cas principaux.

1°.- Quand change le rapport qui l'unit au sujet.

107v

Cet homme qui est venu et à qui j'ai répondu.

2°.- Quand le changement de sens est très-marqué.

C'est une fille qui danse, qui chante, qui joue du luth et qui est fort sage (Remarques de Vaugelas.)

3°.- Quand le verbe d'une proposition relative se trouve à une trop grande distance du relatif énoncé dans la proposition précédente.

C'est elle (l'adulation) qui fait du sceptre un joug accablant et qui, à force de louer la faiblesse des rois, rend leurs vertus méprisables.

On peut répéter le relatif sans conjonction et cela a lieu plus fréquemment qu'en grec et en latin.

C'est une fille qui danse, qui chante, qui peint. (Vaugelas).

On peut le répéter après les conjonctions copulatives et après les conjonctions adversatives.

108 r

Grammaire.

Des formes du verbe dans le dialecte attique.

Des formes du verbe dans le dialecte attique.

Les ancêtres des Grecs et des Latins ont fait partie d'une même société après s'être séparés de la société qui parlait les langues appartenant à la famille des langues indo-européennes. Ce qui le fait penser c'est que le grec et le latin ont un certain nombre de racines communes qui ne se rencontrent pas dans le sanscrit.

La diversité d'existence amène les diversités de langage.

Les Grecs étaient politiquement et socialement très divisés: de là des manières différentes de parler, διαλεκτοι.

Les diversités se prononcent de plus en plus avec le temps.

Entre tous les dialectes grecs, quatre seulement ont eu une importance littéraire, l'éolien, l'ionien, le dorien, l'attique.

L'Eolien était parlé en Thessalie, Béotie, Lesbos, côte N-O de l'Asie-Mineure avec des différences. — Poésies lyriques, Sappho.

L'ionien était parlé dans les îles de la mer Egée et sur les côtes de l'Asie mineure: l'ancien est la langue d'Homère; un plus moderne est la langue des logographes et aussi d'Hérodote, quoique dorien d'origine.

Le dorien surtout dans le Péloponèse, et dans des colonies, en Sicile, en Italie, sur la côte de l'Asie mineure. — Prose d'Archimède. — propre de la poésie lyrique chantée en chœur. Pindare: les chœurs des tragédies avec des modifications. — Sur dans Alcman.

L'attique tenait anciennement à l'ionien mais a suivi un développement différent: il est devenu la langue de la poésie dramatique et de la prose classique, des guerres médiques à la mort d'Alexandre. Après la mort d'Alexandre, la langue des Grecs se répandit en Asie et en Egypte. Il se forma une langue commune dont le dialecte attique formant le fond mais avec des modifications nombreuses.

A Alexandrie, dialecte alexandrin: et en particulier, la communauté juive parlant le dialecte hellénistique. Les écrivains écrivaient une langue (ἡ κοινὴ διάλεκτος) qui n'était ainsi parlée nulle part. Polybe nous présente cette langue.

A l'époque de l'empire on s'efforça d'imiter plus fidèlement les écrivains attiques: on chercha toutes les formes et toutes les locutions de cette époque et on les introduisit dans le style: on appelait ἀττικισταί les écrivains de ce genre: Lucien en est un. Ils se produisirent surtout à la fin du IIe siècle: les grammairiens travaillèrent dans ce sens:

Hérodien, fils d'Apollonius Dyscole: ouvrages considérables, scriptorum Herodiani pelagus. - Il nous reste quelques fragments réunis par Lentz

Phrynichus: ἐκλογὴ ὀνομάτων καὶ ῥημάτων ἀττικῶν, éd. Lobeck. 1820. σοφιστικὴ παρασκευή, collection de phrases attiques, σοφὸς signifiant alors rhéteur, édité dans le premier vol. des anecdota de Bekker.

Mœris: λέξεις Ἀττικῶν καὶ Ἑλλήνων. - éd. Pierson 1756.

Thomas Magister, compilateur byzantin du XIIIe siècle a compilé un recueil du même titre que Phrynichus: Ritschl 1832.

Tous se proposent de distinguer ce qui est attique de ce qui ne l'est pas ἀττικῶς — κοινῶς ou ἑλληνικῶς.

A partir du VIe siècle grande séparation entre la langue écrite et la langue parlée: le grec moderne se forme: un des plus anciens monuments est dans Anne Comnène: c'est un chant populaire.

Du dialecte attique.

Les manuscrits qui nous ont conservé les ouvrages des écrivains attiques ne sont pas d'une autorité suffisante. Les copistes substituent les formes de la langue commune.

Nov

Εγω γουν ηδιαν συγημεσοιν εποιμην η συν διπλασιοις αποχοροιην.
– le sens exige : j'attaquerai avec la moitié de mes hommes plus volontiers que je ne ferai retraite avec le double. – εποιμην est pour εποιην forme attiq.

Εγρηγεδα bis. Εγω αν ως εκεινοι των στρατοπεδευσομενος, le sens est, j'irai vers lui pour camper. il faut ειην, que des copistes ont remplacé par ειμι.

Les travaux des grammairiens anciens sont incomplets. Il faut avoir recours aux inscriptions. Malgré cela nos connaissances du dialecte attique sont insuffisantes.

Les dix orateurs (Antiphon, Andocide, Lysias, Isocrate, Isée, Demosthène, Eschine, Hyperide, Lycurgue, Dinarque) l'histor. Thucydide, Platon, Xenophon, Eschine le socratique étaient seuls considérés comme de vrais attiques. – Le dialogue des dramatiques a des formes poétiques. L'ancienne comédie était le dialecte pur : Ménandre ne l'était déjà plus.

Cobbett, prof à Leyde, et Louis Dindorff ont étudié en dernier lieu la question.

Les gram. grecs appelaient aux variations des mots κλισεις et κλεξις qui se disent du verbe et du nom. Priscien dit quelquefois flexio. – εγκλεξις
μετασχηματιζεσθαι μεταπιπτεσθαι, τρεπεσθαι sont synonymes.

Les règles qui servaient à décliner : κανόνες.

On distinguait ειδος l'espèce, la figure σχημα.

Quant à l'espèce les verbes sont πρωτοτυπα, (γη), γαιηιος
(Dény. le Thrace 634. l. 21)

Quant à la figure : un mot απλουν simplex (ιππος.) συνθετον, compositum (φιλιππος) παρασυνθετον decompositum (φιλιππιζω)
635.

111v

Le χαρακτηρ est tout ce qui permet de ranger un nom dans un canon.
Βρεογς, se terminé ης. 2 syllabes, baryton, parisyllabiques.
Les Grecs appellent les déclinaisons κανονες (déclinaties) : les conjugaisons συζυγια. (conjugation)
Dans Χρωνιδης ils distinguent το αρχον Κρων, ιδης, τελος. δης, τυπος.
Le θεμα : le nominatif singulier est le thema pour les autres cas : la première personne du prés. de l'ind. le thema pour les ~~autres~~ temps : on s'en sert pour les former.
L'ind. Certains gram. mod. appellent thème la portion du verbe avec laquelle on forme tous ses temps et tous ses modes : dans τιθημι, c'est θε.

Au point de vue de la forme les mots se décomposent en :
racines qui signifient l'idée fondamentale
sons articulés qui signifient les modifications de l'idée fondamentale.
L'étude de la formation des mots a pour objet

Dans la famille indo-européennes on pose en principe que toute racine est monosyllabique. On ne distingue que le verbe et le nom : division trop absolue.
On appelle désinence l'élément qui termine les mots et qui signifie dans les noms le nombre et le cas, dans les verbes le nombre et la personne.
Ce qui reste quand on a retranché la désinence, s'appelle radical.
En général la ~~racine~~ est modifiée ou accompagnée d'éléments q

La racine peut être modifiée
1- Par un renforcement de la voyelle. — ειμι
2- Par le redoublement de la syllabe. τιθημι.
Eléments : ce sont les suffixes placés ordinairement entre la racine et la désinence. Avec la racine ils constituent le radical.

112v

Suffixes primaires. – secondaires.

Primaires. – peuvent s'ajouter à une racine : dans φέροντα ; οντ

Secondaires – ne s'ajoutant jamais qu'à un radical, à une racine accompagnée déjà d'un suffixe. – Dulcior. or.

On appelle voyelles de liaison une voyelle qui ne sert à exprimer aucune idée accessoire mais qui est intercalée ordinairement entre le radical et la terminaison.

Les mots sont simples quand ils ne sont formés qu'avec un seul radical, composés avec plusieurs radicaux.

Des formes attiques du verbe.

I. – De la désinence personnelle. –

Présent et futur de l'indicat. – au moyen et au passif la 2e pers. du sing : ει. ἀκροᾷ,

Pl. q. parf. act. – η. cont. de εα. ἐλελύκη. – ἐλελύκετε, ἐλελύκεσαν

Optatif – prés. – dans les formes contractes toujours οιην, ποιοίην, τιμῴην, μενοίην. à la 2e prédomine à la 3e doute : au plur. οιμην, οιτε, toujours οιην.

au l'act. λύσειας, λύσειε, – λύσειαν, de préférence.

à l'imperat. 3e pers. plur. λυόντων, λυσόντων λυσάσθων – etc. plus usitées.

au parf. act. la 2e pers. du sing λέλυκας ne se rencontre jamais : on ne rencontre que des formes en θα.

Que faut-il entendre par régulier et irrégulier?

Un mot est régulier quand il est conforme à l'analogie de la plupart des mots de la même espèce.

Un verbe grec est dit régulier quand il se conjugue comme la plupart des verbes qui se rapportent à la même classe. Ex. Τιμαω.

Un mot est dit irrégulier quand il n'est conforme qu'à un certain nombre de mots, en petit nombre.

Ex. les sept verbes en αω qui contractent en η au lieu de contracter en α.

Il n'y a entre régulier et irrégulier qu'une différence de nombre.

Assez souvent les irrégularités sont des restes d'une analogie qui était beaucoup plus étendue à une époque ~~antérieure~~.

Irrégularités dans le dialecte attique. (prose)

Thème.

1°- Verbes contractes.- Quand les verbes contractes ont été formés l'infinitif était en εν, ce qui le prouve c'est δηλοῦν. à l'inf. Il faut écrire τιμᾶν.- Les inscriptions confirment cette conjecture: l'ι n'est jamais ascrit. ΤΙΜΑΝ.

Verbes en αω. - αω = ω, αε = α

Verbes en εω. - Les dissyllabes ne se contractent qu'en ε.

Au lieu de δεῖ, δεει. - Dans δεω, εο = ου, ε

Il y a certaines formes qui ne sont employées qu'en composé: ainsi pour ce verbe lô.

Διψαω, ζαω, κναω, πειναω, σμαω, χραομαι, ψαω contractent en η au lieu de α.

Ριγοω, contracte en ω au lieu de ου, et ω au lieu de οι

Λουω: les voyelles de liaison sont contractées: λοῦμαι, ἔλου

Les verbes en αω où l'α est précédé de ε, ι, ρ ont ᾱ au lieu de η aux temps non contractés, ἐᾶσαι, μειδιᾶσαι, δρᾶσαι. Il en est de même de ακροαομαι.

Χραω et χραομαι ont η, χρησω

Six verbes dissyl. en εω, sont formés avec une racine υ qui reparait aux formes non contractes: πλεω, rac. πλυ, l'υ a été renforcé en ευ; εϝ, ε.

(Θεω,) νεω, νευσομαι; εξενευσα; διανενευκα; πλεω, πλευσομαι, πλευσουμαι, επλευσα, πεπλευκα, πεπλευσμαι; πνεω, πνευσουμαι, ανεπνευσα, επιπεπνευκα; ρεω, ρευσομαι, ἐρρυηκα, ἐρρυην; —χεω, —χεω ou —χεομαι, ενεχεα, impér. aor. εγχεον, εγχεατο, subj. εγχεω, inf. εγχεαι, parf. συγκεχυκα p. p. κεχυμαι, aor. κατεχυθην, fut. pass. συγχυθησομαι.

Quantité de la voyelle: α, ι, υ sont en général brèves devant σ et σσ θαυμάσαι, τάξαι. — Exc. πρᾶξαι. —

ι, υ longues devant ω, πρῖον. — χρῖσαι.

Dans γελαω, γελασομαι, εγελασα, εγελασθην

- θλαω, (τλασω, ετλασα)

κλαω, κατεκλασαν — κεκλασμαι — εκλασθην.

σπαω, —σπασω, ανεσπακα, εσπασθην, διεσπασμαι, διασπασθησομαι, εσπασαμην

χαλαω, εχαλασα, εχαλασθην

αιδεομαι, αιδεσομαι, ηδεσμαι, ηδεσθην

ακεομαι, ηκησαμην

αλεω, ϝαλεω, αληλεμαι,

αρκεω, αρκεσω, ηρκεσον

ημεω, εξημεσα,

ἐλυσάμην. – le moy. signifie délivrer, relâcher, payer la rançon, racheter. Cf. Anabase l. VII. ch. V. § 6.

ζεω, εξαναζεσω, εζεσα

ξεω (ξεσω)

τελεω, τελω, ετελεσα, τετελεκα, τετελεσμαι, ετελεσθην.

αρροω, αρροσω, ηρροσα, ηροθην

αρυω, ηρῠσα, .

(ελκυω.) εἵλκῠσα, εἵλκυκα, ειλκυσμαι, ξυγκατελκυσθησομαι, ἐξειλκυσθην

ont conservé le bref.

La voyelle du radical est brève seulement au parf. act. et parf. à l'aor. act. et pass. et dans l'adj. verbal, longue aux autres temps dans

δεω, δησω, εδησα, δεδεκα, δεδεμαι, εδεθην, δετος, δεδησομαι

θυω, θυσω, θυσομαι, εθυσαμην, εθυσα, τεθῠκα, τεθῠμαι, ετῠθην

λυω, (λυεξ, λυον), λυσω, ελυσα, λελῠκα, λελῠμαι, λελῠσθαι, ελῠθην, λῠτος.

Il y a fluctuation dans les verbes suivants.

ποτεω, f ποτεσομαι, ou ποτήσω, aor. εποτεσα, ou εποτησα.

επαινεω, επαινεσομαι, επηνεσα, επηνεκα, επαινεθεσομαι, επενεθην, ἐπῄνημαι

αιρεω, αιρησω, ηρηκα, ηρημαι, αιρεθησομαι, ηρεθην.

καλεω, καλῶ, εκαλεσα, κεκληκα, κεκλημαι, κληθησομαι, εκληθην.

Temps.

Formation. — Les temps sont formés avec 7 radicaux dont 5 communs à l'actif et au moyen.

1°. le radical du présent et de l'imparfait. λαμβαν

2. ——— de l'aoriste second. — λαβ

3 ——— du futur. λυσ.

4- Le radical de l'aoriste 1r λυσα
5- Le radical du parfait, du pl. q. p. du fut. antérieur. λελυκ
6- Le radical de l'aoriste et du futur second passif. φανε
7- Le radical de l'aoriste et du futur 1r passif λυθε

Augment.- Les verbes commençant par ρ. le redoublent ρεω. ἔρρεον
ρεω, était primitivement, σρεω, εσρεων.
οικουρεω, ουρεω ne prennent pas l'augment.
Id. οαινω.
ευ, ne prend pas l'augment. En ancien attique avant 356 ηυρηθη, ηυρηθαι.
Dix verbes ont l'augment en ει.
ἔαω, ἐθιζω, ἑλισσω, ἑλκω, (ἑλκυω), ἕπομαι, (seul. à l'imparf.)
ἐργαζομαι, ἕρπω, ἐσθιαω, ἔχω, (seul. à l'impf.)
Cela s'explique en ce que l'ε était précédé d'un σ, ou d'un digamma.
σπομαι, σεπομαι. – Ϝεργαζομαι, σερπω, Ϝεσθιαω, σεχω.
Dans εορταζω, c'est l'ο qui prend l'augment.
Ουρεω, ωθεω, ωνεομαι, εουρεον, εωθουν, εωνουμην.- prim. un Ϝ.
Ανοιγω, οραω, prennent les 2 augments. εωρων.
Ηβουληθην, ηδυνηθην, ημελλον.
Εχρην et Χρην.
Augment dans les verbes composés.- 1r avec une préposition.
souvent contraction, προυβαινον.
dans παρανομεω, παρηνομουν, παρηνομησα.
Avant la prép: εμπεδουν, εμπολαν, εναντιουσθαι, επισταθαι, κατευδειν.
κατε- – – –

Ανεχομαι, ανορθοω, ενοχλεω, παροινεω, reçoivent deux augments – ηνωχλουν.

Αμφιγνοεω, αμφισβητεω, αντιβολεω, αντιδικεω, διαιταω, διακονεω, – ημφισβητουν, ηντεδικουν, εδιητησα, εδιηκονουν.

Dans les verbes composés avec δυς, quand le verbe commence par une consonne ou une voyelle longue, l'augment précède εδυστυχουν, quand c'est par une voyelle brève il suit.

Tantôt ευεργετουν, tantôt ευηργετουν.

Au pl. q. p. l'augment est souvent supprimé.

Redoublement: Les verbes commençant par γλ, γν, prennent seulement l'augment.

εγλυφα, εγνωκα, συνεγνωκα, διεγνωσμαι, ειληφα, ειμαρται.

Redoublement attique. – Dans q. q. verbes commençant par α, ε, ο, la voyelle initiale est répétée avec la consonne suivante et la voyelle de la seconde syllabe allongée ακουω ακηκοα, αλειφω, αληλιφα, αλεω, αληλεσμαι, εγειρω, εγηγερμαι.

εδηδοκα, κατεδηδεσμαι, – ελαυνω – εληλακα, – εληλαμαι, – εληλεσμαι, εληλυθα, ενηνοχα, ενηνεγμαι, ορυσσω, ορωρυχα, ορωρυχειν, ορωρυγμαι.

Le parf. αγηοχα n'est pas att. on dit ηχα.

Formation du futur. – Les futurs actifs en εσω, ασω, les fut. act. et moy. en ισω, ισομαι, de plus de deux syllabes où la voyelle finale du radical n'est pas précédée d'une syllabe longue par nature ou par position ne se présentent chez les Attiques que sous la forme contracte

καλω pour καλεσω, κομιω et κομιουμαι

On dit ζεσω, σπασω, κτισω.

On dit αρεσω parce que ce que αρ est long par position.

Quelques exceptions pour les verbes en αζω, εγκωμιαζουσι

Il n'y en a pas pour les verbes en ιοω, ισομαι.

Les verbes suivants ont deux formes de futurs, dont l'une est appelée dorienne.

πνεω, εμπνευσομαι, πνευσουμαι, πλεω. πλευσομαι, πλευσουμαι?

φευγω, φευξομαι, φευξουμαι?

Il y a trois verbes dont le futur a la forme d'un présent.

πινω, πιομαι.

Dans les verbes contractes le fut. moy fait souvent fonction de futur passif

τιμησομαι, αδικησομαι, οικησομαι, ζημιωσομαι (on trouve aussi ζημιωθησομαι) ωφελησομαι et ωφεληθησομαι.

Le fut. moyen est seul usité avec le sens du futur actif dans les verbes suivants:

ᾀδω, ᾀσομαι απαυλοω,

βαδιζω, βαδιουμαι — βλεπω, βλεψομαι; βοαω. βοησομαι; γελαω γελασομαι; θαυμαω, θαυμασομαι ουρεω, ουρησομαι; πηδαω πηδησομαι; σιγαω σιγησομαι; σιωπαω, σιωπησομαι; σπουδαζω, σπουδασομαι;

Le fut. moyen prédomine dans αρπαζω, επαινεω, επιορκεω, χοχυω, -νεω.

Le fut. moyen et le fut. actif sont souvent employés l'un pour l'autre dans γηρασκω, διωκω, εγκωμιαζω, ῥοφεω, σκωπτω, χωρεω.

Κλεπτω fait plutôt κλεψω.

119v

Aoriste. – Ont ᾱ au lieu de η ;

1° αιρω, – inf αραι, ἅλλομαι, p. ἁλαμενος

2. les verbes en ιαινω et ραινω : υγιᾶναι, ευφρᾶναι.

3° ισχναινω, κερδαινω, κοιλαινω, λευκαινω, οργαινω, πεπαινω.

Parfait. – Quelques parfaits actifs changent ε en ο.

κλεπτω, κεκλοφα, συλλεγω, συνειλοχα, πεμπω, πεπομφα, στρεφω, εστροφα, τρεπω, τετροφα.

Les verbes στρεφω, τρεπω, θρεφω, changent ε en α, εστραμμαι.

Καλεω, κτάομαι, μιμνησκω ont un subj. et un opt. au parf. pass.

κεκλῃμην, κεκλῃο – etc. κεκτημην. – μεμνημην

Λ, Ν, Ρ, subsistent devant le θ employé pour σθ, σεσημανθαι, εγγελθαι.

Certains verbes prennent un σ à l'aoriste et au parf. pass.

1° Les verbes qui gardent la voyelle brève excepté αινεω, αιρεω, αιροω, δεω, θεω, λυω.

2° χραω, κεχρησμαι, εχρησθην.

πλεω, πεπλευσμαι.

Χοω, κεχωμαι, εχωσθην.

πριω, πεπρισμαι, επριστην

κυλιω et κυλινδω, κατακεκυλισμαι. — —

χριω, εχρισθην.

Αὔω, εφυσμενος, εφυστην

βυω βεβυσμενος.

ξυω, εξυσθην.

– κναιω, διακεκνασμενοις.

παιω, επαισθην.

πταιω, —

παλαιω, επαλαισθην.

ῥαιω, ἐῤῥαισθην.

ψαω —

σειω, σεσεισμαι, εσεισθην

λευω —ελευσθην

κελευω, κεκελευσμαι, εκελευσθην

ακουω, —

κρουω —

Voix moyenne. Particularités.

1°.- Ont un fut. passif outre le fut. moyen les verbes

αιδεομαι, —αχθομαι, διαλεγομαι, επιμελομαι,(?) προθυμεομαι, διανοεομαι,

ελαττοομαι,

2°.- Ont leur aoriste sous la forme passive:

δυναμαι, εδυνηθην. — επισταμαι, επιστηθην, — ἁμιλλαομαι,

ἀχθομαι. Βουλομαι .δεομαι ηδομαι

οιομαι, ωηθην ; σεβομαι, εσεφθην ; διαλεγομαι, επιμελομαι,

ενθυμεομαι . . .διανοεομαι, εδιανοηθην, απονοεομαι

φιλοτιμεομαι.

3°.- Ont l'aoriste tantot sous la forme passive, tantot sous la forme moyenne usitées concurremment

4°.- La forme moyenne de l'aoriste est plus usitée que la forme passive

121v

V. Cuatier a tort de les diviser.

dans γιγνομαι, μεμφομαι, ολοφυρομαι, πραγματευομαι,

5° La forme passive est plus usitée que la forme moyenne. αγαμαι, αδαμαι, αρνεομαι, προνοεομαι,

Classification des verbes d'après la manière

On appelle thème verbal la

Neuf classes. Les cinq premières contiennent les verbes réguliers. Les quatre dernières les verbes irréguliers.

I. - Le thème verbal n'est pas modifié et subsiste sans modification à tous les temps, sauf les changements nécessités par les lois de la prononciation

II. - La voyelle du thème verbal est allongée. - Beaucoup de verbes dont le thème se termine par une muette, φευγω, τριβω. —

Il faut ajouter 6 verbes en εω:

III. - Le thème est augmenté d'un τ.

IV. - Verbes en ζω et ττω, πραττω

V. - Verbes en λω, μω, νω, ρω.

VI Le thème verbal est augmenté au présent et à l'imparfait de ν, αν, νε. α. - ν. - Ordinairement la voyelle du thème est allongée

βαινω. ~~ε~~εβαινον.

—εβην, —βησομαι, —βεβηκα, —βεβαμαι —εβαθην. th. βα.

th. ελα, ελαυνω, ηλαυνον, ηλασα, ηλασαμην, ελω. p. απεληλακα, εξηληλακα-σιν —ελαθην.

th. φθα, φθανω, εφθην, εφθασα, φθησομαι, εφθακα,

th. πι. πινω, επιον, πιθι, πιομαι,

th τι. τίνω, seul. avec απο et εκ, ῐ au prés. et imp. — ῑ aux autres temps.
—ετῑσα —τῑσω, —τετῑκα —τετῑσμαι, —ετῑσθην

th. φθι. — φθινω, εφθινον. — les autres temps poésie

th. δυ. — δυνω (poésie) δυσομαι (att.). — αποδυνω, ενδυνω, εκδυνω, καταδυνω. — δυσομαι fut. δυσομαι inf. ao. εδυν imp. δυθι, sub. δυω, opt. δυοιμι, δυναι, δυς. pf. δεδυκα. — —δυω, imp. —δυθι, —δυω, —δυοιμι, —δυειν, —δυων. —imp —εδυον, —δυσω, —εδυσα, —δεδυκα. — passif —δυομαι, —δυθησομαι, —εδυθην —δεδυμαι.

th. δακ. δακνω, εδακον, δηξομαι, δεδηγμαι, εδαχθην, δηχθησομαι.

th. καμ, καμνω, εκαμον, καμουμαι, κεκμηκα,

th. τεμ. τεμνω, ετεμον, (anc. att. εταμον) τεμω, τετμηκα, τετμημαι —τετμησομαι. ετμηθην.

Verbes ajoutant au thème la syllabe αν.

α αισθανομαι,

th. ἁμαρτ — αμαρτανω, ημαρτον, αμαρτησομαι, ημαρτηκα, αμαρτητηναι, αμαρτησθαι.

th. αυξ. αυξανω, ηυξησα, αυξησω. fut. pf. αυξησομαι, ηυξηκα, ηυξημαι, ηυξηθην.

th. βλαστ βλαστανω, εβλαστον, βλαστησω, εβλαστηκα ou βεβλαστηκα.

th. δαρθ καταδαρθανω, κατεδαρθον, καταδεδαρθηκα.

th. εχ απεχθανομαι, απεχθομην, απεχθησομαι, απηχθημαι.

th. ~~ιζ~~ ιζ — καθιζανω (rare) καθιω, καθισα, καθιζησομαι, εκαθισαμην

th. οιδ οιδανω (et ανοιδεω) ῳδησα, εξῳδηκα.

th. ολισθ ολισθανω (plus usité que ολισθαινω), ωλισθανον,

th. οσφ οσφραινομαι, ωσφρομην, οσφρησομαι,

th. οφλ οφλισκανω, ωφλον, οφλησω, ωφληκα

th. θιγ θιγγανω, εθιγον, θιξομαι,

II. λαβ — λαμβανω, ελαβον, ληψομαι, ειληφα, ειλημμαι, ελήφθην, ληφθησομαι.

λαθ — λανθανω, ελαθον, ελαθομην, λησω, λησομαι, λεληθα, λελησομαι.

λαχ — λαγχανω, ελαχον, ληξομαι, ειληχα, ειληγμαι, ελεχθην.

μαθ — μανθανω, εμαθον, μαθησομαι, μεμαθηκα.

πυθ — πυνθανομαι, επυθομην, πευσομαι, πεπυσμαι.

τυχ — τυγχανω, ετυχον, τευξομαι, τετυχηκα.

φυγ — αποφυγγανω, - εκφυγγανω - prés. et imp.

Verbes intercalant la syllabe νε.

βυ. — βυνω, -εβυσα, -βυσω, -βεβυσμαι.

ἱκ — ικνεομαι, - απο et επι. - - ἱκομην - ἵξομαι, - ἷγμαι

κυ — κυνεω, προσκυνεω, προσεκυνησα, προσκυνεσω.

ὑπεχ — υπισχνουμαι, υπεσχομην, υποσχησομαι, υπεσχημαι.

VII. - Les verbes de cette classe augmentent le thème de σκ au radical du présent et de l'imp. σκ s'ajoute immédiatement aux thèmes terminés par une voyelle: aux autres par l'intermédiaire de ι. - Plusieurs redoublent le thème au présent et à l'imparfait.

Différents groupes.

1. - Thèmes terminés par une voyelle. -

A. - γηρα, γηρασκω, κατηγηρᾱσα, γηρᾱσω, γηρασομαι, γεγηρακα, - inf. aor. γηραναι.

δρα — διδρασκω - εδρᾱν - δρασομαι - δεδρακα.

ἡβα. — ηβασκω (devenir pubère) ηβησα, εφηβησω, παρηβηκα.

θνα — θνησκω - avec απο, prés. imp. aor. fut. απεθανον, αποθανουμαι. - τεθνηκα, τεθνηξω

ἱλα — ιλασκομαι, -ελασαμην, ιλασομαι,

μνα — -μιμνησκω, ανεμνησα, αναμνησω, απομνησομαι, μεμνημαι, μεμνησομαι, εμνησθην, μνησθησομαι

πρα (πιπρασκω inus.) – ~~αποδομαι~~ πεπραχα, πεπραμαι, πεπρασομαι, επραθην.

φα φασκω, prés. et imp.

χα. χασκω, εχανον, –χανουμαι, κεχηνα,

Ε. αρε αρεσκω, ηρεσα, αρεσω.

Ω. βιω- αναβιωσκομαι, ανεβιων, ανεβιωσαμην.

βρω- (βιβρωσκω) - βεβρωκα –βεβρωμαι,

γνω γιγνωσκω, εγνων, γνωσομαι, εγνωκα, εγνωσμαι, εγνωσθην, γνωσθησομαι.

τρω τιτρωσκω, ετρωσα, κατατρωσω, τετρωμαι, ετρωθην, τρωθησομαι

ἁλ(ω) αλισκωμαι, ἑαλων ou ἡλων, αλωσομαι, εαλωκα ou ἡλωκα.

αμβλ(ω) αμβλισκω, εξημβλωσα, εξημβλωκα – ημβλωμαι, ημβλωθην.

αναλ(ω) αναλισκω, αναλωσα, ou ανηλωσα. αναλωσω, αναλωκα, ou ανηλωκα, αναλωμαι ou ανηλωμαι, αναλωθησομαι, αναλωθην ou ανηλωθην

Υ μετυ- μετυσκω, κατεμετυσα, εμετυσθην.

Thèmes terminés par une consonne.

εὑρ- ευρισκω, ευρον, ευρομην, ευρησω, ευρηκα, ευρημαι, ευρεθην, ευρεθησομαι.

στερ στερισκω, στερισκομαι, απεστερησα, αποστερησω, στερησομαι, απεστερηκα, εστερημαι, εστερηθην, αποστερηθησομαι

διδαχ διδασκω, εδιδαξα εδιδαξαμην, διδαξω, διδαξομαι, δεδιδαχα, δεδιδαγμαι, εδιδαχθην.

VIII.- Le thème augmenté de ε alterne avec un thème sans ε.-

1°.- Le thème augmenté de ε sert à former le radical du prés. et de l'imp.

γαμ – γαμεω (homme), γαμεομαι (femme) εγημα, εγημαμην, γαμω, γαμουμαι, — — —

γηθ (γηθεω) γεγηθα.

δοκ δοκεω, εδοξα, δοξω, δεδοκται, δεδογμενος

μαρτυρ μαρτυρεω, (μαρτυρομαι appeler en tém.) εμαρτυραμεθα.

ριφ ριπτεω, ριπτω, ερριψα, ριψω, ερριφα, ερριμμαι, ερριφην et ερριφθην, απορριφθησομαι

ωθ ωθεω, εωσα, εωσαμην, ωσω απωσομαι, εωσμαι, εωσθην, ωσθησομαι.

2°. Le thème sans ε forme le radical du prés. et de l'imp.

αχθ αχθομαι, αχθεσομαι, ηχθεσθην, αχθεσθησομαι.

βοσκ βοσκω, βοσκησω,

βουλ βουλομαι, βουλησομαι, βεβουλημαι, εβουληθην.

δε δεω, δεομαι, εδεησα, δεησω, δεησομαι, δεδεηκα, δεδεημαι, εδεηθην,

ερ εροταω, ηρομην, ερησομαι,

ερρ ερρω, ερρησα, ερρησω, εισερρηκα

εὑδ καθευδω, καθευδον, καθευδησω,

ἑψ, ἑψω, ἑψησα, ἑψησομαι, αφεψημαι, εψηθην.

θελ, εθελ. (ε)θελω, εθελησα, (sub. θελησῃ, p. θελεσας) εθελησω, εθελεκα

ἱδ ἱζομαι – εκατισαμην, καθιζησομαι ou καθεδουμαι,

κλαυ, et κλαιε. κλαιω, εκλαυσα, κλαιησω, κλαυσομαι, κεκλαυμαι.

μαχ μαχομαι, εμαχεσαμην, μαχουμαι, μεμαχημαι,

μελ μελει, επιμελομαι, εμελησε, μελησει. επιμελησομαι, μεμεληκε, επεμεληθην

μελλ μελλω εμελλησα, ημελλησα rare, μελλησω,

μεν μενω, εμεινα, μενω, μεμενηκα.

νεμ νεμω, ενειμα et ενειμαμην, νεμω, διανενημηκα, νενεμημαι, ενεμηθην.

οζ. οζω, ωζησα, οζησω,

οι. οιομαι et m. οιμαι, ῳομην, pl. ᾠμην, οιησομαι, ῳηθην

οιχ οιχομαι, οιχησομαι.

οφειλ οφειλω, ωφελον, ωφειλησα, οφειλησω, ωφειληκειν, οφειληθεις,

περδ περδομαι, –επαρδον, παρδησομαι, πεπορδα.

ρυ ῥεω, περιερρευσα, εισρυησομαι, ερρυηκα, ερρυην

τυπτ τυπτω, ετυπτον, donner des coups. battre. Donner un coup. blesser. – 1° battre. επαισα, τυπτησω, πεπληγα, τυπτησομαι, πληγὰς ελαβον, πληγὰς ειληφα – 2° blesser. επαταξα, παταξω, πεπληγα – p. πληγησομαι. επληγην, πεπληγμαι, πεπληξομαι.

χαιρ   χαιρω, χαιρεσω, κεχαρηκα, εχαρην.

IX. – Les verbes de cette classe forment leurs temps avec plusieurs thèmes différents.

αιρεω, (th. αἱρε, ἑλ) ειλον, ειλομην, αιρησω, αιρησομαι, ηρηκα, ηρημαι ηρεθην, αιρεθησομαι.

ερχομαι, (th. ερχ et ελυθ) imp. plutot ηα, mais ηρχομην; ειμι, ιω, ιοιμι, ιεναι, ιων. –ερχοιτο, –ερχεσθαι, –ερχομενος. ao. ηλθον, impé. ελθέ, fut. ελευσομαι inusité dans les pros. att. qui disent ειμι, p. εληλυθα.

εσθιω. (th. εσθι, εδε, φαγ) ao. εφαγον, fut. εδομαι. parf. εδηδοκα. p. p. κατεδηδεσμαι. ao. ηδεσθην, ~~εσθ~~

ἑπομαι. εἱπομην, (th. ἑπ, et σεπ) ao. –εσπομην, –σπωμαι, –σπεσθαι. f. εψομαι.

εχω. ειχον (th. εχ, σχε) – ao. εσχον, impér. σχες, subj. σχω, opt. σχοιην. inf. σχειν, part. σχων. –εσχομην –σχωμαι. –σχεσθαι. f. ἑξω, ἑξομαι, σχησω, p. εσχηκα, p. p. –εσχημαι.

ὁραω. ἑωρων. (th. ὁρα, ἰδ, ὀπ) ειδον, impér. ιδέ, ιδου, ao. m. –ειδομην, ὀψομαι ἑωρακα, ἑωραμαι, ὠμμαι, ὠφθην. ὀφθησομαι. – Primit. Fιδ. (video) (εFιδον) ειδον

πασχω (th. πασχ, πενθ) επαθον, πεισομαι, πεπονθα.

πινω. (th. πιν, πι, πο) επιον, impér. πιθι, ft πιομαι, πεπωκα, –πεπομαι, –εποθην.

τρεχω (th. τρεχ, δρεμ) εδραμον, δραμουμαι, –δεδραμηκα.

φερω (th. φερ, ενεχ, οι) a. 1. ηνεγκα, ας, ε, αμεν, ατε, αν, impér. ενεγκε, ενεγκατω, opt. ενεγκοιμι, ενεγκειν, ενεγκων. a. m. ηνεγκαμην. f. οισω, οισομαι, οισει p. ενηνοχα, ενηνεγμαι. f. οισθησομαι – ενεχθησομαι, ao. p. ηνεχθην.

– (ειπ, ερ, ρε) ειπον, ειπας, ειπε, ειπομεν, ειπατε, ειπον; imp. ειπέ, ειπατε. ειπω. ειποιμι, ειπειν. ειπων. pour εFεπον f. ερω, ειρηκα, ειρημαι, ειρησομαι. ερρήθην. ῥηθησομαι. – On ne peut pas dire λελεχα. mais on emploie les autres formes de λεγω.

127v

λεγω ne conserve le sens de dire qu'avec επι, αντι, προ (κατα) : avec les autres prépositions il a le sens de recueillir, συλλεγειν. — Au prés. et à l'imp. συναγορευω.

γιγνομαι, εγιγνομην, εγενομην, γενησομαι, γεγονα.
πιπτω, επιπτον, επεσον, πεσουμαι, πεπτωκα.
τιτραω, συνετρησα, p. p. τετρημαι.

131v